

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LE MERCURE DE DECEMBRE 1723.

II. VOLUME.



QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, fils, ruë S. Jacques, au Lys d'Or.
NOEL PISSOT, Quay des Augustins, à la descente du Pont-neuf, à la Croix d'Or.

M DCC. XXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, *Commis au Mercure, chez M. le Commissaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Le prix est de 30. sols.

Digitized by Google

LE MERCURE

DE DECEMBRE 1723.

II. VOLUME.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

L'AMOUR DE'GUISE'.

FABLE.

DOris, la plus gente pucelle,
Qui fut jamais dans son hameau,
Toûjours prés de Tircis conduisoit son troupeau ;
Mais sans qu'il s'apperçut, ni du troupeau, ni d'elle.

Digitized by Google

Toûjours de ſes Moutons, le plus doux, le plus beau,
Alloit de ſon Tircis groſſir la Bergerie ;
Tircis, d'un *je vous remercie*
Payoit chaque preſent nouveau,
Et Doris n'en étoit, ni plus, ni moins cherie :
Le cœur n'eut jamais part au froid remerciment,
La bouche parloit ſeulement.
Elle avoit beau les jours de Fête,
Porter nœuds de toutes couleurs ;
En vain de guirlandes de fleurs,
Pour plaire à ſon ingrat elle paroit ſa tête.
Si quelquefois elle traçoit,
Le nom de Tircis ſur un haitre,
Si-tôt qu'il le voyoit paroître,
Cet ingrat Berger l'effaçoit.
Un jour le petit Dieu qu'on adore à Cythere,
S'apparut à la Bergere,
Pleine d'un juſte courroux ;
Je ſçai tout, lui dit-il, Doris, raſſurez-vous :
Tout ira bien, laiſſez-moi faire,
Repoſez-vous-en ſur mes coups.
Il dit, auſſi-tôt le trait vole ;

Il

Digitized by Google

Mais il tombe aux pieds du Berger.
Quoi ! ma promeſſe eſt donc frivole !
Dit l'Amour, courons-nous vanger.
Soudain il fend les airs, & d'une aîle hardie,
Il s'achemine vers Paphos ;
Il trouve en arrivant, ſur un lit de pavots,
L'Amitié ſa ſœur endormie.
Il approche ſans bruit, lui vole ſes habits ;
Sous cette nouvelle parure,
Pour la ſimple Amitié tout le monde l'eut pris ;
On a vû plus d'une avanture,
Où les plus fins s'y ſont mépris.
Pourſuivons. Dans cet équipage,
Sans arc, ſans fleches, ſans bandeau,
L'Amour ſe remet en voyage ;
Il trouve enfin Tircis ſur le bord d'un ruiſſeau,
Grands complimens de part & d'autre ;
O, ma chere Amitié, s'écria le Berger !
Que mon cœur eſt ſemblable au vôtre,
Suivez mes pas, chez moi daignez loger,
Venez ſous mon chaume ruſtique,
Là vous me défendrez par des conſeils vainqueurs

Digitized by Google

Contre l'empire tyrannique
Que le cruel Amour exerce sur les cœurs ;
Ne crains rien de ce téméraire,
Lui répond l'Amour déguisé,
J'accepte le parti que tu m'as proposé,
Je ne reconnois plus un Tyran pour mon frere.
Ils entrent sous le chaume : un Mouton bondissant
S'avance vers Tircis, le flatte, le caresse ;
Tu me veux vainement parler de ta Maîtresse,
Dit Tircis en le repoussant.
Qu'est-ce ? a-t'il commis quelque faute ?
Dit alors la feinte Amitié ;
Pour moi j'avoüerai, mon cher hôte,
Que ce Mouton me fait pitié.
Doris l'a mis en ma puissance,
Lui répond le Berger, pour me faire sa cour ;
Et c'est à la faveur de la reconnoissance,
Qu'elle croit dans mon cœur introduire l'Amour.
Et vous suivez ces injustes maximes,
Lui dit le fin matois, n'ayons rien de commun,
Je ne conseille pas des crimes,
Et l'ingratitude en est un ;
Adieu. Tircis l'arrête & lui demande graces,

On

Digitized by Google

On lui pardonne, on revient, on l'embrasse,
Mais on l'étouffe en l'embrassant,
Et sans qu'il puisse s'en défendre,
On inspire à son cœur un soin reconnoissant,
Qui vaut bien l'Amour le plus tendre.
L'art de tromper est un grand art,
Et dans cet Art l'Amour est un grand Maitre,
Il se fait enfin reconnoître,
Mais on le reconoît trop tard.
Tircis, qui sans soupçon se livre à sa conduite,
Se trouve par les soins du petit scelerat,
Plus reconnoissant dans la suite,
Qu'il ne fut autrefois ingrat.
Quel changement, dit-il, dans sa surprise extrême !
Doris, que mille fois j'accablai de mépris,
Helas ! cette même Doris,
Je l'adore autant qu'elle m'aime.
Ah ! d'un si fatal stratagême,
J'entrevois toute la noirceur,
Le frere est servi par la sœur.
Non, je me suis servi moi-même,
Répond l'Amour, ouvre les yeux ?

Digitized by Google

De l'Amitié, ma sœur, si j'ai pris la figure,
C'est pour tirer raison d'une mortelle injure.
Il dit, & soudain vers les Cieux,
Plus prompt qu'un éclair, il s'envole;
Le Berger vainement implore son retour.
Mais Doris vient & le console,
De l'absence du Dieu d'Amour.

*LETTRE de l'Abbé D. L. R*** à la Princeſſe de Neuf-Châtel, ſur la mort de M^lle de la Baronie.*

PErmettez-moi, Madame, non pas de me conſoler avec vous, car toute conſolation nous eſt défendue; mais de vous faire part de ma douleur, au ſujet de la mort de M^lle de la Baronie. Vous m'avez fait l'honneur de me dire que vous aviez en elle une mere, une ſœur, une amie, un conſeil; c'eſt à vous à qui j'ai l'obligation de l'avoir connue, c'eſt à vous par conſequent à qui l'épanchement de mon cœur doit être une eſpece de tribut. Ne craignons point de nous attendrir, une telle crainte eſt une injure, & deuſſions-nous augmenter encore nôtre

Digitized by Google

peine par le recit de quelques-unes de ſes vertus, elle ne compenſera jamais l'avantage que nous avons eu de les connoître.

Iſſuë, comme vous ſçavez, d'une maiſon, qui depuis long-temps eſt en poſſeſſion du merite & de la Nobleſſe, * elle n'oublia rien pour ne point dégenerer, la nature lui prodigua d'abord tout ce qu'elle peut donner. Les graces du corps, les talens de l'eſprit, la droiture du cœur, la facilité de l'expreſſion, le don de la perſuaſion, une gayeté naturelle, l'aſcendant ſur tous les eſprits, ſe montrerent en elle auſſi-tôt qu'elle même, elle n'eut qu'à les cultiver; & perſuadée dès ſon bas âge qu'elle devoit en rendre compte, ce temps où l'homme ſe connoît à peine fut employé à connoître ſa fin.

Qu'il eſt rare, Madame, de trouver une jeuneſſe accomplie. Le ſeul mot de jeuneſſe eſt une eſpece de paſſe-port pour tous les défauts. Cependant en avez-vous trouvé dans Mlle de la Baronie?

Une Dame ** me dit hier ce que je

* Elle étoit fille de M. de la Baronie, Maître des Comptes, & de Mad e Dargouges, fille du Conſeiller d'Etat, & ſœur de M. le Lieutenant Civil.

** Mad. de Bezons, Prieure du Monaſtere de Bon Secours, où Mlle de la Baronie demeuroit.

Digitized by Google

vous ai entendu dire mille fois, que depuis sept ans elle en cherchoit un seul en elle sans le pouvoir découvrir. Quelle discretion dans ses paroles ! quelle prudence dans ses questions ! quelle modestie dans ses réponses ! d'un côté on voyoit bien qu'elle avoit tout l'acquis que dix heures d'étude par jour peuvent donner ; de l'autre elle affectoit de ne rien sçavoir ; ensorte qu'avant d'avoir gagné sa confiance, tout ce qu'on pouvoit conclure de ses conversations, c'est qu'elle avoit autant de soin de cacher sa science qu'elle s'en donnoit pour l'acquerir.

Mais son cœur n'étoit pas moins droit que son esprit étoit orné. Elle paroissoit cette droiture dans toutes ses paroles, dans toutes ses actions, dans ses desirs mêmes. Je ne crois pas qu'elle ait jamais falsifié la verité dans les discours les plus indifferens. Je me souviens de lui avoir entendu dire que toutes choses étant vrayes par elles-mêmes, & ne paroissant fausses que par la maniere peu conforme, dont nous les énonçons, non-seulement, mentir est un peché contre la Religion, mais encore contre la nature. Vous sçavez, Madame, ce qu'elle répondit à une proposition qui lui fut faite, lorsqu'un Seigneur du premier nom lui offrit de l'allier à sa maison, & sembloit souhaiter

Digitized by Google

que quelques avantages lui fussent faits au-dessus de ses freres ; vous sçavez qu'elle répondit, & ce fut moi-même qui portai cette belle réponse, qu'elle étoit infiniment sensible à l'honneur qu'on lui faisoit, mais qu'elle l'étoit encore plus aux loix de la justice qui lui défendoient de sacrifier ses proches à ses interests.

Elle s'étendoit encore cette scrupuleuse droiture, jusques sur le merite de ses amis. Elle avoit un principe que l'on aimoit toûjours mal ceux que l'on n'estimoit point. Suivant cette regle elle n'accordoit son amitié qu'à ceux qu'elle estimoit veritablement, & elle n'estimoit veritablement que ceux qu'elle trouvoit exempts des défauts du cœur. Elle ne se promettoit pas même de pouvoir agir autrement dans l'état où Dieu sembloit la destiner. Non pas qu'elle se détachât exterieurement des autres. Ces gens-là, disoit-elle, sont trop à plaindre pour les abandonner. Aimons-les chrétiennement, prions Dieu pour eux, tâchons même de gagner leur confiance, peut être nous servira-t'elle à les changer. Je la trouvai un jour dans une inquiétude mortelle, au sujet d'une personne qu'elle avoit crû vraye, & qui l'est effectivement, mais que des apparences, dont elle me fit part, demandoient encore d'être éprouvées.

Digitized by Google

Non, me dit-elle, j'en fais aujourd'huy la promesse; si cette personne n'est pas ce que je la crois, il n'y a point d'homme veritable, & jamais le monde ne me sera de rien.

Que j'aime encore à me representer sa sincerité dans les conseils qu'elle donnoit, elle sçavoit adoucir toutes les veritez, & nul amour propre ne pouvoit tenir contre elle. Je n'oublirai jamais ce qu'elle dit à un homme titré dans une conversation, où je n'étois pas de trop. Après s'être étenduë sur toutes ses bonnes qualitez, car ni bien ni mal ne lui échapoit, elle lui dit: Permettrez-vous, Monsieur, que je vous parle sans fard? Je me sens une disposition à vous estimer, & à vous estimer totalement. Vous avez des perfections, mais vous avez des défauts (qu'elle lui nomma;) j'ai vû dans quelqu'unes de vos œuvres, que pour travailler utilement au salut des autres, il faut avoir fait auparavant l'épreuve de ses talens sur soi-même; appliquez-vous donc cette Sentence: car encore une fois, je veux vous estimer totalement, & nous y gagnerons tous deux.

Le motif de cette liberté étoit sa propre utilité, persuadée qu'elle étoit que le vrai commerce de l'amitié, est de donner & de recevoir de bons avis; elle n'en

Digitized by Google

donnoit jamais qu'aux conditions que l'on les lui rendroit au centuple. On ne la voyoit jamais plus contente que quand on lui montroit qu'elle se trompoit. Une personne, disoit-elle souvent, qui n'aime pas la correction, ne merite pas la sincerité d'un ami, & celui qui est indigne de la sincerité d'un ami est indigne de vivre.

Mais vous vous ennuyez, sans doute, Madame, de mon long silence sur sa Religion. Vous en sçavez sur cet article plus que tout autre, puisque vous en avez été long-temps témoin. La recitation quotidienne du grand Breviaire, l'assistance à tous les Saints Offices, le goût qu'elle montroit à chanter les loüanges de Dieu, l'observance de tous les jeûnes, étoient pour elle des devoirs inviolables. S'il y avoit dans le cours de l'année de longues adorations prescrites dans les ceremonies de l'Eglise, elle choisissoit toûjours les heures les moins favorables. On l'a vûe passer des nuits entieres aux pieds des Autels; & sous prétexte de soulager les autres, elle saisissoit toutes les occasions de se mortifier.

C'est cet amour de la mortification qui lui avoit fait bannir de son genre de vie toutes les commoditez qu'elle pouvoit bannir sans affectation. Persuadée, disoit-

Digitized by Google

elle, que le feu dissipe l'attention dans les lectures serieuses, elle passoit des hyvers entiers sans ce secours. Convaincuë par son experience, que c'est dans la solitude que Dieu se plaît à parler à l'ame Chrétienne, un cabinet inaccessible étoit pour elle une espece de Sanctuaire, où elle offroit à Dieu ses réflexions, & où elle comptoit, disoit-elle, avec elle-même. La nourriture des Convents n'est jamais assez sensuelle pour retrancher de sa délicatesse ; cependant sous prétexte de se faire un temperamment plus fort, elle préferoit la grosse viande à toute autre.

Mais vous dirai-je, Madame, au sujet de sa mortification, vous dirai-je, ce dont les Anges du Ciel étoient les seuls témoins, & ce qui n'auroit jamais été sçû, si sa mort ne l'eut pas trahie. Je viens de vous dire qu'elle avoit un cabinet inaccessible à tout autre qu'à elle. Dans ce cabinet étoit une armoire à secret. Après sa mort elle a été ouverte, & qu'y a-t'on trouvé ? Des instrumens de penitence, Madame, des instrumens de penitence. A vous dire le vrai, j'ai été charmé de cette nouvelle, mais je n'en ai point été surpris. Quand on commence à declarer la guerre a ses passions, on ne tarde pas à la declarer à son propre corps ; mais ce à quoi je ne puis penser sans admiration,

Digitized by Google

c'eſt que dans les temps de penitence, comme le Carême & la Semaine Sainte, ou vrai-ſemblablement elle étoit plus impitoyable pour elle, je ne l'ai jamais trouvée plus gaye.

Pour ſa modeſtie elle alloit toûjours juſqu'au ſcrupule, propre ſans affectation, & toûjours vêtuë ſelon ſon état, elle apprenoit par ſon exemple deux choſes que la devotion en titre, & le grand monde connoiſſent ſi peu. La premiere, que la ſingularité dans les meilleures choſes eſt un défaut, & la ſeconde, que les Vierges Chrétiennes doivent être plus jalouſes des graces du cœur que des graces du corps.

Elle avoit encore une autre vûë dans ſa modeſtie, c'étoit le ſoulagement des pauvres. Je ſuis dans le temps, diſoit-elle, où je puis librement diſpoſer de mon bien. Un autre viendra où tout au plus, aurai-je la proprieté de mes deſirs; profitons donc de celui-ci. Suivant ce droit elle ſe refuſoit juſqu'à l'utile, & donnoit tout ſon ſuperflu. Comme mineure elle étoit bornée à une penſion de quatre mille livres. Le neceſſaire acquitté, tout le reſte étoit employé en aumônes; tantôt elle diſtribuoit à des perſonnes de confiance dequoi ſoulager des pauvres honteux; tantôt elle donnoit des exemples

Digitized by Google

publics de compassion ; plusieurs familles miserables ont souvent ressenti ses secours, & de peur que l'ostentation ne se glissât dans ses meilleures actions, à la faveur des benedictions qu'on lui donnoit, elle avoit grand soin d'attribuer aux seuls sentimens naturels, ce que l'on voyoit couler de la source de sa charité & de sa Religion.

Je me souviens que dans nos entretiens nous avons quelquefois agité cette question ; sçavoir, si le bien qui se fait par temperamment a quelque merite devant Dieu. Car quelques sujets que nous traitassions, nous ne perdions jamais de vûë la morale, & si quelquefois quelques affaires temporelles sembloient nous en éloigner, elle sçavoit bien nous y rappeller. Je fus un jour agréablement surpris, lorsque lui lisant la réflexion d'un Philosophe Payen, qui commence par ces paroles : Qu'est-tu mon ame ? Elle m'arrêta tout d'un coup, en me disant : Tout beau, Monsieur, si un Payen se fait cette question, faisons-nous la un peu nous-mêmes ; ne serons-nous donc que des Chrétiens de nom, & des Payens seront-ils impunément nos maîtres ?

Mais la matiere la plus souvent traitée, & sur laquelle la conversation tarissoit le moins, c'étoit celle de la mort. Elle souffroit avec peine qu'on la craignit, &

Digitized by Google

ſans une explication que je lui donnai un jour de la crainte que j'en ai, en lui diſant: que j'apprehendois moins de mourir par la perte de cette vie pleine de miſeres, que par l'incertitude d'en meriter une plus heureuſe, elle me menaçoit déja de me dégrader de ſon amitié.

Que j'aurois de belles choſes à vous vous dire là-deſſus, Madame, mais où je ſerois infini, où je vous dirois ce que vous ſçavez déja. Eſt-il rien de plus beau, par exemple, que ce que vous m'avez appris vous-même, lorſque lui marquant vôtre étonnement ſur un ſquelette en gravure, qui faiſoit tout l'ornement de ſa chambre, elle vous répondit: pourquoi vous étonner, Madame, voir mon portrait chez-moi, eſt-ce une choſe ſi ſurprenante!

Je ne puis cependant finir ſans vous faire part de l'avant-derniere converſation que j'eus avec elle. Nous communiquant quelques réflexions ſur les dangers du monde, je lui diſois: je vous loüe fort de faire proviſion de vertu; car on en perd beaucoup dans l'état que vous devez prendre. J'ai vû tomber d'auſſi fortes perſonnes que vous, telles & telles, (ſans cependant les nommer) ſont auſſi tiedes aujourd'hui dans le bien que je les ai vû ferventes. Ah! Monſieur, me dit-

Digitized by Google

elle, en poussant un grand soupir. Que me dites-vous là ? Quoi ! toutes les peines que nous prenons seroient inutiles ? mais mourons donc plutôt dès à present, mourons donc, demandons plutôt a Dieu de nous retirer de ce monde, que de nous laisser dans l'occasion de nous y perdre. Quoi ! vous auriez la foiblesse de me voir perir sans m'avertir ; ce n'est pas ce que vous m'avez promis mille fois, je ne le crois pas ; mais le plus sûr encore une fois, c'est de demander à Dieu la mort, elle me servira mieux que vous.

Sont-ce là, Madame, permettez-moi de vous faire cette question ? sont-ce là les sentimens d'une personne de vingt-un an ? Mais ce que je vais vous dire vous paroîtra encore plus prophetique. Il fut question, pour suivre cette matiere, de sçavoir quelle étoit l'espece de mort la plus desirable. Je me recriai d'abord contre la mort subite, & je m'étendis fort sur les avantages d'une longue maladie préliminaire ; mais elle me dit avec sa douceur accoutumée : pour moi, je crois que le bien ne se trouve pas moins ici dans le milieu que par tout ailleurs. Dans une mort précipitée le salut est en grand danger. Dans une maladie longue la ferveur s'éteint, & l'on meurt quelquefois dans le moment le plus tiéde ; il me pa-

Digitized by Google

roît donc que le plus sûr est d'avoir un mal violent dans une maladie mediocrement longue, afin que le corps ne souffrant pas trop long-temps, il ne s'en fasse pas une habitude, & que souffrant assez il annonce sa fin prochaine.

Fut-il jamais un augure plus triste & plus vrai tout ensemble ! je fus avec elle pendant quatre heures Lundi treiziéme de ce mois : un mal violent la prit le Mardy, elle jeûna encore le Mercredi, jour des Quatre-temps ; elle souffrit jusqu'au Samedy des douleurs inexplicables ; du Samedi au Dimanche elle fut confessée, & reçut les derniers Sacremens avec un redoublement de ferveur. M. le Curé de Saint Paul, son Confesseur ordinaire, exerça sur elle son zele pour le salut des ames ; & enfin le Dimanche sur les deux heures après-midi elle mourut comme elle avoit vêcu, & rendit son ame à Dieu avec autant de tranquillité, que si elle eut passé dans un doux sommeil.

Voilà, Madame, non pas toute la vie de nôtre amie commune ; car combien d'actions remarquables nous sont sans doute échapées, mais du moins un foible crayon de la justesse de son esprit, de la pureté de son cœur, & de la solidité de sa Religion. Voilà ce que je suis prêt de

Digitized by Google

ſigner de mon propre ſang. Peut être me reprocherez-vous de vous avoir caché une partie de ces merveilles pendant ſa vie ; mais je vous l'avouërai naturellement, je me croyois intereſſé à ne le pas faire. Si elle eut ſçû que je lui rendiſſe une juſtice publique, je connoiſſois ſa modeſtie, elle m'auroit moins montré ſes vertus, & je me ſerois moins inſtruit. Mais je ſuis prêt, Madame, de vous dédommager ; car j'avouë que je vous ai fait tort, je ſuis prêt de vous faire part de ce que la memoire me rappellera. Il nous en coûtera toûjours à traiter ce ſujet. Nous ne pourrons nous dire que c'étoit une grace pour nous d'avoir eu cette amie, ſans nous dire en même temps que ſa mort eſt pour nous une perte irreparable : mais n'importe, laiſſons faire à nos cœurs leur foible devoir, le temps ne les rendra que trop tôt ingrats.

J'ai l'honneur d'être, Madame, avec un très-profond reſpect.

Ce 22. Septembre 1723.

Digitized by Google

ODE qui eſt entrée en concurrence du prix de l'Académie Françoiſe, en l'année 1723. ſur la décence, & la dignité que le feu Roy Loüis XIV. mettoit dans toutes ſes actions.

MUſes, depuis plus de dix luſtres,
Vous éterniſez de Loüis,
Par mille & mille efforts illuſtres,
Les vertus, les faits inoüis.
Que manque t'il à ſon hiſtoire?
Et pour conſacrer ſa memoire,
Que reſte-t'il à deſirer?
Son Apotheoſe eſt complette,
La France de vous ſatisfaite,
N'a plus enfin qu'à l'admirer.

Mais, quoi! ſur ma lire naiſſante,
N'oſerai-je de ce Heros,
Retoucher la gloire éclatante,
En frapper encor les échos.
Rompons un ſilence timide,
Oüy, le zele ardent qui me guide,

Digitized by Google

Excuſe ma témerité ;
Je vais dans mes eſſais liriques,
De tant d'actions Heroïques,
Peindre l'auguſte dignité.

Dignité qui caracteriſe
Le grand homme dans le grand Roy,
Qui l'éleve & le diviniſe,
En rangeant les cœurs ſous ſa loy.
Il ſçait répandre avec nobleſſe,
Un air de grandeur, de ſageſſe,
Sur ce qu'il dit, ſur ce qu'il fait,
Loüis, une telle harmonie,
Qui regne dans toute ta vie,
Forme en toi le Heros parfait.

Dans l'une & dans l'autre fortune,
Quelle conſtante égalité !
Pour l'opprimé qui l'importune,
Quelle douce affabilité !
Au fourbe dont l'aſpect l'outrage,
Il ne montre que le viſage,
Du plus implacable ennemi,

Digitized by Google

Il récompense, mais en maître,
Le bon sujet qu'il sçait connoître,
Et l'en felicite en ami.

Une celeste intelligence,
Anime ses conseils secrets,
Il parle, avec lui la prudence,
Dicte elle-même ses Arrests.
Rome possedoit en auguste,
Un cœur bienfait, un esprit juste,
L'ame & la gloire du Senat,
Loüis, nous presente sans cesse,
Dans sa droiture & sa sagesse,
L'appuy d'un formidable état.

S'il prend les armes, quelle audace
Brille dans ses yeux menaçans!
Est-ce donc toi, Dieu de la Thrace,
Dont l'orgüeil étonne mes sens;
Est-ce le maître du tonnerre,
Qui vient pour subjuguer la terre,
Quel port! quel air imperieux!
Mais, que vois-je, il lance la foudre,

Digitized by Google

Il va réduire tout en poudre
Par mille traits victorieux.

Déja sur de coupables têtes.....
Mais non, la bonté de son cœur,
L'arrête au fort de ses conquêtes,
Et désarme son bras vainqueur.
J'aime à le voir plein de clemence,
Suspendant sa juste vengeance,
Unir l'olive à ses lauriers ;
Dans ce Heros l'honneur suprême,
De se dompter ainsi lui-même,
Couronne ses exploits guerriers.

Sur le bruit de sa renommée,
Venez, Siamois & Persan,
Sa gloire en vos climats semée,
Vous force à passer l'Ocean.
Que sa Cour est riche & brillante,
L'étranger, malgré son attente,
S'arrête interdit & surpris.
Mais quel est l'objet qu'il remarque ?
C'est la Majesté du Monarque,
Qui seule enchante les esprits.

Digitized by Google

Suivons ce Roy jusques au Temple,
Adorateur du Tout-puissant,
Au Roy des Rois qu'il y contemple ;
Il offre un cœur reconnoissant.
Quel respect ! quel profond silence !
Je suis frappé de la décence,
Qu'il fait regner dans le saint lieu ;
Des mortels le plus respectable,
Le plus grand, le plus redoutable,
Est le plus humble devant Dieu.

Ainsi pour la vertu qu'il aime,
Loüis signale son ardeur ;
Ainsi de sacré Diadême,
Brille en lui toute la splendeur.
Le François cherit sa presence,
Et son nom seul en son absence,
Chez l'ennemi porte l'effroi :
Fier conquerant, mais Prince aimable,
En lui lequel est préferable,
Ou le grand homme, ou le grand Roy.

Digitized by Google

Priere pour le Roy.

Puissant arbitre des Couronnes,
Nos vœux ne sont point superflus,
Le jeune Roy que tu nous donnes,
Va remplacer tant de vertus.
Qu'il vive, & dans son vaste Empire,
Que tout à sa gloire conspire,
Que tout seconde ses projets,
Grand Dieu, qu'une bonté sincere,
Soit en lui tout son caractere,
Son peuple est heureux pour jamais.

Cette Ode est de la composition de M. l'Abbé de Vaugency, Docteur de Sorbonne, Chanoine de la Cathedrale de Châlons en Champagne, de la Societé Litteraire, établie dans cette Ville depuis environ un an, composée de ce qu'il y a de personnes de merite & d'esprit.

De cette Societé est M. de la Touche, Chevalier de S. Lazare, Auteur des Devises, Emblêmes, Poësies, Decorations faites à Rheims pour le Sacre du Roy Loüis XV.

Digitized by Google

LETTRE de M..... sur une Medaille de Postume.

LA Medaille de Postume, dont je vous ai parlé, Monsieur, est de petit Bronze, & represente d'un côté la tête de ce Prince, ornée d'une Couronne Radiale, avec la Legende.

IMP. C. POSTVMVS P. E. AVG.

On voit au Revers une Femme debout, tenant de la main droite des balances, & de la gauche une corne d'abondance: autour est écrit.

C. C. A. A. COS. IIII.

Le Type de cette Medaille n'a rien de considerable, ni d'un côté, ni de l'autre. Je remarquerai seulement que celui du Revers est fort ordinaire pour representer l'équité, & qu'on le trouve dans Postume avec ces mots: MONETA. AVG, la Legende de la tête est commune: IMPERATOR. CAESAR PIUS. FELIX. AVGVSTVS. Pour celle du Revers elle ne se trouve ni dans Messabarbe, ni dans le Recüeil du Pere Banduri. Et voici comme je l'explique:

COLONIA. CLAVDIA. AVGVSTA. AGRIPPINENSIS. CONSVL. QVARTO.

Digitized by Google

ou la donnant, comme vous voyez, cette Medaille, la Ville de Cologne, appellée autrefois la Colonie Agripinienne, du nom d'Agripine, mere de Neron, & femme de l'Empereur Claude qui l'avoit fondée, en y envoyant des Veterans pour montrer, dit Tacite, (a) sa puissance aux nations Etrangeres, aussi qu'à Rome, à l'occasion de quoi je vous dirai que c'est la seule des Imperatrices, dont les Colonies, du moins celles dont il nous reste des Medailles, portent le nom.

Il n'est pas extraordinaire que la Ville de Cologne ait frapé des Medailles à l'honneur de Postume; ce Prince avant d'être Empereur, étant Gouverneur des Gaules, faisoit sa résidence dans cette Ville où demeuroit aussi Salonin que l'Empereur Gallien lui avoit confié. Après sa revolte, & qu'il eut été proclamé Empereur, en revenant de défaire quelques Barbares qui avoient passé le Rhin, il retourna dans (b) cette Ville, devant laquelle il mit le siege, & où il fit mourir Salonin, & Sylvain son Gouverneur, que les habitans lui remirent entre les mains, avec leur Ville, qu'on peut regarder comme la Capitale des Provinces qui obéissoient à ce Prince.

(a) Tacite, l. 12. c. 27.
(b) Zosime, l. 1.

Digitized by Google

Il y a sujet de s'étonner comment il ne nous reste pas un plus grand nombre de Medailles de Postume, qui fassent mention de cette Ville, vû qu'on en trouve communément, où il est fait mention de Villes bien moins considerables, comme de Duits, vis-à-vis de Cologne même, & de Westcapel en Hollande, dans les Medailles HERCVLI. DEVSONIENSI. HERCVLI. MACVSANO.

Dans l'explication du Revers de ma Medaille, les surnoms AVGVSTA & de CLAVDIA, que j'ai donné à Cologne, n'eut pas laissé de m'arrêter long-temps; le premier sur tout me paroissoit hors d'œuvre après ce que j'avois lû * dans plusieurs Antiquaires, qu'il n'y avoit que les Colonies dont Auguste avoit été ou le Fondateur ou le Restaurateur qui prissent le nom d'Auguste, & je voyois cette maxime suivie sous les autres Empereurs. La Colonie de Tyr, fondée par Septime Severe, se contente du surnom de SEPTIMA. La Ville d'Edesse en Mesopotamie, dont Caracalla avoit fait une Colonie est appellée seulement MARKIA. AVPHAIA. ANTONINIANA. sans qu'aucune des deux ait pris le nom d'Auguste. La fondation de Cologne est trop bien specifiée dans l'endroit de Tacite que j'ai

* Vaillant, Joubert, &c.

Digitized by Google

rapporté pour y trouver quelque rapport avec Auguſte r & quant au ſurnom de CLAVDIA, quelle apparence qu'une Princeſſe auſſi ambitieuſe que l'étoit Agrippine qui regardoit l'Empereur Claude comme ſon eſclave, eut voulu que le nom de ce Prince eut paru avec le ſien dans une occaſion où elle *vouloit faire paroître ſa puiſſance aux Nations étrangeres*! le nom de Claude du moins parmi *ces Nations étrangeres* ſe fut oppoſé au deſſein qu'elle avoit, & en eut plutôt appellée la Colonie, CLAVDIA qu'AGRIPPINENSIS.

Mais tout mon embarras a ceſſé à la vûë d'une inſcription qui ſe trouve à Benevent en Italie, & qu'a rapporté Gruter où Cologne eſt appellée, & CLAVDIA. & AVGVSTA. la voici.

M. MARIO. M. P.
STEL. TITIO. RVFINO.
COS
LEG. LEG. I MINER. P. F.
CVR. COL. CLAVDIA. AVG.
AGRIPPINENSIVM
PROCOS.

Je laiſſe le reſte de l'Inſcription comme inutile à mon deſſein.

Voilà comme vous voyez de ſçavans Antiquaires en défaut, & des eſpeces d'axiomes détruits Pour juſtifier au reſte l'Inſcription & la Medaille, il y a appa-

Digitized by Google

sence que les peuples de la Colonie Agrippine, trouvant dans leur fondatrice une arriere-petite-fille d'Auguste, eux chez qui la memoire de ce Prince étoit adorée, (a) & qui lui avoient fait bâtir un Autel; ces peuples, dis-je, n'ont pas hesité à prendre un titre qui leur étoit en même temps & si cher, & si glorieux; & pour le surnom de CLAVDIA, quelque chose que dise Tacite, ce n'avoit pût être que sous les ordres qu'Agrippine avoit fondé une Colonie; ce qui se prouve par les paroles du même Tacite, qui n'est pas toûjours d'accord avec lui-même. *Coloniani*, dit-il, en parlant de cette Princesse: *Deduci impetrat*; (b) ainsi Claude en devoit toûjours en quelque maniere être regardé comme le Fondateur, & la Colonie devoit porter son nom.

Au reste les Medailles de cette Colonie sont très-rares, je n'en connois que trois, les deux premieres rapportées par Goltzius, preuve assez équivoque de leur existence; la premiere de Claude, COL. AGRIPPINA. VBIOR. la seconde de Neron, AGRIPPINA. COL. le Comte Messabarbe rapporte la troisiéme qui est de Postume d'après Smetius, & le P.

(a) Tacite an. l. 1. c. 39. & 57.
(b) Luc 27.

Digitized by Google

Banduri l'a inserée dans son Recüeil parmi les Medailles de Bronze, dont on ignore le volume, elle est toute semblable à la mienne pour le Type, & pour la Legende de la tête: quant à celle du Revers, la voici, COL. CL. AGRIPPINA. COS. IIII. c'est à cette Medaille qui peut-être est la même que la mienne, celui qui l'a copiée ayant mis l'explication de la Legende pour la Legende même. C'est à cette Medaille, dis-je, que je suis redevable de l'explication de la mienne. J'oubliois à vous dire que la Medaille a été frappée en 267. qui est l'année du quatriéme Consulat de Postume. Si ces Consulats ne sont pas marquez dans les fastes, c'est que la coutume étoit de n'y écrire que les Consuls élûs à Rome, & que le Senat reconnoissoit. Je suis très-parfaitement, Monsieur, vôtre serviteur.

A Orleans le 14. Aoust 1723.

Nous prions l'Auteur de la Lettre de vouloir bien envoyer un dessein exact de la Medaille en question, & de citer le Cabinet où elle se trouve pour la satisfaction des Antiquaires, &c.

Digitized by Google

IDILLE sur une Absence.

LA jeune Florise est absente,
Pleurez, mes yeux, laissez-vous attendrir,
Je n'en rougirai point, le mal qui me tourmente,
Vient d'une cause trop charmante,
Pour craindre de le découvrir.
Tandis qu'en nos Vergers la fertile Pomone,
Répand ses utiles faveurs,
Tandis qu'aux avides Buveurs,
Bacchus promet le jus de la nouvelle Automne,
Lorsque tous les mortels heureux
Du fruit de leurs travaux vont goûter les doux charmes,
Destiné seul à répandre des larmes,
Je souffre ce qu'amour a de plus rigoureux.
La jeune Florise est absente,
Pleurez mes yeux, laissez-vous attendrir,
Je n'en rougirai point, le mal qui me tourmente,
Vient d'une cause trop charmante,

Digitized by Google

Pour craindre de le découvrir.
Floriſe cependant eſt ſincere & fidele,
Elle ſçait aimer : mais, helas !
L'amour quand le devoir l'appelle,
N'eut jamais droit de retenir ſes pas.
Lorſqu'une heureuſe ſimpathie,
Forma l'union de nos cœurs,
La barbare raiſon ſe mit de la partie,
Source de toutes mes douleurs.
Raiſon à me nuire conſtante,
Quels maux ne fais-tu point ſouffrir ?
La jeune Floriſe eſt abſente,
Pleurez, mes yeux, laiſſez-vous attendrir.
Le mal cruel qui me tourmente,
N'eſt point un mal dont je puiſſe guerir.
Mais quoi ! dois-je traiter la Raiſon de barbare,
Elle dont le flambeau daigna bien m'éclairer,
Quand je connus cette vertu ſi rare,
Que tout mortel doit admirer.
N'accuſons que le ſort du malheur qui me preſſe,
Déſormais à tes loix je veux être ſoumis,
Raiſon, toi qui conduit mon aimable maîtreſſe,
Chez une auſſi charmante hôteſſe,

Digitized by Google

Tu n'auras jamais d'ennemis.
Mais ne viens point à ma mélancolie,
T'opposer par de vains discours,
Elle me plaît, soit sagesse ou folie,
Je veux l'entretenir toûjours.
Et quoi ! ma Floriſe eſt abſente,
Et mes larmes pourroient tarir,
Ainſi que mon amour, ma douleur eſt conſtante;
Pleurez, mes yeux, laiſſez-vous attendrir,
Pleurez, le mal qui me tourmente
N'eſt point un mal dont je puiſſe guerir.

LETTRE écrite de Montpellier, ſur une inondation extraordinaire, arrivée dans le bas Languedoc, au mois d'Octobre dernier.

JE vous écris, Monſieur, encore tout conſterné du triſte évenement dont vous me priez de vous marquer les principales circonſtances. La pluye commença de tomber ici abondamment le premier jour du mois d'Octobre dernier, & continua juſqu'au 9. avec la même force, & un débordement general de

Digitized by Google

toutes les Rivieres & des Ruiſſeaux circonvoiſins ; enſorte que l'eau entroit par les fenêtres & par les cheminées des maiſons les mieux fermées, ce qui cauſa une inondation generale. Le Faubourg de Montpellier, fut totalement entraîné, & quantité de Tanneurs, qui y ont leurs Manufactures, y périrent. La petite Riviere qui traverſe ce Fauxbourg, ſe déborda tellement, qu'elle entra bien avant dans le Ville, & monta juſqu'au dernier degré du Portail de l'Egliſe des Religieuſes de ſainte Marie. Les Troupeaux nombreux, qui paiſſoient, ſelon la coûtume, dans la grande Prairie auprès de la Ville, furent entraînez par le torrent avec preſque tous les Bergers. Les Eſcluſes du Canal de Lates en furent renverſées, auſſi bien que la Chauſſée du Pont Juvenal. Les Marchands de laine de Montpellier ont fait en cet endroit une perte de 5. ou 600. mille livres, les eaux ayant entraîné toutes les laines qui étoient étenduës ſur un grand Pré, voiſin du Pont Juvenal. La maiſon des Dlles. de Rouſſel, quoique ſituée ſur la hauteur de la Canourgue, promenade de Montpellier, & rebâtie depuis peu, a été abîmée, l'eau ayant rempli les caves & endommagé les fondemens ; ſix perſonnes

Digitized by Google

furent écrasées & submergées tout à la fois sous les ruines.

Toutes les Campagnes voisines n'étoient qu'une Mer orageuse : on ne pouvoit aller qu'en bateau dans les ruës des Villes de Lunel & de Somieres, par le débordement de la Riviere, dont tous les Moulins ont été entraînez. L'eau causa le même ravage dans tous les Villages & Hameaux d'alentour. Voici cependant un fait, & tout ensemble un bonheur bien singulier, arrivé dans le Village de Claret. Le Meûnier se voyant tout-à-coup & de toutes parts investi par les ondes, proposa à sa femme de se sauver à la nâge; il la fit étendre sur son dos, lui recommandant de le serrer étroitement, & de n'avoir point de peur; il prit en même-temps avec ses dents un enfant de trois mois, par le maillot; & nonobstant ce double fardeau, il eut le bonheur d'arriver sain & sauf à un rivage élevé; mais la frayeur & le froid ayant saisi la femme, elle tomba en foiblesse; alors le Meûnier se remit dans l'eau & alla chercher une bouteille d'eau de vie qu'il avoit laissée dans la maison abandonnée. A peine eut-il pris la bouteille, que la maison & le moulin furent abîmez. Il vint au secours de sa femme, qu'il fortifia par le moyen de l'eau de vie. Je vous assure,

Digitized by Google

Monsieur, que ce trait des plus hardis & des plus genereux est vrai dans toutes ses circonstances, & qu'il fait encore icy l'admiration de tout le monde.

Cette inondation a encore causé de grands ravages du côté d'Aigues-Mortes, & sur tout au Salin de Pequés, l'un des plus grands du Royaume, par la prodigieuse quantité de sel qui y a été perdu, sans compter le terrain des Salines, presque entierement engravé, ce qui fait un tort immense, non-seulement aux Proprietaires, mais à toute la Province de Languedoc, qui tiroit de-là le meilleur Sel pour son usage.

L'impetuosité des torrens a été si grande, qu'elle a entierement renversé les Ponts de la Verune, de saint Jean de Vedas, de Ville-neuve, de Maguelone, de Pesenas, de Montagnac, d'Aniane, de S. Guillain le Desert, & d'Agdes. Celui de Lunel n'a pas été abbatu comme on l'avoit d'abord dit.

Le Canal de communication des deux Mers, par la Province de Languedoc, commence, comme l'on sçait, à la Ville d'Agdes, dont le Port est l'Entrepôt des Marchandises qu'on veut transporter d'Agdes à Toulouse, & aux autres Villes du haut Languedoc, & de la Guyenne jusqu'à Bordeaux. Toutes les Marchan-

Digitized by Google

diſes qui ſe trouverent dans cet Entrepôt furent emportées par ce déluge, qui prit en quelque maniere ſa naiſſance en ce Port-là, où la Mer ſembloit, pour ainſi dire, tomber du Ciel en terre, les nuées s'étant crevées à cette hauteur. Ces Marchandiſes conſiſtant principalement, en Vins, Bleds, Huiles, ſont eſtimées environ deux millions.

Les autres Rivieres qui ont débordé en même-temps, depuis Beziers juſqu'à Niſmes, ont auſſi cauſé de grands ravages, particulierement celle qu'on nomme le Heran, dont toutes les Prairies voiſines ne ſont plus qu'une Greve ſterile; il ne reſte plus ſur ſes bords que huit à dix arbres, d'une infinité qu'il y en avoit, & qui formoient un ſpectacle champêtre, des plus agréables; deſorte que ces bords ſont à preſent tout ruinez & d'une nudité affreuſe.

On a obſervé que l'eau de la plûpart de ces Rivieres débordées, eſt montée plus haut qu'elle n'a jamais fait, de 22. Palmes: Palme eſt une meſure du pays, qui fait la cinquiéme partie de l'aune de Paris. La Riviere du Lez en particulier eſt montée de douze pieds plus haut qu'en l'année 1465. époque de la plus grande inondation, dont les Archives de la Province faſſent mention.

Digitized by Google

Il faudroit un volume entier pour faire un détail exact des degâts horribles que celle-cy a causé. Un Voiturier qui conduisoit douze Mulets chargez d'Huile, en fut la derniere victime, ses Mulets avec leur charge périrent aussi. On croit enfin que dix ou douze millions répareroient à peine les dommages de cette inondation, laquelle a déraciné une grande quantité d'Oliviers, ce qui a ruiné beaucoup de Particuliers, &c. Je suis, Monsieur, &c.

STANCES.

SUr une jeune & très aimable personne qui a été attaquée de la petite verole, & qui a essuyé cet accident fâcheux avec une fermeté peu ordinaire dans le beau sexe, toûjours allarmé d'une maladie qui diminuë très-souvent le pouvoir de ses charmes. Ces Stances peuvent se chanter sur un air très-connu & aisé à trouver. Le fameux Chansonier Belot s'en est servi avec un succès brillant. *A la jeune Iris.*

Un mal affreux qui chez les Belles,
Inspire des terreurs mortelles,

Digitized by Google

Vous attaque ſans vous troubler:
Quel héroïque caractere !
Ce mal ne peut vous ébranler,
Lorſqu'il fait trembler tout Cithere.

Votre danger qui nous tourmente,
Loin de vous cauſer l'épouvante,
Vous fait lâcher cent mots plaiſans ;
Vous offrez un Spectacle unique,
Dans une Beauté de qui nze ans,
On trouve l'Ame d'un Stoique.

D'un poiſon qui ſouvent outrage
Le plus adorable viſage,
Vous ne redoutez point les traits :
De quoi s'aviſe, je vous prie,
Votre tête pleine d'attraits,
De loger la Philoſophie ?

L'Amour tremblant pour ſon empire,
Auprès de votre lit ſoupire,
Et l'on penſeroit aujourd'hui,
Quand vous riez de ſes allarmes ;

Digitized by Google

Que la perte n'eſt que pour lui,
S'il vous demeure moins de charmes.

Que c'eſt à tort qu'il s'inquiette !
Votre beauté toûjours parfaite,
Au noir venin ne cede pas :
Qu'Amour ſe livre à l'eſperance,
Vous ne perdrez point vos appas,
Il ne perdra point ſa puiſſance.

Dans un temps où les plus aimables
Deviennent toûjours effroyables,
Votre air eſt encore aſſaſſin ;
Vous lancez les plus vives flames,
Quoique ſoumiſe au Medecin,
Vous aſſujettiſſez nos ames.

Loin que des ſupports d'Hipocrate,
Le lugubre aſpect vous abatte,
Les graces forment votre Cour :
Votre agrément toûjours nous frappe ;
Ah ! chez vous ſeule on voit l'Amour
Se mêler avec Eſculape.

Digitized by Google

Mais, quoi ! d'une santé si chere,
Le retour pour lui necessaire,
Enchante l'enfant de Cipris ;
Dans ce jour heureux, salutaire,
Je répons du plaisir du fils,
Et non de celui de la mere.

Il faut par tout qu'on solemnise
Ce jour, quoique Venus en dise,
Dieu de Paphos ne crains plus rien,
Dieu d'Hélicon, fait des Balades,
La jeune Iris se porte bien,
Que de cœurs vont être malades.

Digitized by Google

LETTRE à M^r. l'Abbé de Vertot, de l'Academie des Inſcriptions & Belles Lettres, touchant un Manuſcrit, juſqu'ici inconnu, de l'Abbaye de ſaint Victor de Paris, qui contient l'Hiſtoire des premiers Ducs de Normandie, par Guillaume Moine de Jumieges, ſans aucune des interpolations ou additions qui ſe trouvent dans les Editions que Camden & Ducheſne ont données de cette Hiſtoire.

VOus me ſçaurez, ſans doute, gré, Monſieur, de vous apprendre la découverte d'un Manuſcrit de l'Hiſtoire de Guillaume de Jumieges, qui eſt la preuve complette de ce que nous avons dit l'un & l'autre de l'Hiſtoire imprimée de cet ancien Ecrivain, en deffendant le droit de nos Ducs de Normandie ſur la Bretagne, contre le R. P. Lobineau.

Il s'agit avec lui de ſçavoir, ſi la mouvance de ce dernier païs, ne fut pas donnée à ces Princes, & ſi les Ducs de Bretagne ne leur en ont pas fait hommage, comme tant d'Auteurs l'ont aſſûré, ſans qu'aucun autre l'ait nié.

Le ſçavant Benedictin rejette toutes

Digitized by Google

nos preuves, à l'égard de la donation, parce qu'elles n'ont, dit-il, pour fondement que l'Hiſtoire des Ducs de Normandie de Dudon, laquelle eſt auſſi peu croyable que la *Theogonie d'Héſiode*, tant elle eſt fabuleuſe ; outre que cet Ecrivain étoit déja aſſez éloigné du temps en queſtion : & il ne reconnoît les hommages que depuis celui, que Geofroy Duc de Bretagne rendit en 1169. à Henry le jeune, Duc de Normandie, ſon frere aîné, par ordre de Henri II. Roy d'Angleterre leur pere, & qu'il renouvella à Angers en 1182. ſoit, ajoûte-t-il, qu'il *ne fût pas inſtruit de tous ſes droits, ou qu'il ne trouvât pas qu'il fût temps de les faire valoir.* (*a*)

Nous lui repreſentons qu'à s'en tenir à ſon principe, il doit donc au moins nous paſſer encore deux autres hommages plus anciens, puiſqu'ils ſont auſſi atteſtés par des Auteurs contemporains ; ce qui donne une grande vrai-ſemblance à ceux dont Dudon fait mention. L'un de ces hommages eſt celui que le Duc Alain *Fergent* fit ſi volontairement à notre Duc Henry I. Roy d'Angleter-

(*a*) Voyez la nouvelle Hiſtoire de Bretagne, tom. 1 pag. 155. 166. & tom. 2. pag. 78. comme auſſi la Réponſe du P. Lobineau, au Traité de la mouvance de Bretagne. pag. 222.

Digitized by Google

re, qui donnoit une de ſes filles naturelles en mariage à Conan, fils du même Alain, & dont parle Orderic, à l'occaſion du traité que ce Monarque conclut à Giſors en 1113. avec Loüis le Gros, Roy de France, qui lui ceda alors la Bretagne entiere (a) Et l'autre hommage eſt celui que le Duc Alain *Ruibriz* ne fit que malgré lui à nôtre Duc Robert II. vers l'an 1030. dans l'Abbaye du Mont S. Michel, en preſence de Robert de Normandie, Archevêque de Roüen, leur oncle, qui n'avoit obtenu pour lui la paix de ce Prince qu'à une telle condition, ainſi qu'il eſt rapporté par Guillaume de Jumieges. (b)

(a) *Ambo itaque Reges in ultima Martii hebdomada Giſortis convenerunt, & ex utraque parte jurata pace cum magno multorum gaudio amoris vinculo complexati ſunt. Tunc Ludovicus Henrico Belliſmum & Cenomanenſium Comitatum totamque conceſſit Britanniam.* Fergannus etenim Britonum Princeps homo Regis jam factus fuerat, *Rex autem Conano filio ejus filiam ſuam ſponderat.* Ord. p. 841.

(b) Voici ſes paroles tirées du manuſcrit même de S. Victor, Livre VI. *Britannorum quoque Comes Alanus protervia faſtu elatus à Roberti Ducis ſervitio ſe ſurripere pertinaciter eſt aggreſſus, &c.*

Sumens eum Praſul ſuæ interpoſita fide ad Sancti Michaelis Montem adduxit, ad clementiam ſi quidem Ducis illum invadere diſ-

Cet adversaire pressé par des autoritez si formelles, n'a pas trouvé d'autre moyen pour s'en débarasser, que d'avoüer que l'*opinion, que la mouvance de la Bretagne eut été autrefois cedee aux Ducs de Normandie, quoique fondée sur une erreur, s'établissoit peu à peu, & que ces Ducs devenus Rois d'Angleterre étoient encore plus en état de faire valoir leurs prétentions*; ce qui fit que Loüis ceda à Henry cette mouvance par le traité que nous alleguons, mais neanmoins que l'hommage de *Fergent*, qui ne se trouve en aucun autre Historien qu'Orderic, paroît douteux, *& qu'il seroit même faux, s'il falloit l'entendre de l'an 1113. puisque Fergent avoit abdiqué le Duché dès l'année precedente.* C'est dans la réponse qu'il a faite sous le nom d'un ami, page 221. A l'égard du témoignage de Guillaume de Jumieges pour l'hommage forcé d'Alain *Ruibriz*, il remarque page 214. de la même Réponse *qu'il n'y a pas d'apparence que cet Auteur fut déja au monde l'an 1029. qui est la datte de ce démêlé, puisqu'il écrivoit l'Histoire de*

ponentis. Quorum pracordia nimium rigida, propitiante Christo, ilicò ad quietem composuit, ut omni dissentionum motu sedato, serena eos uniret concordia. Alanum in servitio Ducis pacta fidelitate supplicem omninò complicans.

Digitized by Google

Henry I. Roy d'Angleterre en 1137. & qu'ainſi ce n'eſt que par oüi dire qu'il rapporte ce fait.

Mais une ſemblable réponſe n'étant qu'une défaite, nous lui demandons ſur le premier de ces Auteurs, pourquoi il lui plaît d'ajoûter plutôt foi à Orderic ? quand il dit ſeul que la mouvance de la Bretagne entiere fut accordée par le traité de Giſors au Roy Henry, que lorſqu'il dit ſeul, que *Fergent* avoit dès auparavant fait hommage à ce Monarque ; car il n'eſt pas aiſé de trouver de raiſon ſolide d'une telle difference : & ſur le ſecond Auteur, nous lui diſons qu'il ne peut encore être à ſçavoir, puiſque le fait ſaute aux yeux des moins éclairez, que l'Hiſtoire de Guillaume de Jumieges a été continuée par un Ecrivain aſſez poſterieur, que Chiflet conjecture avoir été Moine du Bec par ſon attention particuliere à faire connoître cette celebre Abbaye.

Nous croyons encore qu'il a appris comme nous d'Orderic, que cette Hiſtoire ne paſſoit point la bataille de Senlac, qui en 1066. donna à Guillaume le *Bâtard*, Duc de Normandie, la Couronne d'Angleterre avec le glorieux ſurnom de *Conquerant*, & que ce fut enſuite de ce grand évenement que l'Au-

Digitized by Google

teur la dédia à ce Monarque par une Epitre qui eſt encore au devant de ſon ouvrage, laquelle il cite lui-même. (*a*) Nous prétendons de plus qu'il a auſſi lû comme nous l'endroit de cette Hiſtoire, où Guillaume de Jumieges aſſure, qu'il ne diſoit rien des ſucceſſeurs du Duc Richard II. mort en 1026. qu'il *n'eut vû de ſes yeux, ou qu'il n'eut appris de perſonnes trés-dignes de foi, ces Princes ayant fleuri de ſon temps*; (*b*) qui eſt ce qu'on trouve à l'entrée du Livre VI. & en partie dans l'Epitre préliminaire à Guillaume le Conquerant, dont cet adverſaire ſe prevaut dans ſa Réponſe, page 194. Il en rapporte ces mots. *Principium namque narrationis uſque ad Richardum II. è Dudonis periti viri Hiſtoria collegi*, & pourroit-il n'avoir point remarqué auſſi ceux qui ſuivent immédia-

(*a*) *Guillelmus quoque cognomento* Calculus *Gemeticenſis Monachus... poſt certamen Senlaceium narrationem ſuam conſummavit, Guillelmo que Regi ſubtiliſſimo ſua gentis obtulit. Ord. p.* 618.

(*b*) *Hactanus clariſſimis precedentium Normanorum Ducum geſtis in elimato ſtili nitore in propatulum expreſſis conſequens videtur, ut, qui floruerunt ætate noſtri temporis, in hujus ſtadio Gymnaſii opportunum obtineant locum ſtationis, quorum actus partim intuitu, partim veracium comperimus relatu. G. Gemet l.* VI. c. 1.

tement ? *Reliqua vero quæ partim relatu plurimorum ad corroborandam fidem æquè idoneorum annis & rerum experimentis, partim certissimo indice, proprio visu didici.*

Enfin il est clair qu'il a encore vû comme nous que Guillaume de Jumieges ne pouvoit être l'Auteur qui écrivoit l'Histoire de Henri I. Roi d'Angleterre en 1137. puisqu'il cite aussi dans sa Réponse, pag. 195. ce qu'Orderic dit, que ce premier Ecrivain avoit abregé l'Histoire de Dudon des *trois Premiers Ducs* de Normandie, Rollon, ou autrement Robert I. Guillaume *Longue espée*, & Richard I. & qu'il avoit composé avec la même brieveté celle *des quatre Ducs suivants*, Richard II. Richard III. Robert II, & Guillaume le Conquerant, ce qui exclut nonseulement Henri I. mais encore Robert III. son predecesseur. *Actus trium Ducum Dudo... eloquenter enarravit... quem Guillelmus... Gemeticensis... eleganter abbreviavit, & de quatuor Ducibus, qui successerunt, breviter & diserte res propalavit. Ord.* p. 458. Or c'est là ce qui semble ne laisser aucun subterfuge au nouvel Historien de Bretagne.

Cependant, Monsieur, comme ses Confreres assurent qu'il est toûjours dans le dessein de repliquer, pour tâcher de

Digitized by Google

vous ôter l'avantage que vous avez sur lui par votre dernier Ouvrage *sur la dépendance des Bretons*; & qu'il l'executera après que l'édition de l'Histoire de la Ville de Paris, qui l'occupe si utilement pour le public, sera achevée, il cherchera peut-être, malgré nos preuves, à rendre encore incertain l'hommage particulier du Duc Alain *Ruibriz*, en soûtenant qu'il peut être seulement une des additions du Continuateur de Guillaume de Jumieges, qui y a même inseré d'autres faits plus anciens que celui-la. Mais alors vous lui feriez bientôt abandonner encore ce dernier retranchement par le moyen du Manuscrit nouvellement découvert, qui est sans aucune interpolation, & dans lequel pourtant on trouve aussi l'hommage de cet Alain, l'Epitre dédicatoire au Roy Guillaume, & l'endroit où l'Auteur se dit contemporain des Ducs successeurs de Richard II. Après cela il ne lui restera donc plus & à tous les autres Bretons, que la liberté de continuer toûjours, si bon leur semble, pour leur consolation, à se plaindre de la violence de nos Ducs de Normandie à l'égard de leurs Princes, qu'ils contraignoient de la sorte à subir leur joug par la force des Armes: & c'est en quoi ils n'auroient qu'à se joindre aux peuples d'Angleterre, de Poüille &

Digitized by Google

de Sicile, que les Normands avoint pareillement soumis à leurs loix, si ce n'est que ceux-ci regardent encore à present comme un bonheur pour eux, d'avoir été autrefois sous leur domination, tant elle leur fût salutaire. (*a*)

Au reste ce qui m'a donné occasion de déterrer ce Manuscrit est une priere qu'on m'a faite, de voir s'il n'y auroit point dans Paris de Manuscrits des Historiens des Normands de Duchêne, dont le recueil est devenu si rare & qu'on veut par cette raison réimprimer à Roüen, car on souhaiteroit pouvoir avec leur secours rétablir dans la nouvelle édition, ce qui est défectueux dans l'ancienne. Plein de bonne volonté pour le succès d'un dessein si utile, j'ai visité les Bibliotheques les plus riches en cette sorte de tresors, & c'est dans celle de saint Victor que j'ai trouvé le Manuscrit dont je parle, que M. Boucher, Bibliothequaire de cette Royale Abbaye, m'a fort obligeamment communiqué. Il est cotté 819. & est d'environ 450. ans. J'en ai vû encore un autre cotté 419. qui

Voyez ce qu'ont dit là-dessus Camden, dans sa Description de la grande Bretagne, après Guillaume de Malmesburi & Prosper Fazele dans son Histoire de Sicile, dont les passages ont été rapportez dans la Dissertation sur la mouvance de la Bretagne. pag. 148. & 149.

Digitized by Google

est au plus de 200. ans. Mais toutes les additions, qui sont dans l'Histoire imprimée de l'Auteur, s'y rencontrent, & elles sont aussi dans trois Manuscrits de la Bibliotheque du Roy, dont le plus ancien n'a pas 300. ans.

J'avouë que je n'eûs pas peu de joye quand je reconnûs, que le premier de tous ces Manuscrits contenoit l'Histoire pure de Guillaume de Jumieges, que nous souhaittions tant, nous autres Normands, de pouvoir découvrir. Et il me parut assez étonnant qu'il eût échappé au sçavant Duchêne, lorsqu'il fit imprimer cette Histoire à Paris en 1619. lui qui étoit si fort à portée pour le trouver, & d'ailleurs si ardent pour de telles recherches; car il marque qu'il avoit eu soin de comparer l'édition de Camden avec les Manuscrits qu'il avoit connûs.

Le P. le Long a observé dans son excellente Bibliotheque Historique de France, N. 14658. que la continuation de la même Histoire s'est faite à deux fois. « Que » d'abord on la conduisit jusqu'à la mort » de Guillaume le Conquerant, arrivée en » 1082. (*lisez* 1087) & qu'ensuite on la » poussa jusqu'à la proclamation d'Etienne » successeur de Henri I. en 1137. (*a*) sur

(*a*) Cette proclamation de 1137. fut seulement pour la Normandie, car à l'égard de l'Angleterre

Digitized by Google

quoi il cite un mémoire qu'il dit que je lui ai fourni. Mais il faut que ce sçavant ami, dont je regrette toûjours très vivement la perte, ait joint quelqu'autre mémoire au mien; car ce n'a jamais été là mon sentiment, & je ne vois même rien dans cette continuation, qui porte à penser qu'elle vienne de differens Auteurs, ce dont j'avertis le même ami, quand j'eus lû cet endroit de sa Bibliotheque.

En effet, il m'a au contraire toûjours paru qu'elle venoit d'un seul Ecrivain, & c'est ce que je crois aussi des interpolations qu'on a fourrées dans le corps de l'Histoire, à l'exception de quelques-unes qui semblent venir d'un Auteur plus ancien. (a) Guillaume de Jumieges l'a finie au chapitre 42. du livre 7. imprimé, où il rapporte la Bataille de Senlac de l'an 1066. & dès le chapitre suivant le Con-

Etienne avoit été couronné Roi dès le 26. Decembre 1135.

(a) On parle, par exemple, au Livre 6. ch. 9. de S. Anselme, comme mort, & au livre 7. ch. 21. comme étant encore vivant; ces 2. chapitres sont également ajoûtez, ainsi ou ils sont de deux Auteurs, ou il faut supposer que l'Auteur du 9 avoit pris le 12 sans y rien changer, dans quelque chronique ou mémoire fait du temps de S. Anselme & il est vrai que les interpolateurs des livres étoient alors assez peu sur leurs gardes, pour ne pas tomber en contradiction avec eux mêmes, ce qui les fait souvent reconnoître.

Digitized by Google

tinuateur parle de Robert *Guiſchard*, & d'autres Seigneurs Normands, établis en Italie juſqu'à Roger II. qu'il remarque avoir été créé Roi de Sicile par l'Antipape Pierre de Leon, (qui lui fit en même temps épouſer ſa ſœur.) Il ajoûte que ce Prince avoit vêcu près de huit ans avec ce faux ſouverain Pontife & c'eſt ce qui va juſqu'en 1138. celui-ci qui mourut en cette année, n'ayant été élu qu'en 1130. Au 44^e. chapitre, qui eſt le dernier du livre, il rapporte ſeulement la mort & les obſeques de Guillaume le Conquerant, & il déclare que c'eſt pour abreger qu'il ne dit rien des actions de ce Prince depuis ſon Regne en Angleterre, ce qui montre qu'il n'avoit pas eû deſſein de continuer l'Hiſtoire de Guillaume de Jumieges par rapport à ce Monarque. Or le 8^e. livre qui contient le reſte de la continuation de cette Hiſtoire, ne paſſant pas l'an 1137. où ſeroit la raiſon de ne le pas attribuer auſſi à l'Auteur des deux derniers Chapitres du livre precedent, qui ſont la premiere partie de cette continuation, & qui vont juſqu'en 1138.

Bien plus il eſt manifeſte qu'on a voulu mettre une telle liaiſon entre cette Hiſtoire & ce qu'on y ajoûtoit, que le tout parut être de Guillaume de Jumie-

Digitized by Google

ges; car n'eſt-ce pas là ce qui eſt ſenſible dans le 21e. Chapitre du 7e. livre, où on promet de faire encore un autre livre pour y donner auſſi l'Hiſtoire de Henri I. mort ſeulement en 1135. Guillaume de Jumieges, à l'occaſion du mariage de Guillaume le Conquerant avec Matilde de Flandres, ſe contente d'obſerver dans le Manuſcrit, » que ce Prince eut dans la ſuite pluſieurs fils & filles, » & que Robert qui étoit l'aîné, lui avoit » ſuccedé pour le Duché dès ſon vivant, » qu'il prioit Dieu qu'il le pût gouverner » pendant de longues années, & que s'il » vivoit auſſi de ſon côté, il parleroit plus » amplement de lui dans ſon lieu : (a) » mais ſon continuateur à jugé plus à propos de lui faire dire en détail, que de ce » mariage de Guillaume avec Matilde, il » ſortit quatre fils, ſçavoir, Robert, Guillaume, Richard & Henri, que Robert tint » quelque temps le Duché après ſon pere, » que Guillaume poſſeda 13. ans le Royaume d'Angleterre, que Richard mourut » jeune, & que Henri ſucceda enfin à

(a) *De qua* (Matildi Guillelmus) *ſuccedentibus annorum* (lege *annis* vel adde *curriculis*) *filios filiaſque genuit, ex quibus poſtmodùm in Ducatu Genitori Robertus ſucceſſit functus honore patris, & utinam tempore longo: de quo, ſi vita comes fuerit, plenius à nobis dictabitur in locis.*

Digitized by Google

» ſes freres, tant au Roy qu'au Duc. » Que Guillaume eut auſſi quatre filles, » & qu'avec l'aide de Dieu, il traiteroit » de tous ces Princes & de toutes ces » Princeſſes dans le livre ſuivant, qu'il » deſtinoit pour l'Hiſtoire du Regne glo- » rieux de Henri. (*a*)

On voit auſſi, par cet exemple, quelle liberté ce Continuateur s'eſt donnée dans ce qu'il a ajoûté au texte de l'Hiſtoire. On ſçait par Oderic, pages 509. & 545. que Guillaume le Bâtard ſe préparant à la conquête de l'Angleterre, déclara Robert ſon fils aîné ſon ſucceſſeur au Duché de Normandie, qu'il le lui confirma encore dans une maladie, qu'il obligea même les grands Vaſſaux de ce Duché à lui faire hommage; & que retournant en Angleterre en 1067. il laiſſa la Reine ſa femme & ce jeune Prince pour gouverner les Païs avec le ſecours de ſages Conſeillers qu'il leur donna.

C'eſt ſeulement de cette ſucceſſion de

(*a*) *Genuit autem ex ea procedenti tempore filios quatuor Robertum, qui poſt cum Ducatum Normania aliquandiu tenuit & Guillelmum, qui Regnum Anglia 13. annis prafuit, & Richardum, qui juvenis deceſſit, & Henricum, qui fratribus omnibus tam Regi quam Duci ſucceſſit, & filias quatuor, de quibus omnibus tam viris quam feminis liber ſubſequens, qui de geſtis nobiliſſimi Regis Henrici inſcribetur pro modulo noſtro, deo juvante, pertractabit. G. Gemet. l. 7. c. 21.*

Digitized by Google

Robert au Duché de Normandie du vivant de son pere, dont Guillaume de Jumieges pouvoit parler, écrivant en ce temps-là même, comme je le prouverai encore plus clairement à la fin de cette Lettre. Mais le continuateur a crû le pouvoir vieillir tout à coup de 70. ans pour lui faire raconter aussi quel fut le sort des freres de Robert, dont cet Historien ne faisoit aucune mention particuliere, & entre lesquels Henry qui ne naquit qu'en 1168. n'étoit pas encore au monde, quand cet aîné fut associé au Duché. Aussi est-ce pour couvrir ces sortes d'additions que le Lecteur est assez souvent averti qu'on lui en raporte les faits par anticipation. *Hæc*, y dit-on, *per anticipationem dicta sufficiant. His per anticipationem dictis ad ordinem Historiæ redeamus. His per anticipationem breviter intimatis, &c.* Voyez le Livre 6. c. 9. & le Livre 7. c. 26. 38. 44.

Cependant, Monsieur, c'est là ce qui ne vous surprendra pas, car Guillaume de Jumieges n'est pas le seul Historien, qui ait été traité de cette maniere, & vous sçavez qu'entr'autres Aimoin de Fleury-sur-Loire, beaucoup plus fameux que lui, a eu une destinée toute semblable. Si un présumé Moine du Bec a interpolé l'Histoire de celui-là, & y a ajoûté un Livre:

Digitized by Google

un Moine de S. Germain Deſprez n'a-t'il pas également, & preſque au même temps interpolé l'Hiſtoire de celui-ci, & ne l'a-t'il pas auſſi augmentée d'un Livre qui finit en 1165. Tous deux ont voulu que leurs additions paſſaſſent pour être des premiers Auteurs, dont ils amplifioient les ouvrages, & tous deux y ont inſeré ce qui regardoit leurs Monaſteres. Tous deux n'ont auſſi impoſé au public que dans des ſiecles groſſiers, & tous deux ont été convaincus de fraude, dès que le lecteur eſt devenu critique. Enfin comme le Manuſcrit de l'Abbaye de Fleury, & quelques autres qui ſont connus dès le commencement du ſeiziéme ſiecle, & ſur leſquels Ducheſne a donné ſon édition de l'Hiſtoire d'Aimoin, ont mis les ſçavans en état de démêler dans les autres éditions ce qui n'eſt point de cet Auteur; le Manuſcrit de l'Abbaye de S. Victor leur va donner auſſi la même ſatisfaction pour l'Hiſtoire de Guillaume de Jumieges, par la nouvelle édition qu'on leur prepare, où l'on ne manquera pas de le ſuivre. Ainſi le mal ſera abſolument reparé. La confuſion que ces deux continuateurs ont jettée dans l'une & dans l'autre Hiſtoire par leurs interpolations, n'embaraſſera plus perſonne, & on leur ſera du moins encore redeva-

Digitized by Google

ble de la connoissance de certains faits qu'on ne trouve que dans leurs additions.

Le celebre P. Labbe fit imprimer en 1660. à la fin du deuxiéme tome de ses Dissertations sur les Auteurs Ecclesiastiques, son jugement sur les interpolations de l'Histoire d'Aimoin, qu'il a separées du texte avec beaucoup d'exactitude pour les restituer au Moine de S. Germain Desprez; mais je ne ferois, Monsieur, que vous ennuyer, si j'entreprenois de discuter ici pareillement toutes les interpolations de l'Histoire de Guillaume de Jumieges, pour les rendre aussi au présumé Moine du Bec, à qui elles appartiennent, & vous les connoîtrez suffisamment par l'idée generale que je vais vous en donner.

L'Interpolateur a ajoûté dans le premier Livre le deuxiéme Chapitre, où il décrit après Dudon le pays dont les Normands étoient originaires, & dans le deuxiéme Livre les 8. premiers chapitres à peu de chose près, & le dix-neuviéme qu'il a aussi tirez de Dudon, & qui ne contiennent que quelques actions des mêmes Normands, lesquelles s'étoient passées avant qu'ils descendissent par la Seine en France avec Rollon. Mais d'autre part il a retranché du neuviéme chapitre les paroles suivantes, où Guillaume

Digitized by Google

de Jumieges dit que lorſqu'ils furent arrivez à Roüen, cette Ville leur parut propre pour être la Capitale de l'Etat qu'ils vouloient former dans le Royaume; qu'ils élûrent au ſort un d'entre eux, nommé Rollon pour être leur Seigneur & le Prince de leur Milice, & qu'ils lui firent ſerment de fidelité. *Unum ex ſemetipſis nomine Rollonem ſorte eligentes, quem ſibi Dominum, Militiæque ſuæ Principem pacta ei fidelitate perficiunt.*

Apparemment que l'Interpolateur a rejetté cet endroit comme abſolument faux, à cauſe qu'il n'eſt pas à croire que Rollon ne fut pas le chef de ces Normands, dès qu'il partit avec eux de leur commune patrie. Mais c'eſt ce qui ne devoit pas empêcher cette nouvelle élection, & il eſt fort vrai-ſemblable, que Guillaume de Jumieges l'a ſeulement avancée, & qu'elle ne ſe fit qu'après que les Normands ſe virent aſſurez de conſerver le pays dont ils s'étoient emparez. N'étoit-il pas alors naturel qu'ils fiſſent un nouveau traité avec leur General, tant pour partager ce pays avec lui, que pour l'en reconnoître le Seigneur dominant, & lui faire hommage de leurs portions; car Charles le Simple ne le ceda pas à lui ſeul, mais à *lui & à ſes Comtes*, à condition d'aider à défendre le Royau-

Digitized by Google

me. C'eſt ce que ce Monarque témoigne lui-même expreſſement dans une Chartre, où il uniſſoit l'Abbaye de la *Croix-Saint-Leufroy* à celle de S. Germain des Prez, en en exceptant la partie qu'il avoit déja donnée à ces étrangers : *Præter partem ipſius Abbatiæ, quam annuimus Normannis Sequanenſibus videlicet Rolloni ſuiſque Comitibus pro tutela Regni.* Cette Chartre ſe trouve dans l'Aimoin interpolé page 350.

Les Normands n'étoient point proprement les ſujets de Rollon avant que ce Monarque leur eut abandonné leur conquête, & il n'avoit d'autre autorité ſur eux, que celle qu'ils avoient bien voulu lui accorder pour le ſuccès de l'expedition qu'ils entreprenoient ſous ſa conduite, & de laquelle il leur étoit libre de ſe retirer. Ainſi quand on les laiſſa maîtres de la Province qu'ils avoient ravagée, c'étoit une neceſſité qu'ils contractaſſent de nouveaux engagemens pour leur propre ſureté, & pour fixer leur Gouvernement.

L'Interpolateur a encore ajoûté ce qui eſt dit dans le chapitre 12. que les peuples de France étant épouvantez des deſordres que commettoient l'armée de Rollon, pluſieurs lui payoient des tributs pour s'en exempter ; mais que plu-

Digitized by Google

sieurs aussi lui résistoient, comme encore ce qu'on lit dans le chapitre treiziéme touchant les Comtes de cette armée, & dans le dix-huitiéme, ce qui regarde les donations que Rollon fit aux Eglises après son Baptême, selon Dudon.

Il ne paroît pas avoir touché au troisiéme livre, ni au cinquiéme, & il a seulement inseré dans le chapitre dix-huitiéme du quatriéme livre, ce qui y est dit des fils naturels du Duc Richard, pour avoir occasion de parler aussi du Bienheureux Herluin, Fondateur & premier Abbé du Bec, qui étoit un Gentilhomme attaché à Gilbert, Comte de Briosne, fils d'un de ces Princes. Il a augmenté un peu davantage le sixiéme livre, y ayant ajoûté à la gloire de la même Abbaye le neuviéme chapitre qui est fort long, avec ce qui est remarqué dans le septiéme de la fin tragique de plusieurs Seigneurs de la Maison de Bellesne, qui s'éteignit bien-tôt après, & ce qu'on trouve dans le deuxiéme touchant Nicolas, fils du Duc Richard III. qu'il dit avoir été élevé à S. Oüen de Roüen, & en avoir ensuite été Abbé durant près de 50. ans.

Je suis bien aise d'avertir en passant, que le fait de cette éducation n'est pourtant pas sans difficulté, parce qu'Orderic assu-

Digitized by Google

re pages 530. & 710. que ce fut à Fescan qu'on mit le jeune Prince, & qu'il y fut instruit par l'Abbé Jean, ce qui est d'autant plus vrai-semblable, que ce Monastere étoit alors celui que nos Ducs, qui en étoient les Fondateurs, affectionnoient davantage. Il est vrai que le P. Mabillon s'est declaré là-dessus pour l'Interpolateur dans le quatriéme tome de ses Annales, page 343. mais ce n'est apparemment que parce qu'il l'a pris en cet endroit pour Guillaume de Jumieges, qui étant au moins de l'âge de cet Abbé Nicolas devoit l'avoir bien connu, au lieu qu'Orderic n'avoit encore que 17. ans quand celui-ci mourut. (a)

(a) Le P. Mabillon suppose par mépriſe qu'Orderic dit que ce fut auſſi à Fescan que ce Nicolas fut Abbé, car il le fait Abbé de Saint Oüen, de même que l'Interpolateur de G. de Jumieges; mais ce ſçavant homme a pourtant eu raiſon de lui préferer ce dernier Auteur pour le nombre des années que Nicolas fut Abbé.

Au reſte le P. Pommeraye ſoutient dans l'Hiſtoire de l'Abbaye de S. Oüen, pages 251. & 256. qu'il étoit fils de Richard II. & non pas de Richard III. ce qui eſt contraire à ces deux Hiſtoriens, à l'ancienne Genealogie des Ducs de Normandie, donnée par Ducheſne, & à pluſieurs chroniques. Il s'appuye ſur l'épitaphe qui fut trouvée dans le tombeau de ce Nicolas, où il eſt dit fils du Comte Richard le jeune, & frere du Comte Robert, ce qui eſt déciſif; mais cette

Digitized by Google

J'ai a observer aussi sur ce deuxiéme chapitre une omission qui ne laisse pas d'être de quelque importance pour l'Histoire de Normandie ; il est dit dans le Manuscrit de S. Victor que le Duc Richard III. (pere du même Nicolas) laissa en mourant son frere Robert, heritier de son Duché : *Obiit fratrem suum Ro-*

epitaphe n'a nullement l'air d'être du temps, & elle n'aura apparemment été faite que bien après, la voici. *Hic jacet Nicolaus Abbas hujus Canobii filius Richardi Comitis Normannia junioris, & frater Roberti Comitis, qui rediens ex Jerosolymis apud Nicæam urbem mortuus est & sepultus. Hic autem Nicolaus canobium istud 50. an. rexit Prior noster eximius. Obiit autem an. abinc. 1092. 3. cal. Martii.*

La Chronique du 15. siecle, d'où le P. Pommeraye l'a tirée, marque seulement que plusieurs des os de cet Abbé furent alors trouvez en une pieche de plomb devant le grand Autel du cœur, qui est sous l'invocation de S. Pierre, & Orderic dit qu'il fut enterré devant l'Autel de la Vierge ; ainsi ce n'étoit donc pas-là sa premiere sepulture, outre qu'on y auroit trouvé son corps entier, & que l'usage n'étoit point dès lors de faire des cercüeils de plomb. Ce fut sans doute à la premiere translation du corps de cet Abbé, qu'on le mit dans une pieche de plomb, & qu'on y joignit l'épitaphe dont il s'agit. Le P. Mabillon en a corrigé l'erreur au tome 5. de ses Annales p. 215. mais il auroit été bon qu'il eut averti sur quelle autorité il l'a fait. Il y lit *fratris*, au lieu de *frater & pater monachorum*, au lieu de *Prior noster*.

Digitized by Google

berum heredem relinquens sui Ducatus. Et il n'y est point du tout parlé de ce fils. D'autre part l'Interpolateur qui ne fait nulle mention de cette déclaration de Richard, en faveur de son frere, au préjudice de son propre fils, par rapport à sa succession, remarque que le jeune Prince en fut privé, & que les Normands déférerent unanimement le Duché à Robert, ce qui donne à croire que cette préférence seroit venuë de la nation, & non pas de Richard, comme aussi que Nicolas seroit né d'un mariage legitime. *Parvulus Richardo filius Nicolaus extitit, qui terrenæ hæreditatis sorte caruit.....Robertus autem totius Monarchiæ Comitatus ab omnibus subrogatur.* Orderic semble avoir regardé aussi ce Prince comme legitime. Quand il dit que son oncle le força dès son enfance à prendre l'habit de Moine à Fescan, car c'étoit pour le mettre hors d'état de le pouvoir troubler dans la possession du Duché, *compellente Roberto Duce patruo suo puer Monachus in Cœnobio Fiscanensi sub Joanne Abbate factus est.* Cependant l'ancienne Chronique Françoise de Normandie que Gabriel du Moulin a ici suivie dans son Histoire, le fait expressément bâtard, & il est très-probable qu'il n'étoit rien de plus. C'est que si le Duché lui avoit appartenu de plein droit par sa

naissance, son pere n'auroit jamais pû se résoudre à le lui ôter pour le faire passer à son frere qu'il devoit haïr mortellement, & que les Normands auroient été indignez d'une semblable lâcheté, loin d'y applaudir comme ils firent; car Robert ne venoit-il pas de lui faire la guerre par une revolte très-criminelle? & n'étoit-ce pas lui qu'on soupçonnoit encore d'être coupable du poison qui leur enlevoit ce bon Prince à la fleur de son âge? Mais ce n'est plus cela, dès que Nicolas n'aura été que son fils naturel, Richard au contraire faisoit toûjours plaisir aux Normands d'assurer ainsi le Duché à son frere par sa derniere volonté, pour le bien de la paix, nonobstant son crime, parce que sans une telle précaution beaucoup d'entre eux auroient pû chercher à le conserver à ce fils naturel, ce qui auroit causé une cruelle guerre civile. Pour n'en pas douter il n'y a qu'à se souvenir de la constance avec laquelle ils maintinrent fort peu après dans ce Duché Guillaume aussi seulement fils naturel de Robert, malgré toutes les conspirations des Princes legitimes contre lui, quoiqu'il fut encore enfant, de même que Nicolas; ainsi qu'ils l'avoient promis par serment à son pere, lorsqu'il entreprit le voyage de la Terre Sainte, durant lequel il mou-

rut ; c'eſt là de plus ce qui fait voir pourquoi Robert ne ſe croïant pas encore en ſureté par la declaration de ſon frere, & le défaut de la naiſſance de ſon neveu, profita du temps de l'enfance de celui-ci, ſelon l'uſage de ce temps-là, pour le faire Moine de S. Benoît, ce qui lui ôtoit toute eſperance de retour dans le monde.

Il y auroit encore d'autres raiſons pour prouver la bâtardiſe du fils de Richard III. (a) mais il faut achever de remarquer ce que Guillaume de Jumieges doit à ſon Interpolateur. C'eſt principalement dans le ſeptiéme & dernier Livre qu'il a répandu ſes bienfaits, & on peut dire que ce Livre eſt plus de lui que de cet Hiſtorien. Il l'a enrichi preſqu'entierement des chapitres 3. 4. 12. 13. 14. 15. 16. 19. 20. 22. 23. 25. 26. 29. 30. 32. 33. 43. & 44. & celui-ci eſt le dernier. Il a augmenté de moitié les chapitres 2. 9. 10. 11. & 38.

(a) Comme, par exemple, le mariage de ſon pere qui ſemble n'avoi rété fait que vers le mois de Janv. 1026. auquel il aſſigna le doüaire de ſa femme par un acte qui eſt au tome 7. p. 204. du Spicilege de d'Achery, & Nicolas fut au plûtard Abbé de S. Oüen en 1042. De plus ce nom de Nicolas ne paroit nullement être celui d'un préſomptif heritier du Duché de Normandie, dont le Trône n'avoit juſques-là été rempli que par des Roberts, des Guillaumes & des Richards, noms ſi cheris de la nation.

Digitized by Google

Le 34. & les trois suivans n'en font qu'un assez court dans le manuscrit ; enfin on lui a encore l'obligation de quelques autres additions, & des dates des fameuses batailles du *Val des Dunes*, & de *Mortomer* que Guillaume le Conquerant gagna en 1047. & 1054. & qu'il a fixé à ces années dans les chapitres 17. & 24. mais d'autre côté on ne lui pardonnera pas aisément d'avoir fait disparoître de cette Histoire la conclusion que l'Auteur y avoit mise, ne l'ayant supprimée que parce qu'elle auroit fait appercevoir aux plus grossiers l'illusion qu'il vouloit faire à la posterité par toutes ces liberalitez.

Guillaume de Jumieges y dit, qu'il » finit l'Histoire du Roy Guillaume à » la conquête de l'Angleterre, se bor- » nant à ce qui regarde son regne Ducal, » Qu'il laisse aux personnages éminens en » sagesse & en éloquence, qui sont toû- » jours auprès de lui, l'honneur d'écrire » celle du nouveau Regne qu'il commen- » ce si glorieusement sur le Trône Royal » des Anglois. Que les grandes actions » de ce Moparque qu'on a déja vûës sont » de sûrs garents de beaucoup d'autres » pour l'avenir. Que pour lui, content de » demander à Dieu, qu'il regne long- » temps, & heureusement sur ses nou- » veaux sujets, qu'ils soient jaloux de le

Digitized by Google

» conſerver, qu'il acheve de ſoumettre
» ceux qui ſont encore rebelles, & qu'il
» les gouverne tous en paix, il conſacre
» ſa plume à décrire ſeulement les ac-
» tions de guerre & de paix des Ducs
» de Normandie. Qu'ainſi celles de Ro-
» bert, ſon fils, (âgé alors de 15. ans
» au plus) qu'il a donné pour Duc, &
» pour Protecteur en ſa place aux Nor-
» mands, ſeront dans la ſuite l'objet de
» ſes veilles; qu'ils ont beaucoup de joye
» de ſe voir ſous un ſi aimable ſouverain
» en qui brillent la beauté, & les graces
» d'une fleuriſſante jeuneſſe, & que les
» vertus qu'il fait déja paroître leur don-
» nent droit d'eſperer de retrouver bien-
» tôt en lui toutes les grandes qualitez
» de ſes glorieux ancêtres dont il porte
» le nom, en quoi il fournira auſſi à ſon
» Hiſtorien une ample & digne matie-
» re. (a)

(a) *Hactenus illuſtriſſimos ac celeberrima annalium pagina digniſſimos Willelmi Regis actus, quos in* (lege *ut*) *ordine narrationis expeditum eſt, in Ducatu, plurimos multos jam in regno merita ultionis gladio juſtitia adverſarios debellando, geſſit, per veritatis tramitem directo ſermone proſecutus, bonis quibuſdam ad hortando faventibus, juxta noſtri tenuitatem ingenii conſcriptos, ventura ætati in longum victuros trado. Qua vero nobiliſſima geſta, probiſſimaque merita latifica*

Digitized by Google

Telle est donc cette conclusion de l'Histoire de Guillaume de Jumieges que l'Interpolateur en avoit ôtée, & qui indique si clairement le temps auquel il la composoit. Comme on ne trouve rien de

spe jam tenemus, latera illius ambientibus sapientiâ & eloquentiâ proeminentibus viris honestam materiam honestis edendam fastis relinquo. Ipsum autem pium atque orthodoxum Regem sub Anglorum tutelâ Anglis feliciter dominari. Anglos fortiter perdomare, justè gubernare exopto. Sed quia Normannorum Ducum pacem atque bella chronico digerere stilo decrevimus, ad Robertum ejusdem Regis filium, quo in praesentiarum Duce & advocato gaudemus, calami via dirigatur. Cum enim pulcherrimo tam decentissimi corporis, quam gratissimâ aetatis flore vernans in juventute enitescat & ingenua virtute, qua veluti nomine magnos representabit avos, praeclarissima opera plurimorum notitiâ scripto propaganda (lege, *propalanda*) *speramus annuente Imperatore virginis filio, qui cum patre Sanctoque Pneumate in vera aeternitate, idem ineffabile potentiâ omni praesidet potestati, universaque in mobilibus movet ac moderatur legibus. Amen.*

Puis suivent les mots ci-après de la même main, *explicit opus canobitæ Guillelmi praeclarissimos Normanniæ Duces chronico stilo representantis*, lesquels marquent encore bien clairement que l'Histoire de Guillaume de Jumieges finissoit à ce septiéme livre; mais on a pourtant d'une main assez recente observé après ces mêmes mots que le huitiéme livre manque dans le manuscrit, ce qui fait du moins foy que l'Auteur de cette remarque manquoit lui-même de jugement.

Digitized by Google

lui touchant Robert III. dont il avoit promis si solemnellement d'écrire aussi l'Histoire ; il est probable qu'il vêcut peu depuis, ou bien il faut penser que la mauvaise conduite que tint ensuite ce Prince, qui répondoit si mal à ce qu'il en avoit augure, lui fit abandonner son dessein ; car il est vrai que les débauches du jeune Duc, & ses frequentes revoltes contre le Roy, son pere, à cause qu'il refusoit de lui laisser le gouvernement absolu du Duché, dont il le connoissoit peu capable, le rendirent dessors odieux aux personnes sages, quelque vaillant & liberal qu'il fut d'ailleurs.

C'est-là, Monsieur, tout ce que j'ai à vous faire remarquer sur les additions & les autres changemens qui ont été faits dans cet Historien, & sur le Manuscrit qui donne le moyen de les reconnoître, & vous voyez qu'on a bien raison de conserver toûjours avec soin ces anciens monumens. Cependant la veritable Histoire de Guillaume de Jumieges se trouve si courte dans le Manuscrit de Saint Victor ; qu'on pourra s'imaginer que de même que celle qui est imprimée a rencontré un Interpolateur, celle là sera aussi tombée entre les mains d'un abbreviateur : mais comme on l'a vû ci-devant, Orderic observe que cet Auteur qui avoit abregé

Digitized by Google

l'Hiſtoire de Dudon, avoit auſſi affecté la brièveté dans la ſienne, & de plus tout ce que ſon Hiſtoire imprimée a de particulier ne regarde preſque point les Ducs de Normandie, auſquels ſeuls il declare dans ſa concluſion qu'il s'attachoit; mais ordinairement quelques Seigneurs Normands, quelques fondations d'Abbayes, & autres faits ſemblables, qui pouvoient intereſſer particulierement l'Interpolateur.

J'ai auſſi vû des Manuſcrits qui pourront ſervir pour quelques autres Hiſtoriens de Normandie de la collection de Ducheſne, ſçavoir, pour Dudon Orderic & le Chroniqueur anonyme, qui eſt à la fin du volume. Mais j'en ai cherché en vain pour les Geſtes de Guillaume le Conquerant par Guillaume le Poitevin, Archidiacre de Liſieux (*a*) qui n'ont ni commencement, ni fin dans cette collec-

(*a*) Le P. Mabillon dit dans ſes Annales, tom. 5. page 21. que cet Auteur fut auſſi Evêque de Liſieux, *demum ex Archidiacone Lexovienſis creatus ejuſdem Eccleſiæ Epiſcopus.* Mais cette Egliſe ne le reconnoît point pour tel, & il n'y a pas d'apparence qu'elle l'admette jamais au nombre de ſes Prélats, quelque puiſſe être le garent du ſçavant Annaliſte, ayant à lui oppoſer Orderic écrivain du temps, & du même Diocéſe, qui a donné la ſuite des Evêques de Liſieux, ſous qui Guillaume le Poitevin a vêcu.

tion, & qui meritent neanmoins d'autant plus nôtre estime, que l'Auteur étoit de ces hommes d'un rare merite, que Guillaume de Jumieges dit dans sa conclusion avoir été destinez pour écrire l'Histoire de ce Monarque qu'il suivoit dans ses expeditions, comme on l'apprend d'Orderic.

Au reste, on seroit exempt de bien des peines dans de pareilles recherches, si le conseil que je donnai au P. le Long, lui étoit venu plutôt; c'étoit d'indiquer aussi dans sa Bibliotheque Historique de France les Manuscrits des Histoires déja imprimées, pour les faire connoître à ceux qui voudroient retravailler dessus, au lieu de n'y mettre, comme il a fait, que ces Histoires imprimées. Il convenoit de l'utilité de cette augmentation; mais son ouvrage étoit déja sous la presse, & il la réserva pour une seconde édition, parce qu'elle demandoit un nouveau travail. Ainsi c'est presentement du R. P. des Molets, son confrere, dont la capacité est bien connuë, & qu'il a prié à sa mort de procurer cette autre édition au public, qu'il faut attendre un tel secours. Vous sçavez que je suis toûjours avec un singulier respect, Monsieur, &c.

Ce 3. Juillet 1723.

Digitized by Google

BOUQUET.

VOlez, volez, charmantes fleurs,
Auprès de ma jeune Bergere,
Etalez sur son sein vos plus belles couleurs,
Vôtre sort est trop beau, si vous pouvez lui plaire.
Volez, volez, charmantes fleurs,
Je vous envoye à ma Bergere.
Pour payer un bienfait si doux,
Jeunes fleurs, faites lui connoître,
Que l'amour qu'en mon cœur ses beaux yeux ont fait naître,
Est encor plus tendre que vous.

EXTRAIT d'une Lettre écrite aux Auteurs du Mercure, par Mr P..... Professeur au College d'Aiguillon, le 28. Octobre 1723.

PArmi toutes les productions qui enrichissent vôtre Journal, je vous dirai franchement que ce sont les Enigmes qui me piquent, & interessent le plus par le

Digitized by Google

le petit exercice qu'elles donnent, en sorte que je les regarde comme la pierre de touche du bel esprit ; vous me paroissez juger comme moi de leur merite, en invitant comme vous faites dans vôtre dernier Mercure, à vous en envoyer des explications en vers. Notez, Messieurs, que ce goût pour les Enigmes, & la faculté de les deviner, est en quelque sorte attachée au poste que j'occupe. Tous mes devanciers dans cette école étoient autant d'Oedipes, & la memoire est encore toute fraîche de celui à qui j'ai eu l'honneur de succeder, l'illustre M. du Manoir, dont le nom se trouve à coup sûr dans tous les Mercures de son temps, parmi la liste de ceux qui avoient trouvé le mot, & qui vivra aussi long-temps que ces ouvrages. J'ai donc à vous faire sçavoir, ce qui est le principal but de ma Lettre ; & puisque j'ai le bonheur d'entrer dans vos vûës, que je prepare un ouvrage sur la vraye & naturelle constitution de l'Enigme, je parle fort au long de son ancienneté, & de l'estime qu'on en a fait dans tous les temps, & chez tous les peuples, j'en parcours toutes les especes differentes ; & me restreignant à celles de nos jours qui se font en vers, j'enseigne toutes les manieres dont on peut d'écrire ambigûment un sujet par toutes ses

Digitized by Google

proprietez essentielles, & accidentelles, avec un art que j'y joins presque infaillible, de deviner même les plus mal faites ; je fournis avec les préceptes quantité d'exemples sur des mots tout-à-fait rares, & qui n'ont encore jamais été employez : le tout sera précedé de quelques recherches & discussions sur les Acrostiches & bouts-rimez, dont on en trouvera aussi un grand nombre de ma façon, m'étant comme fixé à ces jeux d'esprit ; car tout le monde ne peut pas être universel, comme M. de la Mothe, qui a travaillé dans tous les genres de Poësie avec succès, ce qui vaut autant que d'avoir primé en un seul, comme quelques-uns de nos Poëtes. Je fais apprendre par cœur actuellement à mes jeunes disciples, les plus beaux endroits de sa derniere Tragedie, entre autres la Scene des enfans d'Inès, sur laquelle feu M. Boileau auroit bien dit, s'il l'avoit vûë, que ces petits enfans me semblent bien trouvez. J'aime aussi beaucoup à entendre parler cet Alphonse, c'est un bon cœur de pere, & d'ailleurs tout ce qu'il dit est rempli d'onction & veritablement Chrétien ; mais pour revenir à mon livre, j'ai dessein de le faire imprimer par souscriptions, attendu qu'il fera un raisonnable *in-quarto*, sans compter que j'ai remarqué que cela prévenoit fa-

vorablement le public. Je vous prierai de vouloir bien l'annoncer dans ſon temps, & je me flate que lorſqu'il paroîtra, vous aurez auſſi la complaiſance que vous avez pour tant d'autres, de l'honorer de vos ſuffrages, & de le préconiſer un peu, comme vous ſçavez ſi bien faire, quand vous voulez faire plaiſir, & comme vous venez de le pratiquer envers la *Bibliotheque des Philoſophes* de M. Gautier, que j'ai fait acheter à Bordeaux ſur la foi de vos éloges, quoique les émolumens de ma Charge, & d'un peu de pratique de Juriſprudence, que j'exerce auſſi dans nôtre ordinaire, n'aillent pas fort loin; mais je ne plains point mon argent, parce que je l'ai trouvé effectivement digne de tout le bien que vous en dites, auſſi je le réſerve pour mes quarts d'heures de recréation. Pardon, Meſſieurs, de la longueur de ma Lettre, les gens de nôtre profeſſion ne ſçavent comment s'arrêter à cauſe de la multitude des idées qui leur viennent en écrivant. Je ſuis, Meſſieurs, vôtre très-humble, & très-obéiſſant ſerviteur P.....

Digitized by Google

FABLE.

A jeun, certain Matou,
Malin coureur d'ardoise,
D'une façon matoise,
Guettoit le Rat au trou,
Quand fortune cruelle,
Lui fit voir Chatte belle;
Auſſi-tôt maître Chat,
Laiſſe échaper ſon Rat,
Pour prendre joüiſſance,
De l'amoureuſe chance;
Mais s'étant contenté,
On dit que l'effronté,
Revint tout hors d'haleine,
Rechercher ſon aubeine;
Et ne la trouvant plus,
Malgré cris ſuperflus,
Sa rage quoiqu'extrême,
Endura faim de même;
Puis d'un ton maudiſſant,
Il s'en alloit diſant,

Digitized by Google

Que jamais de sa vie,
Ne lui prendroit envie,
De faire ainsi l'amour,
Qu'il n'eut en Chat très-sage,
Fourni son équipage,
De pain pour tout le jour.

TROISIE'ME Lettre écrite par M. de la R..... à M. de M. sur la Croyance des Eglises de Provence, au sujet de la Prédication de l'Evangile dans cette Province.

JUsqu'à present, Monsieur, je vous ai fourni des armes pour combattre avec avantage la croyance de nos Eglises, au sujet du Lazare, & de la Magdelaine. Tout rempli des Lettres de M. de Launoy, que je me suis fait un plaisir de tirer de l'oubli, & de vous communiquer, vous me demandez ce que les Provençaux peuvent objecter de plausible aux raisons de ce sçavant homme; c'est à moi, Monsieur, puisque j'ai entrepris d'éclaircir historiquement cette matiere, de vous satisfaire là dessus. Je commence par vous faire part d'une Lettre, qu'il est aussi

Digitized by Google

raisonnable de tirer de l'obscurité, comme celles du fameux Docteur de Paris. Elle est du R. P. Antoine Pagi, Docteur en Theologie, Religieux Conventuel de l'Ordre de S. François, qui s'est fort distingué par son sçavoir, & par son attachement à l'Histoire Ecclesiastique. Il a donné au public plusieurs ouvrages, dont le plus considerable est la Critique de toutes les Annales Ecclesiastiques du Cardinal Baronius, imprimée à Anvers en quatre volumes in-folio, l'année 1705. La Lettre dont il s'agit ici est écrite à M. Rigord, fort connu de tout le monde Litteraire, qui avoit consulté le P. Pagi sur la question qui nous occupe aujourd'hui, & qui a bien voulu m'en communiquer l'original.

Lettre du R. P. Pagi, écrite d'Aix, le 2. Juin 1684.

MONSIEUR,

» Il y a long-temps que j'ai reçû celle » que vous m'avez fait l'honneur de m'é- » crire; mais comme on me promit de » venir prendre la réponse, je mis vôtre » Lettre dans un coin de mon étude, jus- » qu'à ce qu'il y fallut répondre, & depuis

Digitized by Google

n'ayant vû personne, cela m'étoit passé « de l'esprit. Quant à ce que vous souhai- « tez de sçavoir de moi, je vous dirai, « Monsieur, qu'étant à Paris en l'année « 1664. & me trouvant dans la Biblio- « theque de M. l'Abbé Durand, Aumô- « nier de la feuë Reine mere, homme fort « sçavant, & avec qui j'avois connoissan- « ce particuliere, feu M. de Launoy lui « envoya son laquais de la ruë où il étoit, « pour lui dire s'il ne l'incommoderoit « point ? M. l'Abbé répondit qu'il fit « monter son maître, & me dit qu'il « mettroit sur le tapis la question de la « Magdelaine, & qu'il me prioit de ne « me piquer d'aucune parole que M. de « Launoy pourroit dire mal-à-propos, « parce qu'il le connoissoit d'une humeur « à s'emporter facilement.

Après que M. de Launoy eut fait « ses complimens, M. l'Abbé lui dit « qu'il souhaitoit depuis long-temps de « s'éclaircir sur la question de Sainte « Magdelaine, & qu'il ne devoit point « laisser passer l'occasion qui se presen- « toit, assurant M. de Launoy qu'il trai- « teroit avec un homme docile, & in- « telligent en la critique. Je protestay « que je n'avois point fait d'étude par- « ticuliere sur ce fait ; mais que je lui en « dirois le peu que j'en sçavois : M. de «

Digitized by Google

» Launoy repliqua que ſi je n'étois point » préocupé, comme le ſont ordinaire- » ment tous ceux qui ont intereſt dans » les choſes qui tombent en diſpute, » nous ſerions bien-tôt d'accord ; il me » pria donc d'apporter quelques raiſons » en faveur des Provençaux qu'il diſoit » n'en avoir point ; mais je lui dis que » c'étoit à lui à apporter les ſiennes, » & à moi à le ſatisfaire. M. l'Abbé le » pria d'abord de propoſer ce qui étoit » de plus contraire à nôtre tradition.

» M. de Launoy dit qu'il vouloit ſça- » voir auparavant, ſi je croyois tous les » anciens actes des vies des Saints verita- » bles, je lui répondis que non, qu'il y » en avoit de ſuppoſez, d'interpolez, & » & d'autres dont la foy étoit douteuſe. » Il demanda enſuite qu'eſt-ce que je » croyois des Actes de Sainte Magde- » laine ? je lui dis que je les croyois ab- » ſolument faux ; mais que cela ne nous » étoit nullement contraire ; & comme il » fit là-deſſus un grand éclat de rire, » j'ajoûtai qu'ils avoient été falſifiez par » ceux d'Autun, puiſque ſur la fin il y » eſt parlé de la Tranſlation des Reli- » ques qui eſt ſuppoſée. Il dit enſuite » qu'une tradition pour être univerſelle » ne laiſſe pas d'être fauſſe, dequoi il » apporta divers exemples, deſquels il

Digitized by Google

conclud que l'universalité de la nôtre ne lui servoit de rien. Je répondis, « qu'outre les exemples qu'il apportoit, « il y en avoit quantité d'autres, mais « que l'universalité de la nôtre n'avoit « rien qui lui fut contraire quant à la « substance, & que cela suffisoit.

M. de Launoy croyant avoir cause « gagnée, M. l'Abbé dit qu'il falloit un « autre argument, puisque celui-là laissoit « la chose indécise, M. de Launoy en « fit un second, & dit que tous les peu- « ples avoient dressé des Eglises à l'hon- « neur des Saints, qui leur avoient les « premiers prêché la foy, ce qu'il prouva « fort au long, & que cependant il n'y « avoit aucune Eglise Cathedrale, ou Me- « tropolitaine en Provence, dédiée à « Sainte Magdelaine, & que la plus an- « cienne Eglise, étoit celle de Sainte « Magdelaine de la Ville d'Aix, bâtie de- « puis trois siecles. Je répondis que non- « seulement en Provence, mais même « dans tout le Royaume, il n'y avoit « point de Metropole, ou de Cathedrale, « bâtie en l'honneur de ceux qui avoient « les premiers prêché la foy, comme il « se voit par le catalogue de Cathedrales « & des Metropoles de ce Royaume, « que Papyre Masson a dressé; j'ajoûtai « que non-seulement l'an neuf cens, il y «

Digitized by Google

» avoit en Provence des Egliſes de Sainte
» Magdelaine, mais encore dans le ſixié-
» me ſiecle ; que Charles le Chauve faiſoit
» mention d'une Egliſe de Sainte Mag-
» delaine, d'un Monaſtere de la Ville
» d'Arles ; mais même qu'il y avoit ap-
» parence, que ce Monaſtere étoit un de
» ceux qui étoient à Arles, du temps du
» Roy Childebert, & de Saint Aurelien,
» Archevêque d'Arles. Il nia que Char-
» les le Chauve eut jamais parlé dans ſes
» Lettres patentes d'aucune Egliſe de
» Sainte Magdelaine ; pour lors je me
» levai, & je cherchai dans la Biblio-
» theque le Livre de Boſeus, qui rap-
» porte ces Lettres Patentes. M. de Lau-
» noy éclatoit de rire, & me croyoit fort
» en peine ; mais comme il vit que j'étois
» fort aſſuré, il dit que ſi j'en trouvois, elles
» ſeroient ſuppoſées par quelques Moi-
» nes. Je lui répondis qu'elles ne ſeroient
» point ſuppoſées, & que ſi elles l'étoient,
» je me faiſois fort de lui montrer que ce
» ne ſeroit pas par un Moine. Ayant trou-
» vé le livre, je le lui mis entre les mains.
» La Chartre en queſtion commençoit par
» ces paroles, *Carolus Francorum, Ger-*
» *manorum, & Italorum Rex.* Il dit là-
» deſſus que ces paroles en montroient
» évidemment la ſuppoſition, Charles le
» Chauve n'ayant jamais poſſedé ces trois

Digitized by Google

» Royaumes ; je lui repliquai que les
» Princes de ce temps-là, auſſi bien que
» ceux du nôtre, pour poſſeder quelques
» Villes, ou quelques Provinces dans
» quelque Royaume ſe diſoient Rois du
» tout, & qu'ainſi Theodoric, Roy d'I-
» talie eſt appellé par Caſſiodore, ſon
» Secretaire, *Rex Galliarum*, quoiqu'il
» ne fut maître que de la partie de Pro-
» vence, qui eſt au-deçà de la Durance;
» & comme il chicanoit là-deſſus, je
» voulus prendre Myræus, qui rapporte
» diverſes Chartres de Charles le Chauve,
» croyant qu'il y en auroit, qui commen-
» ceroient par les mêmes paroles ; mais
» M. l'Abbé me retint ſur ma chaiſe, &
» dit à M. de Launoy d'apporter quel-
» que autre nullité. Celui-ci chicana
» ſur le mot d'*Alodium*, diſant que c'é-
» toit un mot recent, ce que je niai.

» Pour lors M. l'Abbé me tira douce-
» ment par la Robbe, & me dit com-
» ment je ſçavois que cette Chartre ne
» pouvoit point être ſuppoſée par un
» Moine ; ce que je compris qu'il fit pour
» donner quelque ſatisfaction à M. de
» Launoy, qui paroiſſoit tout déconcer-
» certé ; je lui dis en riant que ces Let-
» tres Patentes ayant éré dreſſées pour
» mettre les Archevêques d'Arles & de
» Vienne dans quelque accord touchant

Digitized by Google

la Primatie, il n'étoit nullement croyable que les Moines eussent quelque « part en la supposition d'une Chartre, « qui ne traitoit que des droits des deux « Archevêchez, comme il se voyoit par « sa lecture.

Ensuite dequoi M. de Launoy s'étant levé, comme si la dispute étoit finie, « M. l'Abbé se jetta sur des discours generaux, de l'obscurité des anciens siecles. Il me souvint alors que feu M. « l'Evêque de Vaison m'avoit dit autrefois, que M. le Cardinal Mazarin, « menant un Ambassadeur dans sa Bibliotheque, & l'ayant vû d'un côté, & « M. de Launoy de l'autre, il s'arrêta, « & lui demanda s'il étoit du sentiment « de M. de Launoy, touchant Sainte « Magdelaine; à quoi ayant répondu que « non, & ajoûté que M. de Launoy « changeroit de sentiment s'il avoit été « en Provence, M. le Cardinal dit à « M. de Launoy d'apporter la meilleure « raison qu'il eut contre les Provençaux, « & à M. de Vaison d'y répondre en peu « de paroles : M. de Launoy s'excusoit, « en disant qu'assurement S. E. n'avoit « pas tant de temps à perdre qu'il lui en « falloit pour s'expliquer. S. E. lui dit « qu'elle auroit patience.

M. de Launoy apporta un passage de «

Digitized by Google

» Saint Epiphane, le même qu'il rap-
» porte dans son traité sur Sainte Magde-
» laine, auquel M. de Vaison ayant très-
» bien répondu, M. le Cardinal lui fit
» present d'une belle montre, en pre-
» sence de diverses personnes de qualité
» qui étoient dans la Bibliotheque, ou
» qui étoient à sa suite. M. de Vaison dit
» qu'il remercia M. de Launoy d'avoir
» été la cause de ce present, & lui offrit
» cordialement tous ses services; & qu'en-
» suite ayant eu grand commerce avec
» lui, celui-ci lui avoit écrit deux lettres,
» lorsqu'il étoit en Provence, par les-
» quelles il lui marquoit qu'étant dans le
» dessein de retracter son opinion, comme
» il le lui avoit promis à Paris, le Pere
» Theophile Renaud l'ayant mal-traité
» dans ses livres, il la vouloit soutenir
» plus fortement qu'auparavant, ajoû-
» tant qu'il me feroit voir ces Lettres
» avant mon départ de Vaison, où je
» me trouvois pour lors; neanmoins il
» ne se souvint pas de me les montrer,
» ni moi de les lui demander; de sorte
» que comme je parlois avec M. de Lau-
» noy, il me souvint de cela; & m'ayant
» dit plusieurs fois qu'il ne croyoit pas
» qu'il y eut d'autres hommes de Lettres,
» qui fussent de mon sentiment, je lui
» répondis que M. l'Evêque de Vaison,

Digitized by Google

qui l'honoroit fort, en étoit persuadé ; « & comme il parloit à sa loüange, je lui « dis qu'il étoit mon ami intime, & que « je l'allois voir quelquefois, parce qu'il « avoit des livres que je ne trouvois pas « ailleurs : surquoi M. de Launoy me « dit, si M. de Vaison vous a montré « quelques Lettres de moi, touchant « Sainte Magdelaine, elles sont suppo- « sées, car je ne lui ai jamais rien écrit « sur cela ; je lui repliquai qu'il ne m'en « avoit point montré, mais qu'il étoit « fort son ami & le mien, & que j'espe- « rois qu'il seroit un jour de nôtre senti- « ment, il répondit jamais. Je lui dis, « mais si vous trouviez des titres qui vous « y obligeassent, il me répondit qu'il ne « s'en pouvoit pas trouver. Après cela je « ne doutai plus qu'il n'eut écrit les Let- « tres en question, & que M. de Vaison, « dont je connoissois la candeur, ne « m'eut dit la verité ; car M. de Launoy « n'avoit que deux argumens, l'un tiré « de la negation, & l'autre de la suppo- « sition de tous les titres qu'on lui op- « posoit.

Je donnai connoissance de la Chartre « de Charles le Chauve à M. Bouche, « qui l'a inserée dans son livre, sans « faire mention de moi, comme il a « fait en tout le reste, dequoi neanmoins «

» je me soucie fort peu ; je crois que » M. de Vaison aura conservé les Lettres » de M. de Launoy, le reste devroit être » à S. Maximin, ou dans la Chambre » des Comptes. L'acte de Pignan paroît » être supposé, ou fabriqué sur quelque » autre qu'on a supprimé. Enfin il n'y a » point de doute qu'on n'ait obscurci » cette tradition par des faits qui ne sont » pas veritables, croyant que cela la » soutiendroit. Je suis, Monsieur, &c. *Signé, Fr. Antoine Pagi.*

Vous ferez, Monsieur, vos réflexions sur cette Lettre ; la premiere qui s'est presentée à mon esprit, c'est qu'il seroit à souhaiter que le P. Pagi, qui avec beaucoup de lumieres, avoit aussi beaucoup d'amour pour la verité, eut entrepris de traiter à fonds nôtre sujet : M. de Launoy auroit eu en ce cas un adversaire digne de lui. Il n'a pas tenu au sçavant homme à qui la Lettre est écrite, qu'il ne l'ait fait ; mais tout occupé dès ce temps-là de son grand ouvrage sur Baronius, dont le premier tome fut imprimé à Paris en 1686. & dédié au Clergé de France, qui assigna une pension à l'Auteur, il ne peut jamais se distraire de cet objet principal. Il mourut, pour ainsi, dire la plume à la main, & dans la recherche de la verité le 6. Juin 1699.

Digitized by Google

laiſſant au P. François Pagi, ſon neveu, Religieux du même Ordre, le ſoin de l'édition entiere de cet ouvrage, qui a paru depuis, & tous ſes Ecrits. Peut être s'y trouvera-t'il parmi ces écrits quelque choſe qui aura rapport à ce ſujet, & qui pourra l'éclaircir. D'ailleurs comme depuis la mort du P. Pagi, un autre ſçavant a fait un traité ſur cette matiere, dans lequel on rapporte une Chartre importante, qui avoit échapé aux recherches des précedens Ecrivains, vous pouvez, Monſieur, vous attendre de recevoir encore là-deſſus une de mes Lettres. Je vous ſupplie, en finiſſant celle-ci, de vous ſouvenir toûjours que je n'ai pris encore aucun parti ſur cette matiere, & que je ne ſuis tout au plus que l'Hiſtorien d'une diſpute qu'on ne peut bien éclaircir, qu'en la réduiſant à de juſtes bornes. Je ſuis, Monſieur, &c.

Digitized by Google

PARAPHRASE

De l'Hymne des Anges.

Gloria in excelsis, &c.

ODE.

(a) DAns le séjour magnifique,
Où brille ta majesté,
Grand Dieu, qu'un nouveau Cantique,
Solemnise ta bonté;
Et que par toute la terre,
Justes en vôtre faveur,
La paix succede à la guerre,
Et le calme à la terreur.

(b) Nous te loüons, Roy des Anges,
Penetrez de tes bienfaits,
Nous faisons de tes loüanges,
Le comble de nos souhaits;
(c) Du Gange jusqu'à la Seine

(a) *Gloria in excelsis Deo, & in terra, &c.*
(b) *Laudamus te.*
(c) *Benedicimus te.*

Digitized by Google

Ton nom puisse être beni,
Nôtre plus sensible peine,
Est d'en voir l'éclat terni.

Quoique ta gloire suprême,
A couvert des changemens,
(a) Demeure toûjours la même,
Malgré nos déreglemens;
Si pourtant un culte sage,
Peut annoncer ton honneur,
Nous t'honorons de l'hommage,
Et de l'esprit & du cœur.

(b) Grand Dieu! de ta gloire immense,
Qui peut sonder l'Ocean?
Devant toi nôtre substance,
N'est qu'un fétu, qu'un neant;
Paroîs grand par ma bassesse,
Et que mon infirmité,
Fasse éclater ta noblesse,
Ta grandeur, ta dignité.

(a) *Adoramus te.*
Glorificamus te.
(b) *Gratias agimus tibi, propter, &c.*

Digitized by Google

(a) Dieu fecond, pere ineffable,
Qui de toute éternité,
Produis ton Verbe adorable,
En contemplant ta beauté;
Monarque de l'empyrée,
Où dans un fleuve de paix,
Des Saints la troupe enyvrée,
Regne avec toi pour jamais.

(b) Jeſus-Chriſt, Verbe du Pere,
Fils unique égal à lui,
Qui pour fléchir ſa colere,
Nais parmi nous aujourd hui;
Tu deviens ce que nous ſommes,
Tu fais de nous tes égaux,
Tu connois le ſort des hommes,
Sois donc touché de nos maux.

(c) Bien-tôt ſur un bois infame,
Vraiment homme de douleurs,

(a) *Domine, Deus, Rex, &c.*
(b) *Domine, Fili unigenite, Jeſu Chriſte, qui tollis, &c.*
(c) *Qui tollis peccata mundi ſuſcipe, &c.*

Digitized by Google

Tu nous soustrais à la flâme,
En mourant pour nous pecheurs ;
Pardonne à des creatures,
Pour qui tel fut ton amour,
Qu'aux plus cruelles tortures,
Il résiste dans ce jour.

(a) Etonnez-vous, Ciel & terre,
Jesus-Christ ressuscité,
S'ouvre au travers de la pierre,
Un chemin inusité ;
Déja son œuvre parfaite,
Il s'éleve dans les airs,
Et va s'asseoir à la droite,
Du Maître de l'univers.

(b) O toi, vainqueur admirable,
De la mort & des Enfers,
Toi dont le bras secourable,
Nous sauva, brisa nos fers ;
Quand nôtre ingrate malice,
Armera Dieu contre nous,

(a) *Qui sedes ad dexteram Patris.*
(b) *Miserere nobis.*

Digitized by Google

Défends-nous de ſa juſtice,
Seigneur, détournez ſes coups.

(a) Que nôtre ardente priere,
S'éleve à toi, Jeſus-Chriſt,
Qui dans la gloire du Pere,
Seul avec le Saint-Eſprit;
Sous ta divine puiſſance,
Vois tout ployer en tous lieux,
Seul Saint, ſeul grand par eſſence,
Sur la terre & dans les Cieux.

(a) *Quoniam tu ſolus Sanctus, &c.*

Fr. Felix Carme.

FESTE DONNE'E A PARIS, Par M. l'Ambaſſadeur de Portugal.

LA Fête donnée à Paris, par Dom Loüis Dacunha, Ambaſſadeur de Portugal, à l'occaſion de la naiſſance d'un quatriéme fils de S. M. P. a commencé le 21. Novembre de la preſente année. Ce Miniſtre n'eſt jamais entré plus volontiers dans les vûës du Roy, ſon maître, qui eſt né ſi magnifique; auſſi n'a-t'il rien omis de tout ce qui pouvoit

Digitized by Google

faire éclater ſon zele aux yeux d'une nation, dont il a tant de lieu d'être ſatisfait depuis trois ans qu'il réſide à Paris.

La diſpoſition des lieux qui s'eſt trouvée favorable, a été ſecondée de tout ce que l'induſtrie pouvoit y ajoûter. Au rez de chauſſée d'un bâtiment qui contient une premiere & une ſeconde anti-chambre, quatre belles chambres, quatre cabinets, & un ſalon au milieu du corps de logis, lequel eſt dans le goût de celui de Marly, on avoit adoſſé une galerie de charpente, où l'on entroit par le milieu des appartemens.

Cette galerie avoit 55. pieds de long & 28. de large. Dimenſions qu'on avoit priſes avec attention, à cauſe des tables & des buffets qu'il devoit y avoir; elle a été conſtruite ſur pilotis pour faire un plein pied aux appartemens, auſquels on avoit joint d'un autre côté un large coridor conſtruit comme la galerie, lequel communiquoit à une ſale qui aboutiſſoit à un autre coridor auſſi de charpente & ſur pilotis, que terminoit une piece fort vaſte. Cette même galerie avoit douze grandes croiſées, diſpoſées en tous ſens, & deux portes vitrées, pour la commodité des ſervices.

La décoration de la galerie conſiſt it en ſix tableaux allegoriques à tout ce

Digitized by Google

qui a raport à la bonne chere, & aux Jeux.

Ces six grands sujets étoient de la composition des plus habiles Maîtres, & faits exprès pour la Fête. On voyoit dans les trois premiers, Diane, Thetis & Pomone, & une très grande abondance de Gibiers, de Poissons & de Fruits. Dans les trois autres, Comus, Dieu des Festins, Momus celui de la conversation enjoüée, & Terpsicore, Muse de la Danse. Cette galerie devoit être la principale salle de Bal.

Le reste des ornemens de ce lieu consistoit en six beaux trumaux de glace cantonez de Damas cramoisi; les quatre angles de la galerie étoient ornez du même Damas, & contenoient quatre excellens tableaux. La frise & les lambris étoient peints en blanc, & en or, ainsi que le plat-fond, & le plancher caché par des tapis de Turquie. Dans le même lieu étoient huit lustres à douze bougies chacun, lesquels formoient des reflets dans les glaces, les croisées étoient toutes garnies de rideaux cramoisis.

Le reste des appartemens qui sont tous à la moderne, & avec des cheminées, & des trumaux de glace, étoit meublé de deux tentures de tapisserie des batailles d'Alexandre, en grand, d'après le

Digitized by Google

fameux M. le Brun, qui eſt une des plus magnifiques qu'il y ait à Paris, de deux autres tentures des travaux d'Hercule d'aprés Raphaël, & de deux autres qui repreſentent les Femmes Illuſtres : ouvrage rare & excellent. Le ſalon qui eſt au centre de l'Hôtel eſt tout lambriſſé, peint en blanc, rehauſſé de filets d'or, & de medaillons, ouvert par 4. grandes portes qui communiquent aux appartemens, à la cour, & au jardin, & garni de quatre grands tremaux de glace, avec quatre tables de marbre au-deſſous, chacune accompagnée de deux gueridons dorez qui ſoutenoient des girandoles, & au milieu un grand luſtre de criſtal à la façon d'Angleterre.

En ſortant des appartemens on entroit dans le premier des coridors, dont on a parlé ; il étoit très-bien tapiſſé, orné de plaques à bougies, & de trois gros luſtres ; il donnoit dans le ſalon deſtiné aux rafraîchiſſemens pour le Bal, où étoient des tables & des gradins garnis de girandoles, & de corbeilles juſqu'au plat-fond ; on alloit delà au deuxiéme coridor, décoré comme le premier, & il conduiſoit à un grand ſalon oblong, auſſi tapiſſé, éclairé de trois gros luſtres, & garni d'un orcheſtre de ſimphoniſtes. Toute cette enfilade compoſoit près de

80. toises de plein pied, ce qui a paru une chose assez extraordinaire, quoiqu'elle ait à peine suffit à l'affluence du monde, qui est venu prendre part à la Fête, pour laquelle la Cour & la Ville avoient marqué un égal empressement.

La façade de l'Hôtel étoit décorée des armes de Portugal & d'Autriche, de devises sur le Roy, sur l'accouchement de la Reine, sur le caractere de leurs Majestez, sur le Prince né nouvellement, & sur toute la Maison Royale. Vis-à-vis cette façade en dedans de la cour, il y avoit d'autres devises sur la nation Portugaise, & sur l'Ambassadeur qui donnoit la Fête. Les côtez de la Cour étoient ornez de figures dorées & symboliques par raport au Roy; entre autres on y voyoit Astrée, Themis, Jupiter & Apollon. La cour étoit éclairée par une grande quantité de terrines, principalement autour des cartouches qui contenoient les devises; il fallut substituer ces terrines aux lampions, à cause du mauvais temps qu'on avoit lieu de craindre. Voici l'explication des devises.

Pour le Roy de Portugal, le Soleil qui parcourt sur son Char les quatre parties du monde, où ce Monarque a des Etats.

Digitized by Google

IRRADIATQUE, BEATQUE.

L'accouchement de la Reine, marqué par une Aurore brillante qui montre les vifs rayons d'un Soleil Levant.

SPONDETQUE SERENA SERENUM.

La pieté du Roy, & son goût pour les Sciences, sont designez par une Lampe allumée.

STUDIIS INSERVIT ET ARIS.

Le bonheur du même Prince dans ses enfans, & sa tendresse à leur égard se trouvent exprimez par cinq Fleuves, dans lesquels le Soleil se peint.

DIGNA PHOEBI SPECULA.

Le caractere de la Reine, marqué par un de ces vases, qui ne peuvent rien souffrir de veneneux.

DISRUMPET POTIUS QUAM PRAVO EVASERIT HOSPES.

Le Prince du Bresil, les trois Infans, & l'Infante, dont la Reine est mere, sont representez par une branche d'Oranger, chargée de cinq belles Oranges.

Digitized by Google

HAUD ALIOS ARBOR VALET
HESPERIDUM EDERE FOETUS.

L'Horoscope du Prince né nouvellement, figuré par un jet d'eau, qui commence à s'élever avec force.

PAR FONTI UNDE FLUIT SUBLIMES TENDET AD AURAS.

Pour le même, un Arbrisseau qui se fait distinguer parmi plusieurs arbres.

FLORUM, FRUCTUUMQUE ET HOSPITALIS UMBRÆ CREMENTUM.

La Maison Royale de Portugal est representée par un beau Lis, dont les fleurs sont de couleur d'or.

EXTERNO MANDATA SOLO, NEC DEGENER USQUAM
REGIA FRANCORUM PLANTA.

La fecondité de cette Maison est exprimée par un bouquet d'onze gros brillans, à cause du nombre des personnes augustes qui la composent.

GEMMARUM QUID SIT COPIA TALIUM?

L'établissement de l'Académie Royale d'Histoire à Lisbone, est marqué par le Soleil qui darde ses rayons sur une montagne où ils produisent de l'or.

Digitized by Google

ASPECTUS NON DITIOR EXITUS EXTAT.

Les Portugais, modernes Pheniciens, qui dans l'ancien & le nouveau monde, ont établi un floriſſant commerce, & fait de grandes conquêtes, ſont dépeints par un vaiſſeau richement chargé, & armé puiſſamment.

HOSTES FRANGAM, VEL AMICA FOVEBO.

Le gouvernement de Portugal, fondé ſur l'amour des peuples à l'égard du Souverain, & l'attachement du Souverain aux peuples, eſt figuré par une ruche d'abeilles, dont un eſſain ſuit leur Roy & laiſſe voir tous les travaux qu'elles ont fait à la Ruche.

REGIS POPULIQUE CURÆ, ET CHARITATIS MUTUÆ EFFECTUS.

La conduite de Dom Loüis Dacunha dans les negociations, & ambaſſades où il eſt employé depuis 26. ans, eſt exprimée par une Pendule.

CONTINUIS, MIRISQUE IN PUBLICA COMMODA VERGIT, MOTIBUS.....

Le caractere d'eſprit de ſon Excellence

Digitized by Google

est désigné par une riche étoffe parfaitement ouvragée.

MATERIÆ RESPONDET OPUS.

La fête commença par le dîner, où furent invitées plus de 120. personnes parmi tout ce qu'il y avoit de plus considerable à la Cour, & à la Ville, sans omettre aucun Ministre Etranger, & differens Chefs de la Magistrature: Quatre tables furent servies également, & à la fois, la délicatesse ni ceda point à la magnificence. Les plats furent portez par soixante Suisses de la Garde du Roy. Le repas dura jusques dans la nuit avec le service des liqueurs, &c.

Le sur-lendemain Madame la Duchesse, Mesdemoiselles de Charolois & de Clermont, Madame la Princesse de Carignan, & quarante Dame de la premiere distinction se rendirent sur le soir à l'Hôtel, parées avec une grande magnificence; elles se mirent à tables à huit heures & demie, y demeurerent trois heures, & furent servies par les Seigneurs; ce qui formoit un spectacle le plus varié, & le plus beau qu'on pût voir. Madame la Duchesse invita M. l'Ambassadeur, & M. l'Envoyé de Portugal de s'asseoir à la table; mais ces M^rs & M. le Prince de Carignan se-

Digitized by Google

réſerverent comme les autres pour ſervir les Dames. Ce ſouper fut ſervi à plats preſque continuellement relevez ; au ſouper ſuccederent deux grandes tables de Faraon, & une de Beribi, & à minuit Mademoiſelle de Charolois ouvrit le Bal, dont le cercle offrit d'abord un très-beau coup d'œil. Il y vint dans la ſuite près de trois mille Maſques. Il y eut outre le lieu dont il a été parlé, pour les rafraîchiſſemens, un cabinet où étoit une collation toute en glace, en fruits, & en confitures, ſervie avec des porcelaines très-fines, & des criſtaux d'Angleterre. Cela avoit été ménagé pour les Dames, & pour les perſonnes d'un certain ordre. Le Bal ne finit qu'après de huit heures. On danſoit en quatre endroits differens, & on avoit eu tous les violons de l'Opera, & ceux de la Comedie Italienne. La magnificence du ſouper fut ſuivie de celle des rafraîchiſſemens pour le Bal. Il s'y eſt conſommé quinze cens bouteilles de differentes liqueurs fraîches, quatre muids de vin de Bourgogne & de Champagne ; on y a ſervi toutes ſortes de liqueurs fortes avec le Caffé, & le Chocolat, & tous les vivres ſolides qu'on peut déſirer en ſemblables occaſions. Mais ce qui a dû mettre le comble à tout ce qu'on a fait pour contenter ceux qui ont

Digitized by Google

assisté à cette fête, c'est l'attention pleine de joye, & de politesse, que son Excellence n'a jamais cessé de marquer à tout le monde, & durant un temps si considerable.

*REPONSE A M. C*****

DU danger que j'ai craint, un reste d'épouvante
En t'écrivant, ami, me rend la main tremblante;
Je ne sçai point parler le langage des Dieux,
Et ma timide voix pourroit s'expliquer mieux,
Si tout d'un coup rempli de ton heureuse audace,
Comme toi je montois au sommet du Parnasse.
Il est vrai que passant près du sacré Vallon,
J'ai trouvé par hazard un Suivant d'Apollon,
Qui sans trop se fier à sa veine sterile,
Va me tirer, s'il peut, d'un pas si difficile:
Il te dira pour moi que dans mes entretiens,
J'ai souvent regreté le doux charme des tiens;
Et que de ce revoir la flateuse esperance,

Digitized by Google

Contre tous mes ennuis soutenoit ma constance.

Enfin je ne crains plus, pour ces précieux jours,

Dont aux dépens des miens j'alongerois le cours;

Au plus affreux des maux j'ai vûë ma mere en proye,

Et sa santé me rend mon repos & ma joye.

Rien ne manque à mes vœux que les heureux momens,

Où je pourrai joüir de tes embrassemens;

Alors nôtre amitié si vive & si connuë

Dans tes yeux, dans les miens, paroîtra toute nuë;

Mais pour n'en point troubler la charmante douceur,

Hâte-toi de calmer ton esprit & ton cœur.

Sur tout des vains regrets il faudra te défendre,

Et sous un fils Chrétien cacher un fils trop tendre;

Pere & mere asservis à la commune loi,

A la fleur de tes ans éclipsez devant toi;

De l'Estre souverain t'annoncent la puissance,

Tu lui dois le tribut de ton obéissance;

En benissant la main dont tu sentis les coups,

Digitized by Google

Songe qu'il t'a frapé ſans ceſſer d'être doux:
Honneurs, eſprit, vertu, ſçavoir, amitié tendre,
Tu perdis tout alors, Dieu te ſçaura tout rendre;
S'ils partageoient entr'eux des talens infinis,
Déja nous les voyons en toi ſeul réünis.

Le 17. Novembre 1723.

Mort & Obſeques de Monſieur le Duc d'Orleans.

IL ne nous a pas été poſſible de mettre dans le dernier Mercure les détails qui concernent feu Monſieur le Duc d'Orleans; nous allons y ſuppléer, ſans prétendre pourtant écrire tout ce que le merite ſuperieur de S. A. R. éxigeroit de nous dans cette triſte conjoncture. Son panegirique eſt réſervé pour des plumes éloquentes qui rendront à ſa memoire les honneurs qui lui ſont dûs.

Le 2. Decembre vers les ſept heures & demie du ſoir, Philippe, Petit-Fils de France, Duc d'Orleans, de Valois, de Chartres, de Nemours & de Montpenſier, Regent du Royaume pendant la

Digitized by Google

minorité du Roy, mourut dans son appartement au Château de Versailles, d'une attaque d'apoplexie, âgé de quarente-neuf ans, & quatre mois. Ce Prince étoit né à S. Cloud le 2. Aoust de l'année 1674. Il étoit fils de feu Monsieur, Philippe de France, Duc d'Orleans, frere unique du Roy Loüis XIV. mort à S. Cloud le 9. Juin 1701. & de Madame Elizabeth-Charlotte de Baviere, morte le huit Decembre 1722. Le 18. Fevrier 1692. il avoit épousé Marie-Françoise legitimée de France, fille du feu Roy.

Les premieres années de la vie de Monsieur le Duc d'Orleans, occupées tantôt par sa valeur, & tantôt par son goût exquis pour les Arts & les Sciences, ont annoncé ses grandes qualitez que le temps & les occasions ont ensuite développées, & fait connoître au public. Son courage a commencé une carriere dignement remplie aux batailles de Stenkerque & de Nerwinde. En 1706. il eut le commandement des armées d'Italie, & se signala dans cette campagne une prudence égale à sa valeur. Le Roy Loüis XIV. l'envoya ensuite en Espagne, où la prise de *Lerida* & de *Tortose*, & d'autres actions brillantes lui acquirent une gloire immortelle.

Digitized by Google

Après la mort du feu Roy la Regence du Royaume lui fut déferée. Titre dû à sa naissance, & qu'il meritoit par ses talens qu'il fit bien-tôt éclater dans un poste si éminent qui attiroit sur lui les regards de toute l'Europe. Il y maintint la paix établie sous le Regne precedent, & l'affermit par de nouveaux traitez. Il forma entre la France & l'Espagne l'auguste union qui fait aujourd'hui la plus chere esperance de ces deux grandes Monarchies. Le Roy touché du zele infatigable de Monsieur le Duc d'Orleans, & de l'application qu'il avoit eu pour le bien de son Etat pendant sa minorité, le pria quand il fut declaré majeur de lui continuer ses conseils. Et quelque temps après Sa Majesté le pria encore de se charger des fonctions de la Charge de Premier Ministre.

Il est impossible de peindre exactement un merite aussi vaste que celui de Monsieur le Duc d'Orleans, protecteur des Arts; il les connoissoit comme les Artistes les plus experimentez, il étoit rempli des affaires les plus serieuses, sans rien perdre des graces d'une affabilité, qui le caracterisoit particulierement.

Ce Prince avoit dîné le jour de sa mort, contre sa coutume; il travailla plus d'une heure après le dîné. Il rentra

Digitized by Google

vers les six heures dans son cabinet, où il tomba en apoplexie peu de temps après, & quelque secours qu'on pût apporter il ne donna aucun signe de vie, pendant près d'une heure que dura son accident. On le saigna à plusieurs repriſes, & on lui tira quelques palettes de sang. Il expira vers les sept heures & demie.

Madame la Ducheſſe d'Orleans, qui étoit accouruë à la premiere nouvelle de cette funeſte attaque, fut ramenée dans son appartement, penetrée de la plus vive affliction. M. le Duc de Chartres qui étoit à Paris, arriva à Verſailles vers les 9. heures.

Le 3. Decembre à six heures du matin, son corps fut porté du Château de Verſailles à celui de S. Cloud, où il fut vû à viſage découvert, juſqu'au quatre après-midy qu'il fut embaumé, & mis le 5. dans un cercüeil au milieu d'une Chapelle ardente, avec les ceremonies accoutumées. On y a celebré des Meſſes juſqu'au 16. sur deux Autels dreſſez exprès. Pluſieurs Prélats ont aſſiſtez aux prieres qu'on y a faites pour le repos de l'ame de S. A. R.

Le 4. le Roy alla voir, à l'occaſion de la mort de Monſieur le Duc d'Orleans, Madame la Ducheſſe d'Orleans, M. le Duc de Chartres, Mademoiſelle

Digitized by Google

de Chartres, Madame la Ducheſſe, Madame la Princeſſe de Conti, premiere Doüairiere, & Madame la Ducheſſe du Maine.

Le corps de S. A. R. fut expoſé dès le Dimanche à 4. heures du ſoir. Tout le Château de S. Cloud étoit tendu de noir, ſçavoir,

La ſeconde grille tenduë de 4. lez de tenture, chargée de deux lez de velours, & d'une grande armoirie, & la grille des Gardes de la Porte de même.

La façade du grand eſcalier, tenduë dans toute ſa longueur à dix lez de tenture, deux lez de velours, & ſix grandes armes. Le grand eſcalier, tendu du haut en bas avec 30. plaques; la face de la ſalle des Gardes tenduë de deux lez de velours, & la ſalle des Gardes entierement tenduë du haut en bas avec deux Luſtres. Toutes les portes étoient tenduës de deux lez de velours.

De la ſalle des Gardes on entroit dans la chambre dite des Buffets, qui étoit entierement tenduë, éclairée par un Luſtre; la piece d'après, qui eſt la ſalle à manger, étoit auſſi entierement tenduë avec deux Luſtres, ainſi que l'anti chambre, & la chambre.

On entroit enſuite dans la ſalle du déport, qui étoit entierement tenduë avec

Digitized by Google

plafond & tapis de pied ; trois estrades & un dais de velours, sous lequel étoit le corps de S. A. R. avec un parement de velours à la tête, chargé de 4. armoiries. Au pourtour de cette salle regnoient deux lez de velours, chargez d'armoiries, 54. chandeliers d'argent sur les estrades, avec des armes au luminaire. Deux Autels avec chacun six chandeliers & une Croix, avec des armes aux cierges, un parement de velours, soubassement & marche-pied à chacun, avec 4. armoiries.

On avoit placé sur le cercueil, la Couronne, avec les Coliers des Ordres du S. Esprit, & de la Toison d'Or, sur des carreaux de velours couverts de crespes.

Six torcheres étoient placées dans cette salle, chargées chacune d'une girandole garnie de bougies. On voyoit sur des sieges ployans le Clergé, Feüillans & Capucins, &c.

Le Parlement & les Cours Superieures ont été par députez jetter de l'eau benite sur le corps de Monsieur le Duc d'Orleans, ainsi que les Prélats, & autres Seigneurs.

Le 8. M. le Comte de Charolois, Prince du Sang, nommé par le Roy, pour aller, de la part de Sa Majesté, jetter de

Digitized by Google

l'eau-benite, sur le corps de feu Monsieur le Duc d'Orleans, se rendit au Château de S. Cloud dans un Carosse du Roy, accompagné du Duc de Gelvres, du Marquis de Beauveau, qui devoit porter la queuë du Manteau de ce Prince, & du Marquis de Dreux, Grand-Maître des Ceremonies. Il étoit precedé d'un détachement des Cent-Suisses de la Garde du Roy, & suivi d'un détachement des Gardes du Corps de Sa Majesté. Il fut reçû à la descente du Carosse par M. le Duc de Chartres, accompagné du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, & des principaux Officiers de la Maison de feu Monsieur le Duc d'Orleans.

M. le Comte de Charolois après s'être acquitté de la triste fonction dont il étoit chargé, fut reconduit avec le même ceremonial qui avoit été observé à son arrivée, & retourna à Versailles.

Le 9. au soir, on porta le cœur de Monsieur le Duc d'Orleans, du Château de Saint Cloud à l'Abbaye Royale du Val de Grace. Le Comte de Clermont, Prince du Sang, nommé par le Roy pour faire les honneurs de la ceremonie y assista, accompagné du Duc de Montmorency, & des principaux Officiers de la Maison de S. A. R. Le cœur fut porté par le Premier Aumônier. La mar-

Digitized by Google

che, qui se fit en cet ordre, étoit précedée de 50. cavaliers portant des flambeaux.

Un Ecuyer avec deux Pages, les Officiers de la Garderobe de quartier, & ceux de la Chambre en longs Manteaux & chevaux caparaçonnez. Le carosse du Duc de Montmorency, un carosse de M. le Comte de Clermont, le second carosse du corps de Monsieur le Duc d'Orleans, 24. Pages à cheval avec des flambeaux, leur Gouverneur derriere. Deux Ecuyers & un Ecuyer de main, 24. Suisses sur les aîles avec des flambeaux. Le carosse du corps, dans lequel étoit le premier Aumônier, portant le cœur, M. Loüis de la Vergne Montenar de Tressan, Evêque de Nantes, nommé à l'Archevêché de Roüen, le P. du Trevoux, Jesuite, Confesseur, le Maître de l'Oratoire, M. Alphonse François, Abbé de Simiane, le Maître de la Chapelle, M. Jean-Baptiste Pajot de Dampierre, & M. le Curé de S. Cloud. Ce carosse étoit drapé, & attelé de huit chevaux caparaçonnez en moire d'argent. 30. valets de pieds portoient des flambeaux autour de ce carosse, qui étoit suivi de 60. Gardes du Corps de S. A. R. leurs Officiers aux portieres du carosse. A la tête des chevaux marchoient le Mar-

Digitized by Google

quis de Dreux, Grand-Maître des Cerémonies, M. des Granges, Maître des Cerémonies, & M. de Bourlemaque, Aide des Cerémonies.

Dans le second carosse étoit le Comte de Clermont, Prince du Sang, le Duc de Montmorency, le Premier Ecuyer, le Capitaine des Gardes, le Premier Gentilhomme de la Chambre. Au troisiéme carosse, le Premier Maître-d'Hôtel, le Chambellan ordinaire, & deux autres Chambellans, &c.

L'Archevêque de Roüen, Premier Aumônier presenta le cœur à Madame l'Abbesse du Val de Grace, & prononça ce discours.

MADAME,

Nôtre douleur, le lugubre appareil qui nous environne, vous annonce ce qui nous fait troubler la tranquillité de vôtre retraite; nous venons dans ce saint Temple, monument de la pieté d'une grande Reine, y porter ce reste précieux d'un de ses descendans, & y déposer pour toûjours le cœur de très-haut, très-puissant, très-illustre Prince, Monseigneur, Philippe, Duc d'Orleans, petit-Fils de France. Vous avez reçû, Madame, pendant sa vie des marques sinceres de sa plus tendre

Digitized by Google

affection : convaincu de la Sainteté & de la regularité de vôtre Maison, il vous avoit confié l'éducation des Princesses ses filles.

Il n'est plus, & ce Heros, le modele des plus grands Souverains, & du plus parfait de tous les sujets, ce Heros qu'on peut regarder comme le pere de la Patrie, & l'arbitre de toute l'Europe, ne peut plus rien, & a besoin de vos prieres. Il vous les demande par mon ministere.

Prosternées aux pieds des Autels, Vierges saintes, invoquez le Dieu des misericordes, & obtenez que celui dont nous pleurons la mort vive éternellement dans la gloire.

Madame l'Abbesse, à la tête de sa Communauté, répondit d'une maniere très-touchante, & très-dignement à ce Discours.

La porte de la cour de cette Abbaye étoit tenduë de six lez de tenture ordinaire, & deux lez de velours, avec trois grandes armoiries. La porte du Monastere avoit une pareille décoration. Pendant les Discours on déposa le cœur sur une credence dressée à l'entrée du Cloître, où il y avoit quatre chandeliers, & quatre armes. Le vestibule, les deux Cloîtres & les deux escaliers étoient ten-

Digitized by Google

dus à deux lez. Le Vestibule & l'avant-Chœur étoient tendus du haut en bas. Le Chœur tendu à six lez, avec deux lez de velours, des tapis de pied, & trois estrades. Le luminaire étoit composé de 30. chandeliers autour du Dais, avec des armes aux cierges, de 60. chandeliers sur les corniches des stales sans armes, & 24. chandeliers sur l'Autel, avec des armes.

Le cœur fut porté, après les ceremonies accoutumées, dans la Chapelle de Sainte Anne, & déposé sur une credence préparée, avec des cierges armoriez.

Les armes de Monsieur le Duc d'Orleans sont de France, brisé en chef d'un Lambel d'argent à trois pendans, l'Ecu entouré & accolé du colier des ordres du Roy, & de la Toison d'Or, timbré & sommé de la Couronne de Prince du Sang, qui est d'or, rehaussée de huit fleurs de lys de même.

Le Jeudi 16. Decembre le corps de Monsieur le Duc d'Orleans, fut transporté du Château de S. Cloud, en l'Abbaye Royale de Saint Denis. Le Convoi passa par Paris avec une pompe très-magnifique. La marche commença à Saint Cloud à six heures du soir dans l'ordre suivant. Un détachement du Guet à cheval, cent Pauvres vêtus de drap gris

Digitized by Google

à pied portant des flambeaux, les Garçons d'Office & les petits Officiers au nombre de 60. à pied avec des flambeaux, cinquante Officiers des Offices, Garderobe & Chambre en manteau long, montez sur des chevaux caparaçonnez de deüil, les Pages de la Grande & Petite Ecurie du Roy, ceux de S. A. R. les Suisses & un grand nombre de Valets de Pieds, portant tous des flambeaux; le carosse des Ecuyers du Prince de Conti, nommé par le Roy pour faire les honneurs, entouré de ses Valets de Pied, avec des flambeaux, les Cent Suisses de S. A. R. avec leurs Officiers à la tête, portant la Hallebarde la pointe en enbas, leur tambour couvert d'un crespe. Les Herauts d'Armes, le Grand-Maître, le Maître & l'Aide des Ceremonies: le Chariot mortuaire, couvert d'un grand Poële, dont les Aumôniers de S. A. R. tenoient les coins, attelé de 8. chevaux caparaçonnez, & suivi du Marquis d'Etampes, Capitaine des Gardes du Corps, & du Chevalier de Biron, Premier Ecuyer, tous deux à cheval. Ce dernier à gauche, l'Ecuyer de quartier derriere lui, les Officiers des Gardes du Corps placez immediatement. Douze Gardes du Corps de S. A. R. qui avoient servi à mettre le corps sur le Chariot, en grand

Digitized by Google

deüil à cheval, avec des flambeaux.

Le caroſſe du Prince de Conti, accompagné du Duc de Retz, & des principaux Officiers de Monſieur le Duc d'Orleans. Ce caroſſe étoit precedé de douze Pages du Prince de Conti, à cheval, portant des flambeaux, le caroſſe du Conſeil, & celui du Comte d'Argenſon, Chancelier de la Maiſon, & Garde des Sceaux de Monſieur le Duc d'Orleans, où il étoit en habit de ceremonie. Un caroſſe à cinq places pour le Clergé; ſçavoir, le Premier Aumônier de S. A. R. le Pere du Trevoux, Confeſſeur, les Maîtres de la Chapelle & Oratoire, & le Curé de S. Cloud. Un caroſſe de la Garderobe, portant les Pieces d'honneur; ſçavoir, la Couronne, le Colier de l'Ordre du S. Eſprit, & celui de la Toiſon d'Or. Le caroſſe des Premiers Gentilhommes de la Chambre, celui du Premier Veneur, M. François du Prat de Barbançon, & deux Chambellans; celui du Premier Maître-d'Hôtel, M. Edme-François de Turmenyes de Montigni, &c. tous les caroſſes étoient drapez. Cette pompeuſe & funebre marche étoit terminée par les Gardes du Corps de Monſieur le Duc d'Orleans, portant des flambeaux, & les marques de deüil, pratiquées en ces occaſions.

Digitized by Google

Le Convoi passa dans la ruë S. Honoré vers les onze heures du soir, au son de toutes les Cloches. Le Clergé des Paroisses & des Communautez Religieuses, qui se trouverent sur son passage, se presenta à la porte de l'Eglise avec des cierges & l'eau-benite, & on dit les Prieres ordinaires. Le Curé de S. Eustache avec son Clergé vint jusqu'au bout de la ruë des Prouvaires.

Le Convoi arriva à deux heures après minuit à l'Abbaye Royale de S. Denis. L'Evêque de Nantes, nommé à l'Archevêché de Roüen, Premier Aumônier de Monsieur le Duc d'Orleans, fit la ceremonie de la presentation du corps, & adressa un Discours au Grand-Prieur de l'Abbaye, qui le reçût à la tête des Religieux. Le corps fut ensuite porté dans la grande Chapelle qui est au-dessus du Chœur, pour y rester en dépôt jusqu'au service solemnel qui se fera le jour de l'inhumation. M. Poncet de la Riviere, Evêque d'Anger est nommé pour prononcer l'Oraison Funebre.

Digitized by Google

EXPLICATION de la seconde Enigme du mois de Novembre dernier.

Qui sibi fingit opes nummis fallacibus, audet
Flebilis ipse sibi fingere fata crucis.

PREMIERE ENIGME.

JE suis un composé que tout le monde craint,
Les jeunes, & les vieux, le pecheur, l'homme saint;
On a beau m'exposer en vente,
Jamais personne je ne tente,
Et quand on a besoin de moi,
C'est toûjours à regret, & faute d'esperance;
Enfin aucun mortel à ma triste apparence
Ne me regarde sans effroi.

SECONDE ENIGME.

JE suis d'invention nouvelle,
Mon nom n'est pourtant pas nouveau,
Je sçais en apparence ajuster au niveau,

Digitized by Google

La femme groſſe & la pucelle ;
En Province comme à la Cour,
Mon art a paru neceſſaire,
Pour répandre un nouveau myſtere,
Sur les myſteres de l'amour.
Le temperamment le plus ſage,
Après avoir bien combattu,
A la faveur de mon uſage,
Fait ſouvent bréche à ſa vertu.
Le beau ſexe plein d'inconſtance,
M'inventa pour s'orner, contenter ſes deſirs,
Et cacher à la médiſance,
Le revenu de ſes plaiſirs.

On donnera le mois prochain l'explication des cinq Enigmes contenues dans les deux volumes de ce mois.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

LA LEGENDE de Maître Pierre Faifeu, mise en vers par *Charles Bourdigné*. A Paris, de l'Imprimerie d'Ant. Urb. Coustelier 1723. *vol. in* 12. *de* 198. *pages*, sans compter la table, & une Lettre de l'Editeur à M. Lancelot, Secretaire du Roy, & de l'Académie des Belles Lettres, par laquelle on apprend que Charles de Bordigné ou Bourdigné, natif d'Anjou, Auteur de la Legende de Maître Pierre Faifeu, florissoit à Angers en 1531. qu'il ne faut pas confondre avec Jehan Bourdigné, Auteur des Chroniques d'Anjou.

A la suite de la Legende de Maître Pierre Faifeu, on a fait imprimer quelques Pieces choisies de *Jehan Molinet*, Chanoine de Valenciennes, qui vivoit dans le quinziéme siecle, & qui est mort fort âgé en 1507. C'est le même Jehan Molinet qui a donné une paraphrase en prose du *Roman de la Rose*.

On apprend encore dans cette Lettre qu'on prepare une nouvelle Edition de

Digitized by Google

ce fameux Roman, ornée d'Estampes d'après des miniatures anciennes, très-curieuses pour les modes & les autres singularitez qui s'y trouvent, qu'on a déja conferé le texte avec plusieurs Mss. très-anciens, & qu'il y a lieu de se flater que ceux qui aiment nôtre langue, & nôtre Poësie, seront satisfaits de l'ordre & de la critique qui regneront dans cette Edition, d'autant plus qu'on ne prendra aucun parti sur la disposition de l'ouvrage, que de concert avec plusieurs personnes versées dans ce genre d'érudition.

Au reste ce livre est imprimé avec autant de soin que la Farce de Me *Pierre Pathelin*, les Oeuvres de *Villon*, de *Jean Marot*, & de *Guillaume Cretin*, que le même Libraire a imprimées depuis peu, & qui ne laissent rien à desirer pour la beauté des caracteres & du papier. On prepare dans la même Imprimerie une Edition des Poësies de *Guill. Goquillart*, qui sera suivie de celles de *Martial d'Auvergne*, Parisien, Auteur des Arrests d'Amour.

Donnons quelques morceaux de Poësie qui puissent faire juger de l'ouvrage que nous annonçons.

Digitized by Google

De la Legende de Faifeu, chap. 27.

SOuvent voyt-on aucun faire le fin,
Qui le pluſtoſt eſt trompé à la fin ;
Comme il advint d'un qui ſi bien ſe aſſorte,
D'une fille, cuydant être ſa ſorte,
Qu'il ſe fyoit en elle de ſon bien,
Bref tout conclud ne lui challoit de rien,
Car tant cuydoit prude eſtre ſa ſervante,
Que de bonté d'elle par tout ſe vante ;
Mais trop eſtoit en ce cas abuſé,
Car lors, Faifeu, en tel point bien ruſé,
L'entretenoit, & ſoubz la couverture
Du pacient. Or en fiſt ouverture,
A ung quidam, veſtu de grys ouvert,
Où ſe fyoit, qui tout à deſcouvert,
Au principal : quel voyant tel deſordre,
N'en eſt content, bien y penſant mettre ordre.
Or pour venir afin de ceſtuy faict,
Ung jour faingnit aller aux champs, de fait
Il s'en partit, & diſt ne retourner
A la maiſon, qu'il n'ayt fait attourner,
Et accoutrer certaine ſon affaire.
Sa ſervante ſoubdain pas ne differe,

Digitized by Google

Mander Faiseu, lequel à elle vint,
Vous orrez cy le cas quel lui advint.
Le Maître avoit mis gens en eschauguette,
Dont l'un d'iceulx si bien a point le guecte,
Que pour certain leans l'a veu entrer;
Donc pour venir au point & mieulx rentrer,
S'en vint au Maître, qui point veu ne l'avoit,
Mais en ung lieu ung autre entrée guettoit,
Et lui compta, comme très-bien a prins,
Que si on veult, le compaignon est prins.
Joyeulx il fut de le pouvoir surprendre,
Mais marry est sa servante reprendre,
De cestuy fait, veu que tant la amoit,
Et en elle tout son affy avoit.
Or, pour conclure, à la porte est venu,
Faignant estre des champs ja revenu.
La servante, qui point ne s'en prend garde,
A la fenestre incontinent regarde.
Quant son maître ja venu apperçeut,
Comme morte quasi parler ne sçeut,
Sinon qu'elle dit à Faiseu, c'est mon maître.
Donc tost respond, où me pourrai-je mettre?
S'il me treuve, je suis mort & perdu.

Digitized by Google

Lors se adviſa soubdain tout esperdu,
De se monter hault en la cheminée,
Ce qu'il a fait, sans noyse avoir menée.
Le maître vint, qui entra tout faſché,
Luy & ses gens, querans où est caché;
Par tout ont quis, mais point ne le trouverent;
Et leurs espritz tous au cas approuverent.
Quant eurent quis tant au hault comme bas,
Sur les maisons, couvertures, rabbatz,
Pour leur chauffer l'un miſt une bourrée,
Emmyle feu, qui toſt fut esbourrée,
De quoi Faifeu fut ungs peu estonné,
Et si en eut son esprit bestourné:
Car la challeur est faſcheuse fumée,
Luy font trop mal (dont se amye est fumée)
Quant apperçeut ne povoir eſchapper
Sans estre veu, commença à taper,
Et faire bruyt comme une ame damnée,
Qui en Enfer bruſler est condamnée,
Contrefaiſant sa voix, faiſant tonnoire,
Se laiſſa cheoir au feu, puis print son erre
A s'enfuyer. Chacun fuyt devant lui,
Nul ne l'attend & ne luy fait ennuy,

2. val.

Car

Digitized by Google

Car tant ont peur le veoir en telle ſorte,
Qu'il ne leur chault lequel de eulx premier ſorte,
Ung chaſcun d'eulx tant eſtoit interdit,
Qu'ils n'euſſent ſçeu que c'eſtoit avoir dit.
Il s'en alla ſans que nul le retint,
Mais bien heureux le plus hardy ſe tint,
Eſtre eſchappé, ſans avoir autre attainte,
Ainſi Faiſeu leur bailla cette eſtrainɛte.

Des Poëſies de Jehan Molinet.

AMour me fiſt ſon Bachelier,
Et me donna joyeulx eſpoir,
Gracieuſeté, bien celler,
Courtoiſie, force, povoir,
Loyaulté, ſens, ſanté, avoir,
Lyeſſe, & ceulx de ſa banniere,
Pour amoureuſe Dame avoir,
Gente de corps & de maniere.

Ung chaſcun bien s'y employa;
Pitié lui briſa ſa rigueur,
Humilité s'y deſploya,
Avoir luy fiſt large d'honneur,

Digitized by Google

Beau parler luy oindit le cueur,
Et tant luy ſouffla en l'oreille :
Que je conquis Dame d'honneur,
Je ne veiz oncques la pareille.

Se tous les prez & champs du monde,
Eſtoient peaulx de parchemyn,
Et toute eaue puraine & munde,
Devenoit encre par chemin,
On ne ſçauroit venir à fin
D'eſcripture, en loüant l'adreſſe,
De l'honneur d'elle, tant eſt fin,
De tout bien pleine eſt ma maîtreſſe.

C'eſt ung chef-d'œuvre de beaulté,
Ung triomphe de noble arroy,
Sa prudence & ſa loyaulté,
Vallent l'avoir d'ung petit Roy ;
Ravy ſuys quand je l'aperçoy,
Tout œil amoureux qui l'adviſe,
Rit de joye, chante à par ſoy,
J'ay pris Amours à ma deviſe.

Digitized by Google

Son œil comme ung fier basilicque,
Occiſt mon cueur de ſon regard,
Sa très-doulce face angelicque,
Et ſon corps, paſſent tout eſgard,
Qui bruyt deſſoubz ſon eſtendart,
Il eſt à la bonne heure né,
Et eſt, ſoit Duc, Conte où Souldart,
Le ſerviteur hault guerdonné.

LES VIES DES SAINTS pour chaque jour de l'année, tirées des Auteurs Originaux, avec une Priere à la fin de chaque Vie, & un Martyrologe. *A Paris, chez G. Deſprez, & J. Deſſarts, ruë S. Jacques*, 1722. in fol. de plus de 1500. pages.

NOUVELLES DE'COUVERTES ſur la Guerre, dans une Diſſertation ſur Polybe, où l'on donne une idée plus étenduë du Commentaire entrepris ſur cet Auteur, & deux Diſſertations importantes détachées du corps de l'ouvrage. *Par le ſieur de Folard, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Loüis, & Miſtre de Camp réformé d'Infanterie, à la ſuite du Regiment de Picardie.* A Paris, chez J. F. Joſſe, & Cl. Labotiere, ruë Saint

Digitized by Google

Jacques 1724. vol. in 12. de 388. pages.

L'IDE'E d'un vrai Religieux, dédiée au Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris. *Par M. Lambert, ancien Curé de Nôtre-Dame de Châlons, Prieur Commendataire de Poßeſſe.* A Châlons, chez Cl. Bouchard 1723. *vol. in 12. de 237. p.*

IDE'E GENERALE de l'Economie Animale, & Obſervations ſur la petite verole. *Par M. Helvetius, Conſeiller, Medecin ordinaire du Roy, Docteur Regent de la Faculté de Medecine de Paris, Medecin Inſpecteur General des Hôpitaux de Flandres, de l'Académie Royale des Sciences.* A Paris, de l'Imprimerie Royale 1722. *in 12. de 388. pages.*

DISSERTATION SUR L'INDULT du Parlement, contenant les expediens sûrs d'en rendre la joüiſſance prompte & utile, avec les moyens de réformer les abus du Dévolu, dédiée à M. le Garde des Sceaux. *Par M. l'Ab. Richard, Cenſeur Royal.* A Paris, chez la veuve le Febvre, au Palais 1723. in 8° de 157. pages.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, dédiée au Roy. *Par le*

2. vol. *P. G.*

Digitized by Google

P. G. Daniel, de la Compagnee de Jesus. Nouvelle Edition 1722. *A Paris, chez D. Mariette, J. B. de Lespine, & J. B. Coignard, fils 7. vol. in 4°.*

NOUVEAUX MEMOIRES des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant, tome 3e. *A Paris, chez Guillaume Cavelier, ruë S. Jacques* 1723. in 12. de 482. pages.

HISTOIRE DE DAUPHINE', & des Princes qui ont porté le nom de Dauphins, particulierement de ceux de la troisiéme Race, &c. avec une suite de titres, disposez selon l'ordre des temps, &c. & plusieurs Observations sur les mœurs & coûtumes anciennes, & sur les familles. *A Geneve, chez Fabri & Barillot*, 2. vol. in fol. 1722.

NOUVEAU COURS DE CHIMIE, suivant les principes de Newton & de Sthall, avec un Discours Historique sur l'origine & les progrès de la Chimie. *Par M. Senac.* A Paris, chez J. Vincent, ruë S. Severin 1723. *gros in* 12. 866. *pages.*

L'ETAT PRESENT de la Grande Bretagne, sous le Regne de George I. avec 2. *vol.* l'Etat

Digitized by Google

l'Etat de l'Irlande, & la Description des Etats que la Grande Bretagne poſſede en Amerique, & en Afrique, 2. vol. in 12. A Amſterdam, chez les Wetſtein 1723.

On a imprimé à Bruxelles un *Examen du Poëme ſur la Grace*, de M. R. ce ſont trois Lettres in octavo.

LES OEUVRES DE PLAUTE, Lat. & Françoiſes, traduction nouvelle. *Par M. Limiers.* A Amſterdam, chez la veuve des Bordes, 10. *vol. in* 12. *avec figures.*

HISTOIRE DES SEPT SAGES. Par Larrey, 2. vol in 8°. nouvelle Edition. A Amſterdam, chez la même.

LES FAVEURS & diſgraces des Amans, 2. *vol. in* 12. *avec figures, chez la même.*

TRAITE' DU BEAU. Par M. de Crouſas, conſiderablement augmenté. *A Amſterdam, chez Honoré & Chatelain*, 2. vol. in 12.

Le 2. de ce mois M. Adam, Secretaire des Commandemens de S. A. S. M. le Prince de Conti, qui avoit été élû par

Digitized by Google

Mr. de l'Académie Françoise, à la place de feu M. l'Abbé Fleuri, Confesseur du Roy, y vint prendre séance, & prononça un Discours, dans lequel après avoir marqué sa reconnoissance à l'Académie, il en fait l'éloge, & passe ensuite à celui de son illustre protecteur. » C'est ce « Prince toûjours bienfaisant, dit-il, qui « m'a inspiré de porter mes vœux au- « delà des bornes que ma raison leur « avoit prescrites ; c'est lui qui s'est ren- « du mon garant auprès de vous ; c'est « lui enfin qui pour faire honneur aux « soins que j'ai pris de son enfance, a « bien voulu leur attribuer des talens « qu'il ne tient que de son heureux na- « turel, cette inclination qu'il a pour les « Lettres, ce goût délicat, ce jugement « solide, les vertus mêmes de son cœur, « cet attachement à nos loix, ce zele « pour son Prince, & cet amour invaria- « ble de la justice & du bien public. «

Voici le portrait que le nouvel Académicien fait de l'Abbé Fleury, dont il remplit la place. » Un esprit excel- « lent cultivé par un travail infini, une « science profonde, un cœur plein de « droiture, des mœurs innocentes, une « vie simple, laborieuse, édifiante, une « modestie sincere, un desintéressement « admirable, &c. «

Digitized by Google

M. Adam entre enſuite, ſelon l'ordre des temps, dans les éloges des Protecteurs de l'Académie, du Cardinal de Richelieu, du Chancelier Seguier, de Loüis le Grand.

En parlant des Sciences & des Arts du temps du feu Roy. » Sous quel Regne, » dit-il, les a-t'on vû plus floriſſans ? » nôtre Theatre le cede-t'il à celui des » Grecs, & les Romains pouvoient-ils » ſe comparer à nous ſur ce point ? N'a- » vons-nous pas nos Phidias & nos Ly- » ſippes, qui ſçavent encore animer le » Marbre & le Bronze ? » Qu'il nous ſoit permis de remarquer ici que voilà la Poëſie Dramatique, & la Sculpture bien celebrées ; mais la Peinture qui a fait tant de progrès en France, du vivant de nos Peres & du nôtre, ne ſe plaindra-t'elle point ? & ſans parler des Peintres vivans, ne craint-on pas d'entendre murmurer les Mannes des Pouſſins, des le Sueurs, des Bourdons, des le Bruns, des la Foſſes, des Jouvenets, des Coypels, & des Boullognes, &c.

Le nouvel Académicien finit ſon diſcours par l'éloge du Roy & de Monſieur le Duc d'Orleans.

Après que M. Adam eut achevé de parler, M. l'Abbé de Roquette lui ré-

Digitized by Google

pondit au nom de l'Académie : Voici quelques traits de son Discours.

Dans la tristesse & la désolation que « nous cause la perte de six Académiciens, « enlevez en moins d'un an, la joye de vous « recevoir, la presence des augustes per- « sonnes qui honorent vôtre reception, « suspendent & adoucissent nôtre dou- « leur ; mais qui peut tarir la source de nos « larmes ? Nous regretterons à jamais le « pieux, le sçavant, l'illustre confrere à « qui vous succedez. Rien n'affoiblira « parmi nous la vive impression de ses « vertus. Qu'on en nomme une qui ne « fut pas la sienne : la candeur, la droi- « ture, l'affabilité, la douceur, l'exacte « probité, firent, pour ainsi dire, le fond « de son être, & s'il est permis d'adop- « ter ici la pensée d'un Auteur profane, « cet homme simple & modeste sembloit « moins l'image de la vertu, que la vertu « même.

Cet éloge, beaucoup plus étendu, est suivi de celui du nouvel Académicien, auquel on parle ainsi.

Pour vous, Monsieur, jusqu'ici ren- « fermé dans vos devoirs, sans faste, sans « ambition, sans empressement pour la «

* M. le Prince de Conti, Madame la Princesse de Conti, Mademoiselle de la Roche-sur-Yon.

Digitized by Google

» fortune, vous avez cultivé les Muses
» dans le secret & le silence, & négligé
» de vous faire un nom éclatant dans la
» République des Lettres ; recevez la
» récompense de vôtre modestie, & ac-
» coutumez vos yeux à l'éclat qui se ré-
» pand sur vous, &c.

L'Orateur fait ensuite un parallele des qualitez & des vertus de feu M. l'Abbé Fleury, avec celles de M. Adam qui le remplace, & y trouve une parfaite conformité. Ce Discours finit par l'éloge du Prince de Conti, qu'on fait en ces termes :

Qu'il sçache par vous, Monsieur, que nous avons porté nôtre ambition, jusqu'à souhaiter que le Prince qui lui a donné la naissance, mit le comble à ses faveurs, en se donnant lui-même à nous. Eh ! plût au Ciel que la déference que nous avons marquée pour ses desirs, fût un attrait assez puissant pour l'engager à souffrir, à desirer même, que la posterité voye son nom mêlé avec les nôtres. Il entend nos vœux, & pour un cœur avide, & capable de toute sorte de gloire, quel motif plus pressant que ces vœux mêmes ?

Le Mercredy 22. de ce mois M. de Maupertuis fut reçûë à l'Académie Royale des Sciences, pour la place d'Adjoint Geo-

Digitized by Google

Geometre, & M. Senacle pour celle d'Adjoint Anatomiſte.

On a annoncé au public dans une feüille de nouvelles Litteraires que l'on travaille aſſidument à la nouvelle Edition du Gloſſaire, de la moyenne & baſſe Latinité. L'Editeur eſt obligé à l'Auteur de ces nouvelles, de ſon attention; mais il a lieu de ſe plaindre de ce qu'on a ajoûté que cette Edition ſera de ſix vol. in fol. C'eſt une erreur qui feroit eſperer au public, au delà de ce qu'on lui a promis, & de ce que l'on peut lui tenir. L'empreſſement des Souſcripteurs empêche de pouvoir promettre au-delà de quatre volumes; on fera pourtant tous ſes efforts pour arriver juſqu'à un cinquiéme.

Les curieux qui ſouhaiteront de plus grands éclairciſſemens ſur cette nouvelle Edition du Gloſſaire, les trouveront dans nôtre Journal du mois de Septembre 1721. page 63. & ſuivantes. Nous ajoûterons ici que tout ce grand ouvrage roule preſentement ſur le travail & les ſoins infatigables du R. P. Dom Nicolas Touſtain, Religieux Ben. de l'Abbaye de S. Germain des Prez, qui ne perd pas un moment pour le conduire à ſa perfection.

L'Hiſtoire de cette celebre Abbaye, 2. vol. que

Digitized by Google

que nous avons annoncée en son temps, vient d'être publiée. Le R. P. Dom Jacques Boüillart, qui en est l'Auteur, n'a rien épargné pour la rendre également solide & curieuse, & pour l'enrichir de figures, &c. On avertit les Souscripteurs qu'ils ne sçauroient trop s'empresser pour retirer leurs Exemplaires.

Les gens de Lettres ont fait une perte considerable en la personne de M. l'Abbé Bruys, qui est mort le 25. Novembre dernier à Montpellier, sa patrie, âgé de 84. ans. Il a conservé jusqu'à la fin de ses jours, le feu, l'imagination vive, & le solide jugement qu'on lui connoissoit. Il a enrichi la Republique des Lettres de quantité d'ouvrages, qui prouvent son genie fecond & son grand sçavoir. Outre l'Histoire des Fanatiques, & plusieurs autres Ecrits, qui composent douze volumes in 12. estimez des sçavans, on imprime actuellement de lui, *le Traité du Legitime usage de la Raison, sur les objets de la Foi, où l'on démontre que les heretiques, les Athées, & les libertins ne font point le legitime usage que les hommes sont obligez de faire de la Raison.*

Nous avons encore de cet Auteur plusieurs pieces de Theatre qu'il a faites dans sa jeunesse, & qu'il n'a regardées

Digitized by Google

que comme un délassement d'esprit. Il étoit pensionnaire du Roy & du Clergé, ce qui prouve l'estime generale qu'on faisoit de sa Doctrine sur la Religion.

Le Lord Maire de Londres, & la Cour des Aldermans ont honoré de la Bourgeoisie de cette Ville le sieur Douglas, Chirurgien, pour avoir renouvellé & introduit la methode de tailler de la pierre au-dessus de l'os pubis, qu'on pratique à present avec succès dans tous les Hôpitaux.

Le 18. de ce mois la fille unique de M. Brails, mourut à Londres de la petite verole, qui lui avoit été donnée quelques jours auparavant par insertion. Vers le commencement du mois la fille de feu M. Rolt, comme nous avons déja remarqué, mourut aussi âgée de 9. à 10. ans. Il y avoit 9. semaines qu'on lui avoit fait l'insertion de la petite verole, & depuis ce temps-là elle avoit presque toûjours été dans de grands tourmens par une humeur qui s'étoit jettée sur plusieurs parties de son corps, & qui avoit causé 25. ou 30. ulceres qu'on n'a jamais pû guerir. Ces exemples ne sont pas favorables à l'usage qu'on a introduit en Angleterre de l'inoculation, d'autant plus qu'on a déja reconnu que la petite

Digitized by Google

verole produite par cette operation, n'exclut pas le retour naturel de cette maladie.

Le Roy de Prusse a établi à Berlin un College de Medecine, d'Anatomie, de Chimie, & de Chirurgie, où les Etrangers aussi bien que les natifs du pays, pourront aller s'instruire *gratis*. S. M. P. ayant destiné un fonds pour l'entretien de sept Professeurs, & pour les autres dépenses necessaires.

Extraits de diverses Lettres.

UN Jesuite qui s'est rendu celebre par plusieurs ouvrages travaille ici (Vienne) à nous donner en Latin une Histoire Ecclesiastique de toute l'Allemagne, il a consulté pour cela tous les manuscrits de nôtre fameuse Bibliotheque : cet ouvrage sera en 12. vol. in 4°. avec des estampes.

M. Vander Haret, Professeur de nôtre Université (Helmestat) a publié un Livre in folio sous ce titre, *Ænigmata prisci Orbis*, Enigmes du vieux monde. C'est une collection de tous les traitez qu'il a composez sur l'Histoire de Jonas qu'il explique paraboliquement de la persecution que le Roy d'Israël fit souffrir à ce Prophete. Mais cette explica-

Digitized by Google

tion choquant l'opinion commune, & nos Theologiens en ayant porté des plaintes, le Livre a été supprimé, & l'Auteur condamné à une amende *ad pias causas*.

On imprime ici (Florence) *Inscriptiones antiquæ, &c.* les Inscriptions Grecques & Romaines qui se trouvent presentement dans les Villes de Toscane, particulierement à Florence, recüeillies par les soins de M. Antonio Francisco Gori, enrichies des notes de M. Anton. Maria Salvini, Professeur en Grec, d'un grand nombre d'Estampes, & de six tables très-amples. On aura dans ce volume, qui sera de 80. feüilles toutes les Inscriptions qui existent encore dans les Villes de Toscane; sçavoir, à Florence, Pise, Siene, Fiesole, Arezzo, Volterra, Chiasi, Pistoja, &c. ces Inscriptions passeront le nombre de 2800. entre lesquelles il y en aura 1100. qui ne sont point dans les compilations de Gruter, Reinesius, Spon & Fabretti, & beaucoup de celles que ces sçavans avoient publiées avec des fautes, seront restituées suivant leur veritable leçon, & avec la même ortographe qu'elles ont sur les marbres anciens; le Compilateur les ayant tous vûs & copiez avec tant de fidelité & d'exactitude, que la copie peut tenir lieu de l'original même; il a fait

fondre exprès divers caracteres pour représenter ces Inscriptions telles qu'elles sont sur les pierres antiques, & pour la plus grande satisfaction des curieux il a engagé M. l'Abbé Salvini à les enrichir de sçavantes notes. L'Edition sera in folio en grand & petit papier, ornée des Bronzes, bas-reliefs, & autres antiquitez qui se trouveront en differens lieux & Cabinets de Florence, & autres Villes de Toscane.

Le P. Tomaso-Maria Alfani, Dominicain travaille ici (Naples) à une compilation des Conciles du Royaume de Naples, avec des notes. Cet ouvrage contiendra, non-seulement tous les Conciles Generaux, Provinciaux & Diocésains, mais encore les Decretales, les Epîtres des Nonciatures Apostoliques, & les autres monumens de la discipline Ecclesiastique, & de l'antiquité sacrée.

On mande de Naples que l'Histoire Litteraire de ce Royaume, par M. Giumma, Jurisconsulte paroît.

Digitized by Google

SPECTACLES.

LE Jeudy 30. de ce mois les Comediens François joüerent devant le Roy la Tragedie de *Rodogune* de P. Corneille, & la petite Comedie du *Florentin* de Montfleury. Cette Tragedie, une des plus excellentes de son illustre Auteur, a fait beaucoup de plaisir à la Cour & à la Ville. Les quatre principaux Rôles d'Antiochus, de Seleucus, de Rodogune & de Cleopatre, ont été remplis par les sieurs Baron & le Grand, & par les Dlles Duclos & Dangeville. Cette derniere Actrice qui n'avoit jamais joüé ce Rôle, y a été extrêmement applaudie.

Les Bals publics qu'on donne sur le Theatre de l'Opera recommenceront le Jeudy 6. du mois prochain.

On vend chez François Flahault, Quay des Augustins, au coin de la ruë Pavée, au Roy de Portugal, une Comedie intitulée le *Fleuve d'Oubly*.

Cette Piece fut representée pour la premiere fois, au mois de Septembre de l'année 1721. sur le Theatre des Come-

Digitized by Google

diens Italiens, à la Foire Saint Laurent. Elle eſt de la compoſition du ſieur le Grand, Comedien du Roy. C'eſt ſans contredit la Piece la plus travaillée qui ſoit encore ſortie de ſa plume; il l'a aſſaiſonnée par tout, non de gros ſel, à ſon ordinaire, mais de bon ſel attique: il ſeroit à ſouhaiter qu'il voulut un peu plus ſouvent ſe donner cette peine-là, il n'y perdroit rien, & le public y gagneroit beaucoup. L'action de cette Piece ſe paſſe dans les Enfers.

ACTEURS.

Le Fleuve Lethé.
Une Nymphe du Fleuve.
Trivelin, Diſtributeur des eaux.
Le Marquis du Hazard.
Spinette médiſante.
Un Ingrat.
Violette, femme amoureuſe de ſon mari.
Un Apoticaire.
Un Gaſcon.
Troupe de Mortels qui viennent boire des eaux du Fleuve Lethé pour oublier leurs chagrins.

Extrait de la Piece.

Comme ce n'eſt pas ici une Comedie

Digitized by Google

ordinaire, où l'on puisse suivre une action dans son commencement, dans ses progrès, & dans sa fin, nous nous dispenserons d'en faire un Extrait suivi, & & nous nous contenterons d'en donner une idée telle que l'ouvrage nous le permet. L'Auteur ne s'est proposé dans sa Piece que de faire passer en revûë certains caracteres qu'il a jugez les plus propres à corriger les mœurs en riant. Tous les differens personnages qu'il introduit sur la Scene, les uns après les autres, n'ont d'autre but que de venir prendre les eaux de Lethé, pour oublier les sujets de chagrin qu'ils peuvent avoir. Ils n'ont rien de commun entre eux; de sorte que la derniere Scene peut devenir la premiere, sans qu'il y ait rien de gâté. Il est aisé de juger par là combien ces sortes de Comedies sont faciles. Il ne faut qu'établir un rendez-vous general d'hommes ridicules, pour faire une Piece à ne point finir.

L'Auteur de celle-ci n'a pas laissé de lui donner une forme convenable au genre qu'il traite. Trivelin conduit aux Enfers par Belphegor, y reçoit par le credit de son guide & de son Patron, la Surintendance des eaux du Fleuve d'Oubli, il en est le distributeur, & se réserve le droit d'en donner à qui il jugera

Digitized by Google

à propos d'en faire boire. Le Theatre repreſente un bois agréable, au milieu duquel les eaux du Fleuve d'Oubli coulent lentement. Ce Dieu accoudé ſur ſon Urne chante les paroles ſuivantes.

Comme mes eaux le temps coule ſans ceſſe;
Le paſſé ne peut revenir;
Perdez-en le ſouvenir,
Sage vieilleſſe;
Ne comptez point ſur l'avenir,
Folle jeuneſſe,
Joüiſſez du preſent qui va bien-tôt finir.

Dans la premiere Scene Trivelin expoſe ſa miſſion, & annonce aux Spectateurs que Pluton a ordonné à Mercure de publier dans l'autre Monde que tous les mortels peuvent venir boire des eaux du Fleuve Lethé, pour oublier leurs chagrins. Il ajoûte que ces eaux ont veritablement la vertu de faire oublier aux morts tout ce qu'ils ont été; mais qu'elles ne font perdre aux vivans que le ſouvenir des choſes qu'ils ont deſſein d'oublier. Il en veut faire une experience ſur lui-même. Il boit dans l'intention d'oublier ſon ignorance; il ceſſe d'être ignorant dès la premiere raſade, il devient demi ſçavant à la ſeconde; mais ſe trouvant plus

Digitized by Google

sot dans cet état que s'il n'étoit qu'ignorant, il redouble & boit tant que les eaux commencent à lui monter à la tête : il cesse de boire de peur de s'enyvrer. Ce trait porte une morale très-fine. L'Ivresse de la Science n'a que de trop dangereuses suites.

Nous ne parcourons pas ici toutes les Scenes de peur d'être trop longs ; nous donnerons seulement quelques fragmens de celles qui ont paru les mieux traitées. Ce sont justement les deux dernieres. L'Auteur a voulu finir par là, pour renvoyer les spectateurs sur la bonne bouche : c'est entendre ses interests.

SCENE VI.

Trivelin, un Apoticaire.

L'Apoticaire dit à Trivelin, Distributeur des eaux du Lethé, qu'il en vient boire pour oublier une fâcheuse idée qui le tourmente depuis quelque temps : cette idée, c'est le cocuage dont il a peur. Idée qu'il appelle generale. Ce qui oblige Trivelin à lui parler en ces termes.

Cette idée-là est plus particuliere que vous ne pensez ; car la plûpart de ceux qui sont Cocus ne croyent pas l'être. Voyons d'abord si vôtre idée est juste : sur quoi est-elle fondée ? sur vôtre figure apparemment ?

Digitized by Google

L'Apoticaire.

Comment? est-ce que j'ai l'air d'un Cocu?

Trivelin.

Ma foy; autant que d'un Apoticaire.

L'Apoticaire.

Voilà, par exemple, ce que je n'aurois jamais crû.

Trivelin demande à l'Apoticaire les raisons qu'il a de se croire Cocu. L'Apoticaire lui en dit quelques-unes. Comme des démangeaisons de front, des songes cornus, qui lui ont fait voir des Beliers; voici ce qu'il ajoûte:

Outre plus, mes enfans ne me ressemblent point.

Trivelin.

C'est qu'apparemment vous n'y mettez pas la derniere main.

L'Apoticaire, après avoir déduit les raisons qui lui font craindre le Cocuage, conte à Trivelin celles qui le rassurent.

Ma femme est laide.

Trivelin.

Mauvaise raison, nos petits Maîtres aujourd'hui ne sont pas si délicats; ils preferent la quantité à la qualité; avec eux tout passe.

Digitized by Google

L'Apoticaire.

Ma femme ne se soucie pas des hommes.

Trivelin.

Quelle preuve avez-vous de cela ?

L'Apoticaire.

Elle ne se soucie pas de moi-même qui suis son mari.

Trivelin.

Est-ce que les femmes mettent les maris au nombre des animaux raisonnables ?

Passons à la derniere Scene qui est celle du Gascon ; elle n'est pas moins vive que celle dont nous venons de parler. Le Gascon demande à Trivelin cent bouteilles d'eau du Fleuve d'Oubli ; voici leur dialogue :

Trivelin.

Cent bouteilles, & pourquoi faire ?

Le Gascon.

Pour en faire boire à tous mes creanciers, & leur faire oublier ma porte.

Trivelin.

Vous en avez donc beaucoup ?

Le Gascon.

Une legion.

Digitized by Google

Trivelin.

Cela me surprend.

Le Gascon.

Vous êtes surpris qu'un Gascon emprunte.

Trivelin.

Non pas : mais qu'on lui prête, & y a-t'il long-temps que vous leur devez ?

Le Gascon.

Tout au plus cinq ans, ne sont-ils pas fous de me demander de l'argent, aujourd'hui qu'il est si rare ?

Trivelin.

S'ils sont fous aujourd'hui, il y a cinq ans qu'ils l'étoient bien davantage.

Trivelin refusant les cent bouteilles d'eau au Gascon, le Gascon lui répond : *Ecoutez l'ami, songez que je n'ai pas encore oublié ma valeur ; cadedis, je jetterai le Fleuve par les fenêtres. Gare-l'eau,* répond Trivelin en se tournant vers le parterre : il lui promet les cent bouteilles en faveur de la gasconnade.

La Piece finit par une entrée de plusieurs personnes de divers caracteres. Une Nymphe du Fleuve chante ces paroles :

Envain une austere beauté,

Fait vanité,

Digitized by Google

De sa fierté :
Amans, si vous voulez m'en croire,
Pour vous en vanger, venez boire,
Au Fleuve Lethé,
Elle perdra toute la gloire
De sa cruauté,
Si vous en perdez la memoire.

Cette chanson est suivie de plusieurs autres dans le même goût.

NOUVELLES E'TRANGERES.

Turquie.

ON mande de Constantinople que l'Ambassadeur du jeune Sophi de Perse en étoit parti, sans avoir pû réüssir dans sa negociation, la Porte ayant résolu de soutenir l'Usurpateur Miriweitz.

Le 23. Octobre dernier l'Aga des Janissaires reçût ses expeditions, ainsi que les autres Officiers Generaux qui doivent servir sous lui du côté d'Asoph.

Le Grand Seigneur a envoyé des presens à l'Usurpateur Miriweitz ; l'Envoyé de S. H. a ordre de l'assurer de sa pro-

Digitized by Google

tection. Il paroît que cette résolution a été prise contre l'avis du Grand Visir qui s'est toûjours opposé à la guerre que le G. S. veut entreprendre.

Le 21. Novembre il arriva à Constantinople un nouvel Envoyé de Miri-Mamouth, dont on a parlé jusqu'à present sous le nom de Miriweitz, qui eut le lendemain audience du Grand Visir, & qui fut admis à celle du Sultan le jour d'après ; ce qu'on regarde comme une faveur extraordinaire, étant d'usage de laisser un intervale de 15. jours entre l'audience du Premier Ministre, & celle de S. H.

Le Marquis de Bonnac, Ambassadeur de France ayant fait des instances auprès du Grand Visir, pour obtenir des privileges en faveur de quelques Ecclesiastiques François qui ont dessein de s'établir à Naples de Romanie, & dans quelques Villes de la Morée ; ce premier Ministre lui a répondu que son memoire avoit été favorablement reçû du Grand Seigneur : que sa Hauteſſe consentoit d'accorder ces privileges, à condition que ces Ecclesiastiques fissent venir des jeunes gens de differentes professions, pour y établir des Colonies, declarant qu'ils joüiroient des mêmes privileges que les Turcs pour le payement des Doüanes ; & qu'à l'é-

2. val.

gard

gard du tribut, ils ne seroient taxez qu'à un ducat par tête.

Russie.

ON assure que le Czar a nommé le Prince Menzikoff pour commander les 80000. hommes qui doivent s'assembler dans l'Ukraine, & que S. M. Czarienne se mettra à la tête de l'armée qui doit entrer en Perse; mais la plûpart des troupes qui la composeront ne pourra arriver à Astracan que vers le mois de Mars prochain.

Entre autres presens que le Czar a envoyé au Roy de Perse; il y a son portrait enrichi de diamans de grand prix. Voici le traité d'alliance conclu à Petersbourg le 12. Septembre 1723. vieux stile, entre l'Empereur de Russie, & le Roy de Perse, par son Ambassadeur Ismaël Begh.

Au nom de Dieu tout-puissant soit notoire, par ces presentes que les troubles arrivez en *Perse* il y a déja quelques années, ayant donné lieu à quelques-uns des sujets de ce Royaume d'exciter de dangereuses revoltes contre leur legitime Souverain, & de lui causer par là un préjudice inexprimable, ils auroient porté leurs violences jusques contre les sujets de S. M. Imperiale de *Russie*, non-

Digitized by Google

seulement en leur enlevant leurs Marchandises, montant à des sommes très-considerables, mais encore en les maltraitant, & les massacrant inhumainement, quoiqu'en vertu des traitez conclus depuis long-temps entre les deux Puissances, & la bonne amitié qu'elles entretenoient l'une avec l'autre, il leur fut permis de negocier ensemble paisiblement; & attendu que S. M. le Roy de *Perse* qui regnoit alors, n'étoit pas en état dans la conjoncture fâcheuse de ces troubles, de donner aux sujets de S. M. Imperiale de *Russie*, la satisfaction qui leur étoit dûë, pour les insolences commises envers eux, sadite M. Imp. en vertu de l'estime & de la bonne amitié qu'elle porte à S. M. Royale de *Perse*, comme aussi pour ne pas permettre l'entiere destruction de son Royaume, ni que le mal qui va toûjours en augmentant, s'étende enfin jusques sur ses propres frontieres, a jugé à propos de prendre elle-même les armes contre lesdits rebelles, de s'emparer de quelques-unes de leurs places, situées sur la Mer *Caspienne*, & d'y mettre garnison de ses troupes; ce qui ne peut être que très-juste dans la conjoncture presente, pour arrêter les progrès de ces rebelles, qui ne sont déja que trop puissans. On jugera

Digitized by Google

de leurs excès par la hardiesse qu'ils ont eu, non-seulement de se rendre maîtres de la Capitale du Royaume, mais même de détrôner la personne sacrée du Roy, & de mettre en prison toute la Famille Royale, excepté le plus jeune des Princes nommé *Fachmasib*, qui a échapé à leur fureur, & qui comme veritable & legitime successeur aux Royaumes & Pays du Roy son pere, a voulu non-seulement renouveller l'ancienne amitié contractée depuis si long-temps entre les deux Etats, mais la resserrer encore plus étroitement. A l'effet à quoi il auroit envoyé ici avec le caractere de son Ambassadeur Plenipotentiaire, & une Lettre de sa part pour S. M. Imperiale de *Russie*, la personne d'*Ismaël Begh*, dont l'affection & la fidelité lui sont connuës, tant pour notifier à sadite M. son élevation au Trône du Roy son pere, en vertu de son droit legitime de succession, que pour lui demander des secours contre les violences insupportables desdits Rebelles, l'ayant muni de pleins pouvoirs pour conclure avec Sadite M. Imperiale un Traité formel à cet égard. A CES CAUSES, en vertu de l'ordre special, préalablement donné aux Ministres soussignez de Sadite Majesté pour traiter avec ledit Ambas-

Digitized by Google

sadeur de *Perse*, ils sont convenus des articles suivans.

I. Promet S. M. Imp. de *Russie* au Roy *Fachmasib*, une amitié sincere, & une prompte assistance contre les Rebelles de son Royaume ; & jusqu'à ce qu'ils soient totalement détruits, & que le gouvernement de *Perse* soit rétabli dans une tranquillité parfaite, S. M. I. de Russie s'engage de faire marcher de ce côté là, avec toute la diligence possible, & de faire agir contre lesdits Rebelles, un corps considerable de Cavalerie & d'Infanterie.

II. D'autre part ledit Roy de *Perse* cede pour toûjours à Sadite M. Imp. de *Russie*, & à ses successeurs, specialement les Villes de *Derbent* & de *Bakis*, avec toutes leurs appartenances & dépendances, le long de la Mer *Caspienne* ; comme aussi les Provinces de *Ghilan*, *Mazanderan* & *Asterabat*, qui demeureront à perpetuité à Sadite M. Imp. pour servir à la subsistance de ses troupes, sans être autrement à charge à Sadite Majesté le Roy de *Perse*.

III. Mais attendu l'impossibilité qu'il y a de transporter si loin, & par Mer, les chevaux & l'artillerie necessaires, aussi bien que les bagages, provisions & munitions dont on peut avoir besoin, &

Digitized by Google

dautant que l'Ambaſſadeur de *Perſe* a aſſuré qu'il s'en trouveroit abondamment dans les Places & Pays cedez à Sadite Majeſté, Elle a ordonné à ſes Generaux qui ſont déja en ce Pays-là d'en raſſembler autant qu'il leur en faudra ; & en cas qu'il ne s'y en trouve pas ſuffiſamment, S. M. le Roy de *Perſe* s'oblige de leur fournir, pour le prix de douze *Rubles* chacun, tous les Chameaux dont ils pourront avoir beſoin pour le tranſport des bagages ; comme auſſi de pourvoir abondamment les troupes de vivres dans leur marche, ſpecialement de pain, de viande & de ſel ; à condition neanmoins que le grain, la chair, & le ſel leur ſoit livré au prix convenu, qui ſera payé comptant ; ſçavoir, la meſure de grain appellée *Batman*, du poids de 60. livres de *Ruſſie*, 10. *Copeicks* ; le *Batman* de Bœuf, 16. *Copeicks* ; le *Batman* de ſel, deux *Copeicks* ; un Mouton peſant quatre *Batmans*, un *Rubble* ; bien entendu que le cas arrivant que le prix deſdits vivres vienne à augmenter dans la marche, ce ſera au Roy de *Perſe* à payer le ſurplus de ce à quoi ils ſont taxez par le preſent article de ce Traité. Et afin qu'il ſoit pourvû à temps à la ſubſiſtance de nos troupes, leſdites proviſions commenceront à ſe faire auſſi-tôt que

Digitized by Google

l'Ambaſſadeur de *Perſe* ſera arrivé dans le Pays.

IV. Il y aura donc déſormais entre S. M. Imp. de *Ruſſie*, & ſes Etats d'une part, & le Roy de *Perſe*, & ſes Royaumes de l'autre, une conſtante amitié & bonne intelligence, en vertu de laquelle les ſujets des deux Etats auront une pleine & entiere liberté de voyager, paſſer & repaſſer, ſéjourner & trafiquer ſur les terres l'un de l'autre, toutes & quantes fois que bon leur ſemblera, ſoit qu'ils aillent pour la premiere fois, ou qu'ils retournent reſpectivement dans leſdits Pays, ou ailleurs, ſans qu'il leur ſoit cauſé aucun empêchement ni dommage; à quoi S. M. I. de *Ruſſie*, & S. M. R. de *Perſe* s'obligent reciproquement, comme auſſi de punir tous ceux qui oſeroient contrevenir à leurs intentions.

V. Promet en outre S. M. I. de *Ruſſie* de tenir pour ſes ennemis tous les ennemis du Royaume de *Perſe*, & d'agir contre eux comme tels pour le bien dudit Royaume, comme au contraire de reconnoître pour ſes bons amis tous ceux qui le ſeront de Sadite M. R. de *Perſe*, laquelle de ſon côté promet d'en uſer de même envers les amis & ennemis de l'Empire de *Ruſſie*.

En foi dequoi, & pour plus grande

Digitized by Google

fureté, & execution de tout le contenu au present Traité, moi *Ismaël Begh*, Ambassadeur Plenipotentiaire du Sereniſſime Roy de *Perſe*, ai ſigné ledit Traité de ma propre main, & y ai appoſé mon cachet, avec ſerment ſur ma foi, en vertu du plein pouvoir à moi donné, ſcellé du grand Sceau Royal : ledit Traité échangé contre un autre de même teneur, ſcellé du grand Sceau de S. M. Imp. de *Ruſſie*, C. GABRIEL DE GOLOFSKIN, Grand Chancelier, ANDRE' D'OSTERMANN, Conſeiller intime d'Etat. BAZILE DE STENPHANOFF, Conſeiller de la Chancellerie.

Et de la part du Roy de *Perſe*, ISMAEL BEGH, Grand Ambaſſadeur Plenipotentiaire.

On dit que le Czar a promis au Prince puîné de Heſſe-Hombourg, de lui donner la Princeſſe, ſa ſeconde fille, en mariage, avec le Gouvernement general de toutes les Provinces, Villes & Diſtricts que la Couronne de Suede lui a abandonnez par le dernier Traité de Nyſtadt.

On a réſolu de faire fortifier le Port de Virolan en Finlande, dont la ſituation eſt beaucoup plus ſure que celle du Port de Cronſloot, dans lequel les vaiſſeaux ne ſont pas à l'abri de certains vents.

Digitized by Google

Suede.

LE Duc de Holstein est très-satisfait de la résolution prise en sa faveur par les Etats de Suede, suivant laquelle ce Prince doit, dit-on, être le premier sur les rangs pour l'élection, en cas que le Roy & la Reine de Suede viennent à mourir sans enfans.

On mande de Tranſilvanie que les Turcs font de grands mouvemens dans les Provinces de Valachie & de Moldavie, pour former un corps d'armée du côté de Bender.

Allemagne.

L'Empereur a ordonné de nouveau à ſes Commiſſaires à Ratiſbonne, de terminer les Griefs de Religion avec toute la promptitude poſſible, & d'enjoindre en ſon nom à l'Electeur Palatin de rétablir toutes choſes, ſuivant la paix de Bade, ſous peine d'execution.

On aſſure que l'Empereur a fait prier le Czar de ne point faire d'execution en Pologne pour ſe faire payer de ce que la Couronne peut lui devoir, & d'attendre le reſultat de la Diete generale du Royaume qui doit s'aſſembler inceſſamment à Warſovie.

Les Etats de la baſſe Auſtriche ont ac-

Digitized by Google

cordé à l'Empereur le subside qu'il leur a fait demander, & une subvention extraordinaire pour les frais du Couronnement de L. M. Imperiales.

On apprend de Dresde que le Prince d'Ost-Frise étoit arrivé à Leipsik le 2. de ce mois, pour épouser la Princesse de Culmback, sœur de la Princesse Royale de Dannemark.

Le jour de l'élection du nouveau Prince & Evêque de Liege est fixé au 3. du mois prochain : les aspirans sont entre autres l'Electeur de Cologne, le Cardinal de Saxe-Zeitz, l'Evêque de Tournai, le Prince d'Auvergne, & le Comte de Poitiers.

Italie.

ON écrit de Malthe que le Grand-Maître faisoit équipper trois vaisseaux de guerre pour croiser sur les Corsaires des côtes de Barbarie, & le bruit court qu'ils se joindront aux Escadres d'Espagne & d'Hollande.

Le 22. de l'autre mois le Pape tint Consistoire secret, dans lequel S. S. proposa l'Archevêché de Seleucie pour M. Vincent Antoine Alamani-Nasi, Florentin, qu'elle a nommé à la Nonciature de Naples, &c. Le Cardinal Ottoboni, Protecteur des affaires de France, propo-

Digitized by Google

sa le titre Episcopal d'Europée, pour l'Abbé de Paris, nommé à la Coadjutorerie de l'Evêché d'Orleans. L'Abbaye d'Aulnay, Ordre de Cîteaux, Diocése de Bayeux, pour l'Abbé de Froulay de Tessé, & celle de S. Jean en Vallée, Ordre de S. Augustin, Diocése de Chartres, pour l'Abbé du Prat.

Le Pape a accordé un Bref d'Eligibilité au Prince Clement de Baviére pour l'Evêché de Liege, & au Prince Theodore pour l'Evêché d'Hildesheim.

On apprend de Florence que les Commissaires nommez par le Grand Duc, & par la Princesse Doüairiére, Palatine, sa sœur, sont convenus que cette Princesse joüira sa vie durant des revenus d'Urbin.

Dans l'amnistie generale accordée depuis peu par le Roy de Sardaigne, à tous ceux qui ont commis quelques délits dans ses Etats, les déserteurs sont compris, à la charge de rentrer dans les Regimens, dans lesquels ils servoient; mais les Officiers ne pourront y recevoir les déserteurs des troupes de France, & seront obligez de les rendre suivant la convention faite le 2. Septembre dernier avec S. M. T. Ch. pour prévenir la désertion des troupes de part & d'autre. Les criminels de Leze Majesté au premier chef, sont exceptez de cette amnistie,

Digitized by Google

ainſi que les Faux-Monnoyeurs, les Fauſſaires, les Rebelles à Juſtice, & ceux qui ſont convaincus de peculat, ou d'avoir malverſé dans les fabriques, ou Manufactures qui concernent les munitions de guerre.

Angleterre.

LA nouvelle que l'on apprit à Londres le 6. de ce mois de la mort de Monſieur le Duc d'Orleans, fit baiſſer les Actions de la Compagnie de la Mer du Sud de 115. à 108. mais auſſi-tôt qu'on eut appris que M. le Duc de Bourbon ſuccedoit à S. A. R. dans les fonctions de la Charge de Principal Miniſtre, les fonds publics remonterent, & les mêmes Actions ſe negocierent à 114.

Le 5. de ce mois un Procureur, pourſuivi par une femme mariée qu'il avoit diffamée, fut condamné par Sentence des Docteurs Communs, à faire penitence publique à la porte de S. Clement à Londres, ayant ſur la tête un morceau de drap blanc & un bâton blanc à la main.

Le 22. de ce mois il y eut à Londres un Ouragan qui abbatit un grand nombre de cheminées, découvrit le toit de pluſieurs maiſons, déracina une grande quantité d'arbres dans le Parc de S. James, & fit perir ſous le Pont un nombre

considerable de batteaux de differentes grandeurs.

On apprend de la Haye que le 24. de ce mois, le Roy d'Angleterre arriva d'Hanover à Hellevoet-Sluys, où il a été retenu quelque temps jours par les vents contraires.

JOURNAL DE VERSAILLES & de Paris.

LEs nouvelles les plus extraordinaires, & les plus suspectes de fausseté sont souvent celles qui ont le plus de cours; cela est particulierement arrivé à l'égard des faux bruits répandus dans le monde, sur une prétenduë revolte des Ecoliers du College de la Fleche, dans laquelle, selon les mêmes bruits, il étoit arrivé des choses tragiques, &c. La verité a enfin triomphé de l'imposture, & nous venons de voir, avec plaisir, cette verité dans tout son jour, par le moyen de trois certificats autentiques qu'on nous a mis entre les mains, en datte des 19. & 23. d'Octobre dernier, signez & donnez dans la forme la plus juridique par les Officiers de la Senéchaussée, & Siege Presidial de la Fleche, par les Maire & Echevins; & enfin par les Cu-

Digitized by Google

ré, Vicaire & Prêtres habituez de l'Egliſe Paroiſſiale de la même Ville. Il reſulte de tous ces certificats & declarations » que le bruit de la prétenduë re» volte eſt une pure fable, à laquelle il » n'y a aucun fondement, & que l'eſprit » de menſonge a inventée pour décrier » un College, où la pieté, le bon ordre, » & la paix regnent avec édification, & » dont les Magiſtrats, & autres perſon» nes conſtituées en charges ſont les té» moins oculaires; verité qu'ils ont » crû être obligez en conſcience de pu» blier, pour détromper ceux qui au» roient pû ſe laiſſer ſurprendre par des » bruits auſſi faux, ou qui ſeroient en » doute ſur un fait, dans lequel il n'y a » aucune apparence de verité, & qui » non-ſeulement n'eſt point arrivé, mais » qui ne le peut, par la maniere, & l'e» xacte prudence dont les PP. Jeſuites » conduiſent & gouvernent leur College » & leur Maiſon des Penſionnaires de la » Fleche. » Nous croyons qu'il eſt de nôtre devoir, en qualité de Journaliſtes de concourir à la publication d'une verité qui nous eſt auſſi évidente que précieuſe.

Le Lundi 13. de ce mois il y eut dans l'Egliſe de S. Sulpice une ceremonie, dont le public fut très-édifié. La bene-

Digitized by Google

diction solemnelle d'une Chapelle basse du nouveau bâtiment, & l'ouverture de la terre pour le reste des fondemens en furent le sujet.

La ceremonie commença par une Messe du S. Esprit, celebrée par M. le Curé, après laquelle tout le Clergé, suivi des Marguilliers de la Paroisse, & d'un peuple infini, fit en Procession le tour de l'Eglise. Environ deux cens ouvriers qui travaillent au nouveau bâtiment precedoient cette Procession, chacun portant sur l'épaule l'instrument dont il se sert. Ils s'arrêterent & formerent une Haye dans le lieu où l'on alloit creuser les fondemens du reste de l'Eglise.

Le Clergé étant descendu dans la Chapelle basse, M. le Curé en fit la benediction avec les ceremonies accoutumées, durant laquelle on tira quantité de boëtes. On revint ensuite au lieu où l'on avoit laissé les ouvriers. M. le Curé en Chappe, avec un Diacre, & sous-Diacre en Tunique, prirent chacun une pioche, & commencerent à ouvrir la terre au chant des Pseaumes : leur exemple fut suivi des plus anciens, & des plus considerables du Clergé. M. le Curé ayant quitté sa Chape, & le Diacre, & sous-Diacre leurs Tuniques, prirent chacun une hotte, & porterent à plusieurs repri-

Digitized by Google

ſes la terre qu'on venoit de remuer, ce qui fut encore imité par le Clergé. Tous ceux qui aſſiſterent à cette pieuſe ceremonie, la virent avec beaucoup de joye & d'édification, pluſieurs mêmes pouſſez par les ſentimens d'une tendre pieté en verſerent des larmes, &c.

Le Parlement a enregiſtré la diſpenſe de parenté obtenue du Roy, par M.rs de Lamoignon, freres, Preſidens à Mortier.

Le Roy a donné à M. Roullier de Meſlay la Charge d'Introducteur des Ambaſſadeurs, vacante par la démiſſion volontaire de M. de Remond.

Le Marquis d'Ecquevilli, Capitaine du Vaurray, a ordre du Roy de faire prendre des Cerfs & des Sangliers dans diverſes Foreſts pour les mettre dans celles de S. Germain & de Marly.

Le 22. au matin, l'Ordre de Nôtre-Dame du Mont-Carmel de S. Lazare de Jeruſalem, fit celebrer un ſervice ſolemnel dans l'Egliſe de S. Jacques de l'Hôpital, pour feu Monſieur le Duc d'Orleans, où il ſe trouva beaucoup de Chevaliers de cet Ordre, & quantité d'autres perſonnes de diſtinction.

Le 31. de ce mois Hyacinthe de Ligne, Prince de l'Empire, Marquis de Moï, cy-devant Capitaine des Gendar-

Digitized by Google

mes Ecossois, mourut à Paris, âgé de 63. ans.

La nuit de Noël les Directeurs de la Compagnie des Indes, rendirent le Pain-Beni avec beaucoup de Pompe à l'Eglise de S. Eustache, au nom de cette Compagnie, dont l'Hôtel est sur la Paroisse de S. Eustache.

Le Roy a augmenté la Maison de Madame la Duchesse d'Orleans; sçavoir, deux Conseillers, un Secretaire ordinaire, deux Agens d'affaires, un Tresorier General; & pour sa Garde un Exempt, un Maréchal des Logis, douze Gardes du Corps, un Clerc du Guet, six Suisses. Toute cette garde sera commandée par l'Exempt.

Le Roy va rentrer dans les Domaines alliez pour l'échange de Belle-Isle.

Le projet proposé pour les Fiacres n'aura pas lieu; mais pour les contenir dans leur devoir, on dit qu'il sera établi un Bureau sur chaque place, où l'on viendra demander les Carosses, qui ne marcheront qu'à leur tour, & il leur sera défendu de se tenir ailleurs que sur les places indiquées.

Le 22. de ce mois M. Arnaud de Boex, cy-devant Conseiller au Parlement, Rapporteur de l'affaire des Cartouchiens,

Digitized by Google

prit séance à la grand'Chambre, en qualité de Maître des Requêtes.

Le 27. M. André Hennequin, Chevalier, Marquis d'Ecquevilly & de Fresnes, Seigneur de Balastre, de Boüaffe, de la Muette, de Vetigni, de Goüillers, de Presles, Baron de Hest en Artois, cy devant Capitaine General des Toiles de Chasses, Tentes & Pavillons du Roy, & de l'Equipage du Sanglier, mourut à Fresnes, âgé de 87. ans. Il étoit pere de M. Augustin Vincent Hennequin, Chevalier, Marquis d'Ecquevilly & de Fresnes, Seigneur de Balastre, &c. Guidon des Gendarmes de la Garde du Roy, Brigadier de ses Armées, & Chevalier de S. Loüis, aujourd'hui Capitaine General des Toiles de Chasses, Tentes & Pavillons du Roy.

Le Roy a donné au Prince de Dombes, & au Comtes d'Eu, l'appartement que le Duc de Bourbon occupoit cy-devant au Château de Versailles.

Le 28. l'Infante-Reine, qui s'étoit couchée la veille en parfaite santé, se réveilla avec un mouvement de fiévre qui augmenta l'après-midy. La fievre fut assez considerable pendant la nuit, & elle continua les jours suivans avec des redoublemens. La purgation qu'on donna à l'Infante-Reine le 31. au matin, ne lui

Digitized by Google

ayant pas procuré autant de soulagement qu'on l'espéroit, on se détermina à la faire saigner le premier jour de l'an vers les sept heures du soir. L'Infante-Reine passa la nuit suivante plus tranquillement, & la Rougeole parut le lendemain ; la fiévre diminua dans le moment de l'irruption, & depuis le 3. que cette Princesse est entierement hors de danger, sa santé continuë d'être dans le meilleur état qu'on puisse desirer. La Rougeole dont l'Infante-Reine a été attaquée s'étant declarée le 2. le Roy partit le même jour du Château de Versailles, & S. M. alla coucher à Trianon, où elle doit rester quelque temps.

Le premier Janvier M. le Duc d'Orleans, le Duc de Bourbon, & les autres Princes & Princesses du Sang Royal, allerent saluer le Roy. Ensuite les Prevost des Marchands & Echevins rendirent leurs respects à S. M. étant conduits par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Ceremonies. Le même jour Fête de la Circoncision, le Roy accompagné du Duc d'Orleans, du Duc de Bourbon, du Comte de Charolois, du Prince de Conti, du Comte de Toulouse, & precedé des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du S. Esprit, se rendit à la Chapelle du Château, où Sa Ma-

Digitized by Google

jesté entendit la grande Messe, celebrée pontificalement par l'Evêque de Metz, Prélat, Commandeur de l'Ordre, & chantée par la Musique. Le Roy devant lequel marchoient les deux Huissiers de la Chambre portant leurs Masses, étoit en habit & manteau violet, le Collier de l'Ordre pardessus; les Chevaliers & Officiers en habits & manteaux noirs, les premiers avec leur Collier, & les Prélats Commandeurs, en Rochet & en Camail.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Grenoble le 11. Decembre 1723. sur les réjoüissances faites au mois d'Octobre dernier, à l'occasion de la naissance du Comte de Sault, arriere-petit-fils de M. le Maréchal de Villeroy.

LEs habitans de la terre de Monbonnot, dévoüez depuis long-temps à la Maison de Lesdiguieres, dont les grands biens sont entrez dans celle de Villeroy, n'eurent pas plutôt appris la naissance du fils de M. le Marquis Dalincourt, & qu'on lui avoit donné le nom de Comte de Sault pour le rendre, s'il étoit possible, encore plus cher à la Province de Dauphiné, qu'ils firent faire des prieres

publiques en action de graces. On chanta ensuite le *Te Deum* dans toute les Paroisses du *Mandement*, avec toute la solemnité possible.

Après cette ceremonie tous les habitans sous les armes se rendirent en bon ordre sur une haute Esplanade, où ils se rangerent autour d'un grand bucher, orné de Verdure, des armes de la Maison de Villeroy, de devises, & d'autres décorations. Le premier Consul de la Ville de Grenoble, en qualité de Juge des terres de la Maison de Villeroy dans cette Province, mit le feu au bucher, étant accompagné de plusieurs Gentils-hommes, & de beaucoup d'autres personnes de distinction.

Pendant que le bucher brûloit une grande foule de peuple, attirez par le spectacle, marqua sa joye par de longues acclamations, en faveur de M. de Villeroy, & du nouveau Comte de Sault. On tira en même temps quantité de fusées volantes, lesquelles aussi bien que le feu étant apperçûës de toute la longue vallée de Grefivod n, & des lieux circonvoisins, en augmenterent la joye, sans parler des six pieces d'artilleries placées sur le bord de l'Esplanade, dont le bruit fit retentir toutes les montagnes voisines.

La Fête fut terminée par un grand

Digitized by Google

souper que donna un des principaux Gentilhommes, Vassaux de la terre de Monbonnot, dans une fort belle Maison, dont les fenêtres, & tous les dehors étoient éclairés. C'est principalement aux soins de ce Gentilhomme, & à ceux des Officiers de la terre, que l'on doit le bon ordre de cette Fête, qui fut des mieux entendus, où il n'y eut pas la moindre confusion, & dont tout le monde parut très-satisfait.

Les autres Vassaux & habitans du Marquisat de Aizile, d'Oysans, de la Mure, & des Moirames, ont aussi donné des témoignages publics du respect qu'ils ont pour leurs Seigneurs, & de la joye que leur a causé la naissance du Comte de Sault.

Nous prions en general toutes les personnes qui voudront bien nous adresser de pareilles pieces de les envoyer autant qu'il se pourra dans la nouveauté, & sur tout de les faire écrire d'une maniere lisible; en sorte qu'on ne puisse se tromper, comme il arrive souvent quand il faut déchiffrer des noms propres, ceux d'une Maison, d'une terre, d'un lieu particulier, &c.

Le 17. Decembre les Curez de Paris eurent l'honneur de complimenter son A. S. M. le Duc. M. Jollain, Docteur

de la Faculté de Theologie de Paris, Curé de S. Hilaire, portant la parole. Il s'exprima en ces termes.

MONSEIGNEUR,

Perſonne n'eſt plus ſenſible que les Curez de Paris à la nouvelle marque de confiance que le Roy vient de donner à vôtre Alteſſe Sereniſſime, en partageant avec Elle le ſoin des plus importantes affaires de ſon Royaume.

Ce choix ſi digne du parfait diſcernement de Sa Majeſté, & des ſoins que V. A. a pris de ſon éducation fait la joye de la France, & l'eſperance du monde entier.

Quel bonheur pour les ſujets du Roy d'apprendre ſes volontez par la bouche de V. A. S. dont on connoît l'attachement à la ſacrée Perſonne de Sa Majeſté, l'amour pour la juſtice, & l'application ſincere au ſoulagement des peuples.

Mais quel honneur pour les Puiſſances Etrangeres, qui ſçavent que les Princes penſent differemment des autres hommes, de negocier avec un Prince du Sang Royal, dont les vûës ſuperieures ſçauront toûjours allier les intereſts de l'Etat avec le repos de l'Europe.

Digitized by Google

Pour nous, Monseigneur, que Dieu a établis pour travailler au salut des peuples de la premiere Ville du Royaume, & qui leur inspirons, suivant les saintes maximes que nous avons reçûës de nos peres, si conformes aux Oracles des divers écritures, les sentimens de fidelité, d'obéissance & d'amour qui sont dûs aux Princes qui nous gouvernent. Nous demandons avec respect pour nous & pour nos Paroisses l'honneur de la protection de V. A. dont nous avons déja ressenti les effets.

La pieuse liberalité du Roy nous a mis en état de fournir à la subsistance d'un grand nombre d'Ecclesiastiques qui travaillent dans nos Eglises, & d'arrêter les murmures d'une infinité de pauvres qui nous accablent.

Nous esperons du zele & de la pieté de V. A. qu'elle nous assurera ces secours, & que convaincuë de la droiture de nos intentions, & de la regularité de nôtre conduite, elle nous aidera à porter le poids redoutable de nôtre ministere, & à le remplir avec succès pour la gloire de Dieu, le bonheur de l'Etat, l'exaltation de l'Eglise, & nous redoublerons nos vœux pour la conservation de V. A. S. avec la plus humble, la plus parfaite, & la plus respectueuse reconnoissance.

Digitized by Google

FUNERAILLES de son Alteſſe Electorale de Cologne, faites à l'Ille au mois de Decembre 1723.

LEs Aumôniers de ſon Alteſſe Sereniſſime Electorale de Cologne, accompagnez de quelques uns de ſes Gardes arriverent à l'Ille le 8. de Decembre avec le dépoſt de ſes entrailles, pour être inhumée dans la Chapelle que ce Prince a fait bâtir ſur le modele de celle de Lorette, pendant ſon ſéjour à l'Ille, dans l'Egliſe de l'Abiette des Dames Religieuſes de l'Ordre de S. Dominique, qu'il a toûjours honorées de ſa bienveillance.

M. le Comte de l'Ille Lieutenant General des Armées du Roy, Commandant de la place, &c. alla les recevoir à la porte de la Magdelaine, au bruit du canon, & fit dans cette occaſion tout ce qu'il pût pour honorer la memoire de ce pieux Prince. Les Cuiraſſiers precedoient la pompe funebre avec toutes les marques d'un grand deüil. Tous les Confreres de la Confrairie Electorale de Saint Michel ſuivoient en habit de ceremonies, & les quatre principaux Officiers de

Digitized by Google

cette association portoient les entrailles du Sereniſſime Prince Electeur, renfermées dans une Urne de Plomb.

M. le Comte de l'Ille ſuivoit, le flambeau à la main, accompagné des principaux Officiers de la Garniſon, de Mrs les Magiſtrats de la Ville, & d'un nombre infini de peuple.

Tout ce nombreux cortege fut reçû par le R. P. Directeur des Dames Religieuſes, les entrailles du Prince furent dépoſées entre les mains de la Dame Prieure, & enſuite expoſées dans le Chœur de leur Egliſe juſqu'au 16. où ces Dames s'acquitterent en partie de ce qu'elle doivent à la memoire du Sereniſſime Prince Electeur, avec beaucoup de pompe & de magnificence.

La Meſſe fut chantée en Muſique par les Religieuſes Dames. M. le Baron de Fleron-Mellin, Prevoſt de l'Egliſe Collegiale de Seclin y officia, aſſiſté de Mrs les Abbé de Neufville, Aumônier de S. A. S. E. de Froimond, Chanoine de l'Egliſe Collegiale de S. Pierre, & Chevalier, Doyen de Creſtienté, & Chanoine de Seclin.

Le R. P. Theodore, Chevalier de l'Ordre de S. Dominique prononça après l'Evangile l'Oraiſon Funebre de ce Prin-

Digitized by Google

ce avec une éloquence qui lui merita un applaudiſſement univerſel.

Il prit pour texte ce verſet du Pſeaume 84. *Juſtitia ante eum ambulabit & ponet in via greſſus ſuos.*

M. le Comte de l'Ille, accompagné de ſes Gardes, & des principaux Officiers de la Garniſon y aſſiſta. Les Cours Superieures, le Clergé ayant à la tête M. de Champigny, Prevoſt du Chapitre de S. Pierre, la Nobleſſe, tous les Superieurs des Communautez Religieuſes, & les Confreres de la Confrairie Electorale de S. Michel, ſe ſont tous empreſſez en cette occaſion d'honorer la memoire de ce Prince.

Ses entrailles furent portées à la fin de la Meſſe dans la Chapelle de Lorette pour y être inhumées ſous un ſuperbe Mauſolée que les Dames de l'Abbiette lui font dreſſer, en reconnoiſſance des bontez que ce Prince a eu pour leur Monaſtere pendant toute ſa vie. La Chapelle de Lorette ſera tenduë pendant un an, & l'on ſonnera trois heures tous les jours pendant ſix ſemaines.

Voici la deſcription du Mauſolée, dreſſé dans l'Egliſe des Dames Religieuſes de l'Abbiette, pour les funerailles de très-haut, très puiſſant, & très-excellent Prince Son Alteſſe Ser. Elect. Jo-

Digitized by Google

seph-Clement, Archevêque & Electeur de Cologne, &c.

Ce Mausolée a été construit dans le milieu du Chœur de l'Eglise des Dames Religieuses en dedans de la grille. La premiere base étoit composée de cinq gradins couverts de drap noir, & chargez de chandeliers d'argent. Au dessus de la base se levoit une maniere de pied d'estal de cinq pieds de hauteur pour soutenir la representation du corps, & couvert d'un Poële des plus magnifiques, sur lequel étoit le Manteau, & le Bonet Ducal. Tout ce Mausolée étoit entierement couvert d'un Dais herminé, accompagné de quatre grands lez, faits par bandes de noir & d'hermine qui sortoient des coins du Dais, & alloient aboutir aux murs de l'Eglise.

Aux quatre coins du Mausolée, & à quatre pieds de distance étoient élevées quatre piramides de quinze pieds de hauteur, portant chacune cent cierges, & terminées par un gros flambeau de cire blanche.

Tous les gradins, comme on l'a dit, étoient chargez de chandeliers d'argent dans tout le pourtour du Mausolée, portant de grands cierges, & le dernier gradin du devant avoit des chandeliers d'ar-

Digitized by Google

gent qui portoient chacun des cierges à trois branches.

Le pied d'eſtal portoit à ſes angles quatre gros bras d'argent, ayant chacun des cierges auſſi à trois branches, le devant de ce pied d'eſtal étoit orné de deux figures, repreſentant des pleureuſes de grandeur naturelle, poſées ſur les côtez, laiſſant dans le milieu un eſpace, dans lequel étoient placez la Croix, & la Croſſe poſez en ſautoir, l'Epée, la Mitre, & le Cordon de l'Ordre de la Confrairie de S. Michel.

Tout le pourtour du pied d'eſtal étoit couronné d'une ligne de bougies, poſées à trois pouces de diſtance l'une de l'autre faiſant enſemble un cordon de lumiere.

Le devant du Poële qui couvroit le pied d'eſtal étoit orné d'un grand Ecu des armoiries blazonnées du Prince.

Toute l'Egliſe exterieure auſſi bien que le Chœur des Dames étoit couvert d'une tenture noire ſans interruption, depuis le pavé juſqu'à la voute, paſſant par deſſus les fenêtres, en ſorte qu'il n'y paroiſſoit d'autre clarté que celle du luminaire. Il y avoit des bandes de velours ſur les tentures pour porter les armoiries dans les eſpaces convenables.

On n'a gueres vû à l'Ille de décoration plus magnifique, & mieux entenduë.

Digitized by Google

On a ſuivi regulierement le deſſein qu'en avoit donné M. Gitard, Gouverneur du Fort de S. Sauveur & Ingenieur en chef.

M. le Preſident Henault ayant été élû par Mrs de l'Académie Françoiſe, à la place de feu M. le Cardinal Dubois, y vint prendre ſéance le Jeudy 23. Decembre, & prononça un diſcours très-éloquent, dont il eſt fâcheux que nous ne puiſſions donner qu'un ſimple extrait: voici comme il commence.

MESSIEURS,

Il y a long-temps que mes deſirs vous ſont connus, & loin de cacher mon impatience, je me conſolois de n'être pas vôtre confrere, en penſant qu'au moins vous n'ignoriez pas combien je deſirois de l'être: on ſe fait honneur d'avoir ſouhaité ce qu'il eſt ſi honorable d'obtenir, & l'amour de la gloire eſt un témoignage ſecret que l'on ſe rend à ſoi-même de pouvoir un jour la meriter.

Delà il prend occaſion de faire valoir l'utilité de l'établiſſement de l'Académie; *la perfection du goût*, dit-il, *ne peut-être le fruit de la meditation d'un ſeul homme,*

Digitized by Google

c'est le commerce mutuel des réflexions qui y conduit, celui qui est admis à ce commerce profite en entier de toutes les découvertes qui s'y font, toutes les richesses qu'on y apporte lui appartiennent, pourvû qu'il les apperçoive, elles sont à lui. Ce n'est pas, à la verité, l'avantage d'un jour, &c.

L'éloge du Cardinal de Richelieu naît de cette idée. *Voilà ce qu'avoit sçû prévoir vôtre illustre fondateur, le don de preparer de loin les grandes choses caracterise mieux les hommes superieurs qu'une action plus marquée & plus éclatante.*

Enfin il termine cette partie de son remerciment par une Image aussi neuve que brillante; *on en a vû plus d'une fois parmi vous, qui réünissant tous les dons, s'ils étoient nez dans des temps plus reculez, auroient épargné aux inventeurs de la fable la creation de tant de muses, & qui étant à la fois Poëtes, Orateurs, Historiens, Geometres, suffisoient seuls à tant de talens divers que la fiction même avoit crû devoir partager.*

Tout ce qui suit & qui est employé à l'éloge de M. le Cardinal Dubois, & de S. A. R. est si beau & si sage qu'on ne sçait que choisir, en parlant de ce qui a le plus éclaté dans le temps de ce ministere, il dit, *Loüis XIV. avoit donné la*

Digitized by Google

paix à la France peu de temps avant sa mort, & tout ce que la science de la politique pouvoit produire de plus grand fut employé dans les fameux traitez qui mirent fin à la guerre, mais ce qui auroit suffi pendant le Regne de ce Roy, dont le nom seul servoit de barriere à ses Etats, n'étoit pas capable de nous rasseurer pendant la minorité, nous n'avions plus d'ennemis, mais nous n'avions pas d'alliez, & dans un temps où l'état renaît, pour ainsi dire, avec son Roy, ce n'est point assez d'éviter les maux, il faut les prevenir.

On ne peut donner une plus grande Idée de la perte subite de M. le Duc d'Orleans, ni retomber plus heureusement sur le Prince qui lui a succedé que par l'Image qui suit. *Le conducteur de ce peuple qui erra si long-temps dans le desert, est interrompu dans sa course, & il ne verra pas cette terre fortunée, où il esperoit le conduire, il étoit reservé à une autre main de perfectionner de si nobles entrepriſes, & de fixer enfin nos destinées: déja ce Prince qu'on peut loüer sans crainte, parce que la verité est son éloge, a marqué les premiers jours de son ministere par des bienfaits répandus sur le peuple, &c.*

Enfin cet éloquent Discours est termi-

Digitized by Google

né par un éloge du Roy, aussi tendre que ce qui a precedé est magnifique & interessant.

Après que M. le Président Henault eut achevé de parler, M. le Comte de Morville, Ministre & Secretaire d'Etat répondit en ces termes au nom de l'Académie. On jugera par la lecture de ce Discours des raisons que nous avons eu de n'en rien retrancher.

MONSIEUR,

C'est le sort des honneurs meritez, de flatter autant ceux qui les accordent, que ceux qui les recoivent. L'Académie vous a rendu desirs pour desirs, & vous avez trouvé qu'elle vous attendoit, quand vous avez paru la chercher. Elle a fait plus : j'ose croire qu'elle vous a servi selon vos souhaits, en me chargeant de vous parler en son nom, & qu'un devoir acquitté par l'amitié est pour vous le plus agréable de tous.

Il y a long-temps, Monsieur, que vôtre amour pour les Lettres est celebre dans cette Compagnie ; les applaudissemens que vous y recevez aujourd'hui, ne vous sont pas inconnus ; vous y devez être accoutumé, & vous les avez obtenus

Digitized by Google

dans un âge auquel on feroit un merite d'en concevoir l'esperance. Tant de talens soutenus, ou plutôt rendus utiles par des qualitez plus précieuses encore, par la douceur de vos mœurs, par la seureté de vôtre commerce, par la conciliation que vous apportez aux affaires, par la penetration aussi vive que réflechie, dont vous les démêlez, par l'attention que vous avez, & qui est si necessaire, en persuadant les autres, de leur laisser croire que vous ne pensez que d'après eux : enfin, par tout ce qui reconcilie les hommes de merite, avec ceux qui pourroient en être jaloux ; voilà ce qui fait souhaiter de vous avoir pour Confrere, & si j'ose parler de moi, voilà ce qui rend vôtre amitié si desirable.

Il seroit inutile de vous apprendre qu'elles sont les occupations de l'Académie ; vous connoissez trop bien l'objet de son établissement, pour ne nous pas aider à le remplir, & vôtre presence, Monsieur, nous servira à prouver encore mieux de quelle utilité est le commerce de l'esprit.

Celui auquel vous succedez, faisoit de ce commerce ses délassemens les plus doux ; tout ce qui portoit cette marque lui étoit cher. C'étoit, comme vous l'avez dit, une reconnoissance dont il ne rougissoit point de s'acquitter envers les

Digitized by Google

Lettres qui s'étoient plû à faire voir dans sa personne, de quoi elles étoient capables. L'art de concilier les interests divers, celui de réünir les hommes, en les rendant utiles les uns aux autres, l'amour de la paix, les soins pour la procurer, c'est ce qui avoit merité à Monsieur le Cardinal Dubois, les bienfaits d'un Prince, en qui toutes ces qualitez étoient dans le degré le plus éminent, & qui sembloit n'avoir monstré tant de fois à toute l'Europe, son amour pour la gloire, & l'éclat de tant de vertus guerrieres, que pour les sacrifier à nôtre bonheur & à nôtre repos.

Un sacrifice si penible à son cœur meritoit bien qu'il en pût joüir plus longtemps; mais ce Prince nous échappe, il n'est déja plus; & la France en pleurant sa perte, pleureroit celle de son bonheur, si elle n'étoit pas inépuisable en ressources, & si sa ressource n'étoit pas toûjours dans ses Princes. Celui que l'on voit aujourd'hui chargé des soins du Gouvernement, promet à nôtre Roy, dont l'éducation lui fut confiée, des exemples de justice, de courage & de verité. Quelle instruction peut être plus digne d'un Monarque, & plus utile pour la félicité de ses peuples? Déja des qualitez aussi rares à son âge, étonnent ceux à qui il se com-

Digitized by Google

munique. Le ſerieux des affaires ne le rebute point ; le ſecret ſemble né avec lui : ceux à qui dans les heures de ſes amuſemens, il permet moins de contrainte, & qu'il ſouffre de venir preſque ſes égaux, retrouvent bientôt leur maître, quand il eſt rendu au public : enfin, pour tout dire, il rendra à nos neveux le grand Roy que nous avons perdu.

EDITS, DECLARATIONS, ARRESTS, &c.

EDIT du Roy, portant établiſſement d'un Gremier à Sel dans le Bourg d'Herbaut, Paroiſſe de Juſſé, Generalité d'Orleans. Donné à Verſailles au mois d'Octobre 1723. enregiſtré à la Cour des Aydes le 3. Decembre.

LETTRES PATENTES ſur Arreſt, ſervant de Reglement pour les amendes qui doivent être prononcées contre ceux qui ne ſatisfont pas à leurs devoirs de Gabelles. Données à Verſailles le 10. Novembre 1723. regiſtrées le 17. Decembre à la Cour des Aydes.

LETTRES PATENTES ſur Arreſt, données à Verſailles le 10. Novembre, regiſtrées en la Cour des Aydes le 17. Decembre, qui reglent les déchets qu'il convient accorder aux Maîtres de Barques qui vont charger des

Digitized by Google

Sels à Broüage par les Rivieres de Charente, Marans & autres.

ARREST du 15. Novembre, qui ordonne que les deux mille livres d'amende, & autres droits reçûs par le sieur Gillot, Receveur des amendes du Bailliage & Parlement de Metz, seront remis ès mains du sieur de Clorcy, Receveur General des Domaines & Bois de ladite Generalité de Metz, ou de son Commis sur les lieux. Défend audit Gillot & à tous autres, autres que les Receveurs Generaux des Domaines & Bois, Receveurs & Collecteurs des Amendes des Tables de Marbre & des Maîtrises, de recevoir aucuns deniers provenans de condamnations prononcées dans les Eaux & Forests, à peine de mille livres d'amende.

LETTRES PATENTES sur Arrest, qui ordonnent l'arrondissement du Grenier à Sel de Pithiviers, Generalité d'Orleans. Données à Versailles le 25. Novembre 1723 enregistrées le 17. Decembre à la Cour des Aydes.

ARREST du 28. Novembre, qui fait défenses aux Procureurs du Presidial & Senechaussée d'Auch, de mettre à l'avenir des Appellations aux Rôles ordinaires & extraordinaires, tant en matiere Civile, que Criminelle, ni d'en poursuivre l'audience sur Placets, & de conclure en aucuns procès par écrit, que les amendes n'ayent été consignées sur le pied de six livres au Presidial, & de trois livres au Senéchal, avec les droits attribuez aux Receveurs desdites Amendes, & leurs Contrôleurs, ainsi qu'ils sont réduits & ré-

Digitized by Google

ſervez par l'Edit & Tarif du mois d'Aouſt 1716. à peine de ; &c. Fait pareillement défenſes ſous les mêmes peines, aux Greffiers ou Commis des Greffes dudit Preſidial & Sénéchal, de délivrer aucunes Sentences & Jugemens ſur appels, qu'il ne leur ſoit apparu de la Conſignation d'Amende, &c.

ARREST du 30. Novembre, qui ordonne que dans un mois, du jour de la publication du preſent Arreſt, les Baux & autres Titres, en vertu deſquels les Places & Echopes de la Place Maubert, appartenantes au Domaine de Sa Majeſté, ſont preſentement occupées, ſeront repreſentez devant le ſieur d'Argenſon, Maître des Requêtes, Lieutenant General de Police ; pour en être dreſſé Procès verbal, dans lequel mention ſera faite de l'étenduë deſdites Places, &c.

ARREST du 24. Decembre, Qui proroge en faveur des Officiers du Royaume ſujets au payement du Preſt & Annuel, le délai accordé par celui du 20. Septembre 1723. juſqu'au dernier Janvier inclusivement.

ARREST du 28. Decembre concernant le payement des anciennes Colonies, ordonne l'execution de l'Arreſt du 27. Septembre 1720. concernant les dettes faites pour le ſervice du Roy reſtant à acquitter dans les Colonies de tout le paſſé, juſqu'à la mort du feu Roy, &c.

ARREST du 28. Decembre, qui proroge juſqu'au premier jour du mois de Mars 1724. les délais portez par les Arreſts des 28. Juillet, 2. & 27. Septembre & 27. Octobre 1723. pour

Digitized by Google

placer les Certificats de Liquidation dans les débouchemens indiquez, à peine de nullité desdits Certificats de Liquidation.

SUPPLEMENT.

LE Roy a donné à M. Pellas de Maillane, General des Monnoyes de Provence une gratification, en consideration des services qu'il a rendu dans la Commission du Conseil contre les Faux-Monnoyeurs, & faux Fabricateurs des Billets de Banque.

L'Ordonnance que le Czar a fait publier dans ses Etats, touchant le futur Couronnement de la Czarine, son épouse, contient à peu près ce qui suit.

» Nous Pierre, premier Empereur & Autocrator de toute la *Russie*, &c. sçavoir faisons à tous les Ecclesiastiques, Officiers Civils & Militaires, & autres de la Nation Russienne, nos fidelles sujets. Personne n'ignore l'usage constant & perpetuel établi dans les Royaumes de la Chrétienté, suivant lequel les Potentats font couronner leurs épouses, ainsi que cela se pratique actuellement, & l'a été diverses fois dans les temps reculez, par les Empereurs de la veritable croyance grecque; sçavoir l'Empereur *Basilique* qui a fait couronner son épouse *Zenobie*; l'Empereur *Justinien*, son épouse *Lupicine*; l'Empereur *Heracleus*, son épouse *Martine*; l'Empereur *Leo*, le Philosophe, son épouse *Marie*; & plusieurs autres qui ont pareillement fait mettre la Cou-

Digitized by Google

» ronne Imperiale sur la tête de leurs épou- »
» ses, mais dont nous ne ferons point men- »
» tion ici, à cause que cela nous meneroit »
» trop loin. »

Il est aussi connu jusqu'à quel point nous » avons exposé nôtre propre personne, & » affronté les dangers les plus éminens en fa- » veur de nôtre Patrie, pendant le cours de la » derniere guerre de 21. ans consecutifs; la- » quelle nous avons terminé, par le secours » de Dieu, d'une maniere si honorable, & » si avantageuse, que la *Russie* n'a jamais vû » de pareille paix, ni acquis la gloire qu'on a » remportée par cette guerre: l'Imperatrice » *Catherine*, nôtre très-chere épouse, nous a » été d'un grand secours, dans tous ces dan- » gers, non-seulement dans ladite guerre, » mais encore dans quelques autres expedi- » tions, où elle nous a accompagné volon- » tairement, & nous a servi de conseil autant » qu'il a été possible, nonobstant la foiblesse » du sexe, particulierement à la bataille con- » tre les Turcs sur la riviere de *Pruth*, où » nôtre armée étoit réduite à 22000. hom- » mes, & celle des Turcs composée de » 270. mille hommes: ce fut dans cette cir- » constance desesperée qu'elle signala sur tout » son zele par un courage superieur à son » sexe, ainsi que cela est connu à toute l'ar- » mée, & dans tout nôtre Empire. A CES » CAUSES, & en vertu du pouvoir que Dieu » nous a donné, nous avons résolu d'honorer » nôtre épouse de la Couronne Imperiale, en » reconnoissance de toutes ses peines; ce qui, » s'il plaît à Dieu, sera accompli cet Hiver à » *Moscou*; & nous donnons avis de cette » résolution à tous nos fideles sujets, en fa-

Digitized by Google

» veur desquels nôtre affection Imperiale est » inalterable, &c.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le 2. vol. du *Mercure du mois de Decembre*, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 18. de Janvier 1724. HARDION.

TABLE

Du second volume de Decembre.

L'Amour Déguisé, Fable. 1251
Lettre à la Princesse de Neuf-Chatel sur la mort de M^r de la Baronie. 1256
Ode qui a concourru pour le prix de l'Académie. 1269
Lettre de M..., sur une Medaille de Posthume. 1275
Idylle sur une absence. 1281
Lettre écrite de Montpellier sur une inondation. 1283
Stances sur la petite verole. 1288
Lettre à M l'Abbé de Vertot sur les premiers Ducs de Normandie. 1292
Bouquet. 1323
Extrait d'une Lettre écrite aux Auteurs du Mercure. *ibid.*
Fable. 1327

Digitized by Google

Troisiéme Lettre sur les Eglises de Provence. 1328
Ode, Paraphrase du *Gloria in excelsis*, &c. 1340
Fête de l'Ambassadeur de Portugal. 1344
Vers à M..... Réponse. 1354
Mort & Obsèques de M. le Duc d'Orleans. 1356
Discours de l'Archevêque de Roüen. 1364
Explication de la deuxiéme Enigme de Novembre. 1370
Nouvelles Énigmes. *ibid.*
NOUVELLES LITTERAIRES. La Legende de M. Pierre Faifeu. 1371
Reception à l'Académie Françoise de M. Adam & Discours, &c. 1382
Mort de l'Abbé Bruys. 1388
Extrait de diverses Lettres sur la Litterature. 1390
SPECTACLES, Trag. de Rodogune, & Comedie nouvelle du *Fleuve d'Oubli*. 1393
Nouvelles Etrangeres. 1401
Journal de Versailles & de Paris. 1414
Maladie & rétablissement de l'Infante-Reine. 1419
Réjoüissances faites à l'occasion de la naissance du Comte de Sault. 1421
Harangue à M. le Duc. 1424
Funerailles de l'Electeur de Cologne. 1426
Reception du President Henault à l'Académie Françoise. 1431
Edits, Arrests. 1437
Supplement. 1440

Digitized by Google

TABLE

Generale des six derniers mois de l'année 1723.

A.

ACadémie Françoise, prix donnez. 408. 959. 1045. Election. 129. 773. Reception. 72. 409. 535. 1044. 1183. 1187. 1382. 1431.

—— Des Sciences. Prix proposez. 707. rentrée de la S. Martin. 1030. Reception. 773. 1386.

—— Des Belles Lettres. 1178.

—— De Peinture. 1186

—— Des Jeux Floraux. 127. 242.

—— De Lion. Discours du P. Follart. 470.

—— De l'Histoire à Lisbone. 128. 203. 344. 557. 773. 961. 1191.

Accouchement extraordinaire. 421

Adelaïde, Opera. 776.

L'Adultere innocente, Comedie. 962

Age extraordinaire. 914. 799.

Agnès de Chaillot, Comedie. 205.

Air. Discours sur la pesanteur. 48. qui en a fait la découverte. 58

Alexandre & Darius, Tragedie. 526

Les Amans dupez, Comedie. 147.

Les Amans Ignorans, Comedie. 95.

Antiquitez découvertes prés de Montpellier. 287. en Transilvanie. 960.

Aramée, Ville, sa situation. 428. & suivant, Moreri critiqué à ce sujet. 436.

Digitized by Google

Les Apparences trompeuſſes, nouvelle. 257. 440.
Architecture ancienne. 124.
Arithmetique. v. Traité.
Arlequin poli par l'Amour. 927.
Automne extraordinairement temperée. 1188.
Auxerre, Hiſtoire de ſa délivrance. 530. éloge de ſes vins. 872. 1096.

B.

Bapaume. v. Statuë.
Barometre Lumineux. 1043.
Baronie (M^e de la) ſon éloge. 1256.
Bayle (Pierre) ſes œuvres diverſes. 758. accuſé de faire de faux raiſonnemens. 1020. Défendu. 1150.
Belphegor, Comedie. 1204.
Beringhen (le Marquis de) ſon éloge. 1178.
S. Bernard, ſon Epître, contenant l'enſeignement d'un Pere de famille. 30.
Le Beſoin d'aimer, Comedie. 1197.
Bibliotheque Françoiſe. 954.
Bordigné (Jehan) 1372.
Boudier (René) ſon éloge. 1131.
Bouquet 286. 485. 1343.
Bouts-rimez. 25. 29. 38. 44. 292. 675. 693. 706. 711. 863. 918. 1137.
Bretagne, ſa mouvance de Normandie. 1292.
Brueys, ſa mort & ſon éloge. 1388.
Burnet. v. Hiſtoire d'Angleterre.

C.

Canon de nouvelle invention. 771.
Cantate de Roland. 254. de Proſerpine. 457. d'Oreſte & Pilade. 639. de l'Amitié & l'Amour. 902. d'Alcide. 909.
Cantique chanté le jour de la naiſſance du Roy. 481.
Caſſien Honoré comme Saint par pluſieurs Egliſes. 861.

Digitized by Google

Catellan (Mlle de) v. Clemence.
Chaise à Porteurs d'une nouvelle construction. 125. 959.
Chansons. 693. 1167. 1201. sur la petite verole d'Iris. 1288.
Charpentier (René) Sculpteur, sa mort. 549.
Chartes, pourquoi celles du 11. & 12. siecle ne sont pas dattées. 694. si elles peuvent passer pour authentiques. 864.
Chats monstrueux. 514.
Chirurgie, nouveau Traité des Instrumens de Chirurgie. 119.
Clemence, Isaure, son éloge par Mlle de Catellan Portel. 243.
Cloches, benediction des Cloches de l'Eglise de Chartres. 1138.
Cologne, Funerailles de l'Electeur de Cologne. 1426
Comediens châtiez. 820.
Comete vûë à Londres. 960. à Paris. 1030. à Lisbone 1192.
Couronnement de l'Empereur à Prague. 716. de l'Imperatrice. 735.
Cretin, Poëte. 1169.
Cybelle, comment sa Statuë fut apportée à Rome. 278. Réponse aux remarques de M. de Mautour sur cette Statuë 1083. pourquoi on la represente couronnée de tours. 1091.

D.

Dagueſſeau (M. l'Avocat General) sa harangue. 1026.
Denis d'Halicarnasse, seconde traduction. 520.
Le Départ des Comediens Italiens, Comedie. 775. 962.
Discours de M. Jollain à son A. S. M. le Duc. 1423.

Digitized by Google

Divorce de l'Amour & de la Raison, Comedie. 559.
Dubois (le Cardinal) sa mort. 404.

E.

Eclipses. 26. 460.
Eleonor (Imperatrice) sa vie. 84.
Enigmes. 70. 291. 517. 746. 919. 1165. 1370. leurs explications en vers. 128. 745. 822. 1016. 1163. 1370.
Entrée de l'Empereur à Prague. 373. de M. de Medavi à Grenoble. 402.
Epitaphe d'une chienne. 240.
Epître en vers au Roy de Portugal. 538 à Rousseau. 1078.
Estampes. 547.

F.

Fable, le Papillon justifié, 476. la Prudence & l'Amour. 851. la neige & le Soleil. 1095. l'Amour déguisé. 1251. le jeune Matou. 1327.
Faculté de Droit établie à Dijon. 200
Les femmes sçavantes, particularitez sur cette Comedie. 129.
Fer fondu, v. Manufacture.
Fessard (Nicolas) sa mort & son éloge. 806. 1027.
Fête donnée à S. Quentin. 126. à Paris par le Curé de S. Sulpice. 178. A Bruxelles au Cardinal d'Alsace. 421. A Paris par l'Ambassadeur de Portugal. 1344.
Fêtes Grecques & Romaines, Ballet. 134.
A Monbonnot. 1421.
Feu souterain. 203.
Fleuri (Claudé l'Abbé) sa mort. 128. son éloge. 1383. 1385.

G.

Gloria in excelsis, Paraphrase en vers. 1340.

Digitized by Google

Glossaire de la basse Latinité, nouvelle édition.
Grosseſſe extraordinaire. 1387.
Guide des chemins de France. 515
1177.

H.

Haquenée preſentée au Pape. 382
Hautemurs, Ville ruinée de Languedoc. 289
Hiſtoire d'Angleterre. 1190. de Lorraine par ſouſcription. 528.
L'Homme univerſel. 337
Horloge Aſtronomique. 468
Houtteville (l'Abbé) critiqué. 1152
Hydatides, leur formation. 1035

J.

Le Jaloux, Comedie. 1199
Idille de l'Iſle-Adam. 498. ſur une abſence. 1281. l'Impatient, Comedie. 774.
Imprecations des Peres contre les enfans, Diſcours de M. l'Abbé Fraquier. 1179.
Incendie de Moſcou. 151. de Chateaudun. 177
Inès de Caſtro, critiquée. 200. 645. 696. critique des Antiparadoxes. 887. réponſe. 1017. réponſe à la réponſe. 1144.
Inoculation de la petite verole. 947. 1190 dangereuſe. 1389.
Inondation extraordinaire. 1283.
Inſcriptions antiques. 1193. nouvelle compilation d'Inſcriptions. 1391.
Jonas, cette Hiſtoire traitée de Parabole. 1390
Jonathas, Tragedie. 346
Journal des ſçavans donné ſous une nouvelle forme 770.

L.

La Chapelle, ſon éloge. 1183
La Fleche, prétendue revolte des Ecoliers de ce College. 1414
Latin, remarques ſur la methode pour l'apprendre. 752.

Digitized by Google

Launoi, deux de ses Lettres imprimées pour la premiere fois. 856. 1070.
Lazare, s'il a été à Marseille. 1070
Legende de Faifeu. 1378
Le Jay, réponse au Critique de sa traduction de Denis d'Halicarnasse. 6. 216.
Le je ne sçai quoi. 185
Lettre de l'Auteur du Rossignol. 39. du sieur J.... Ourry. 45. 487. de Lion. 479. sur les mœurs des Guayanois. 491. 905. de M. de la Roque. 854. 1069. 1328. de M. de Voltaire sur sa petite verole. 1115. à M. de Voltaire, 1128. de l'Abbé D. L. R. à la Princesse de Neufchatel. 1256. sur un manuscrit de l'Abbaye de S. Victor. 1291. aux Auteurs du Mercure. 1323.
Lettre en vers. 621. au sujet d'une Cloche. 273. à M. C. 1354.
Lettres Persannes. 544

M.

Mabillon (D. Jean) ses ouvrages posthumes. 753.
Magdelaine, si cette Sainte a été en Provence. 856. 1. 71. 1330.
Manufacture de Fer fondu. 615
Mariane, Tragedie. 774
Marot (Jean) 940
Medailles des hommes illustres. 300. de la Ville d'Apamée. 417. frapées au Couronnement de l'Empereur & de l'Imperatrice, 743. trouvées auprès de Montpellier. 957. de Posthume expliquée. 1275.
Memoires Historiques & critiques. 754
Mercure, son passage par le Soleil. 1041
Mesmes (Jean Antoine de) Premier Presidehnt, sa mort. 418.
Mirivveits, sa revolte. 149. 372. 420. 423.

Digitized by Google

778. 785. 819. 849. 980. 982. 1217. 1401.
Molinet (Jehan) Poëte Gaulois. 1372
Monstre. 484. 513
Mouches, remarques sur leurs yeux. 912

N.

Naples, Histoire de ce Royaume défenduë par l'Inquisition. 342.
La Nouvelle Actrice, Comedie. 774

O.

Ode, sur une Dame morte en couche. 1. sur une inconstance. 213. imitée d'Horace. 438. le Poëte Chrétien. 1063. au P. du Cerceau. 1109. sur la decence & la dignité que Loüis XIV. mettoit dans ses actions. 1269.
Orage extraordinaire. 55. à Madrid. 793
Orleans (M. le Duc d') sa mort. 1047 1356. son éloge. 1357. ceremonies faites à ses Obseques. 1359.
Oronte, Fleuve de Syrie, nommé aussi Axius 435. P. Lucas, critique. 437 sa réponse. 921.
Os, traité des maladies des Os. 925
Oubli, le Fleuve d'Oubli, Comedie. 1395

P.

Paradoxe, sa définition. 1018. critiquée. 1147.
Parma, ce que c'est. 224. 274. & suiv.
Parnasse François. 502
Perse, troubles de ce Royaume. 149. 372. 419. 423. 777. 782. 819. 846. 848. 980. 982. 1217. traité du Czar avec le Roy de Perse. 1403
Pesanteur universelle des corps. 532
Philantrope, Comedie. 773
Plaidoyers des Rethoriciens des Jesuites. 676
Plaines (François de Chaligny, Seigneur de) sa mort. 619.
Poëme, Antiochus. 509

Digitized by Google

Poësie, homme qu'une fiévre chaude rend Poëte. 868,
Polygamie extraordinaire. 620
R.
Romulus, Tragedie critiquée. 761
Rondeau redoublé. 47. sur un Chat. 290
Rousseau, nouvelle édition de ses œuvres. 330.
Ruinard (D. Thierri) ses ouvrages posthumes. 753.
S.
Saintion, sa mort. 619
S. Sulpice, ceremonies faites pour foüiller le reste des fondemens de cette Eglise. 1415
Les Saturnales, Comedie. 584
Sel purgatif d'Angleterre. 550. simpathique. 749. Ammoniac. 1032.
Spectacles anciens. 1188
Spectateur Anglois. 367
Spectateur Suisse. 750. 1172
Statuë du Roy, érigée à Bapaume. 65. Statuë antique, si elle represente Scipion Nasica 276. les Romains drapoient leurs Statuës au contraire des Grecs. 281.
La Surprise de l'Amour. 312
T.
Tableaux representant la peste de Marseille. 410.
Tantes sont pernicieuses pour le pansement des playes. 1196.
Theatre Anglois. 560
Theses soutenuës à Paris. 308
Traité de la science des nombres. 1014. des premieres veritez. 1175
V.
Les Veritables amis, Opera. 776

Digitized by Google

Vernis de la Chine, maniere de le composer 769.
Vers sur la mort d'une Chienne. 68. contre la malignité d'un mauvais Poëte. 469. les Petites Maisons. 489. aux Auteurs du Mercure. 712. de Gacon à Desfrochers. 771. la voix Pithagoricienne. 866. sur la decence & la dignité que Loüis XIV. mettoit dans ses actions. 824. de M. de Voltair à M. de Gervasi. 1124. du même à Mlle le Couvreur. 1129. tombeau d'Iris. 1162.
Vesuve jette des flammes. 381
Villon (François) nouvelle édition de ses œuvres. 79.

Errata du premier volume de Decembre.

PAge 1106. ligne 15. jusqu'à, *lisez* puis qu'à.
Page 1140. ligne 2. du bas, Mouchet, *lisez* Bouchet.
Page 1242. ligne 2. Dancesezune, *lisez* Dancesune.

Faute de temps & de place, nous renvoyons au Mercure de Janvier quelques pieces interessantes, & nous prions les Auteurs de vouloir excuser ce retardement.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google